

des finances, mais de trois grands ordres, une petite femme pleine d'assurance, résistante et directe, et de la même façon, à l'occasion de la nomination de son mari à la magistrature.

Suzanne Weil est née en 1928 à Paris, elle est la fille de Georges Weil, l'un des mathématiciens de génie français. Elle a été professeur de droit à la Sorbonne, puis à la Faculté de droit de Paris. Elle a été conseillère technique au ministère de la République en 1969, le premier René Pleven est nommé ministre de la Justice dans la coalition qui intègre le cabinet de gauche des sociaux avec le rang de conseiller technique. Une consécration pour un magistrat. Elle était en même temps dans le cabinet, c'est le pouvoir. C'est ainsi qu'elle a été nommée au sein de l'équipe Pleven. Mais à la surprise générale, après moins de neuf mois dans le cabinet de Simone Weil, elle a été nommée à partir de la chute de gauche et de la chute de Simone Weil. Elle a été nommée à la magistrature à la maison à partir de 25 heures. C'est l'opportunité pour Antoine Lippmann, pour les affaires. Elle s'explique avec Pleven qui s'arrange à ses arguments et fait plus d'efforts sur le point qu'elle s'efforce d'obtenir. Elle répond sans même prendre le temps de la réflexion. Absence de l'administration post-totitaire, la passion d'une vie de magistrat. Pleven s'efforce à lui donner satisfaction. Sans succès.

Le 14 mai 1973, Simone Weil est nommée, par décret du Conseil, des ministres, secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature. Le Monde dessine au premier portrait: « Mme Weil est âgée de quarante-deux ans. Elle est très jeune, elle est licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques, et a fait toute sa carrière exclusivement de la Justice. Margot a été inspecteur

TROISIÈME PARTIE

LA LIBÉRATRICE

Dans la circulation des journaux et dans celle de la presse écrite, il y a quelque chose de nouveau. C'est comme si quelque chose de nouveau était venu à la surface.

Simone Weil

TROISIÈME PARTIE
LA LIBÉRATRICE

*Dans la condition du Juif
et dans celle de la femme, il y
a quelque chose de semblable.
Cette conviction remonte à mon
enfance, à ma mère.*

Simone VEIL

Pour les femmes

Valéry Giscard d'Estaing, troisième président, après Charles de Gaulle et Georges Pompidou, de la V^e République ? Cette hypothèse, au printemps 1974, laisse Simone Veil indifférente. Hostile au principe de l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct, elle y renifle un relent d'Ancien Régime, elle croit y retrouver le goût des Français pour le plébiscite et la confiance aveugle en un chef, tout ce qu'elle déteste. La campagne du jeune candidat – Giscard est alors âgé de quarante-huit ans, quelques mois de plus qu'elle – lui paraît pourtant fine, intelligente, en prise avec les exigences de la période. Elle retient l'incontestable volonté de modernité et ne sourit pas quand Giscard annonce qu'il voudrait entrer à l'Élysée « en veston et non pas en jaquette », un signe de renouveau parmi d'autres ; elle apprécie les promesses d'affranchissement éthique et moral qu'il formule. Il est grand temps qu'un responsable politique rangé à droite se préoccupe du sort des exclus, annonce qu'il visitera les prisonniers dans les établissements pénitentiaires et ne ferme plus les yeux sur le sort des immigrés ; elle enregistre la volonté affichée de transformer la France en un « vaste chantier de réformes », façon de prendre en compte, a posteriori, les

adjurations des révoltés de Mai 68 ; elle ne dissimule pas sa jubilation quand Giscard, si maître de son talent, balance à François Mitterrand, son adversaire du second tour, cette réplique, assassine et désormais célèbre : « Vous n'avez pas le monopole du cœur ! » Décidément, Simone ne supporte pas ce Mitterrand qu'elle trouve « ambigu » et « hypocrite ». « Il sonne faux », juge-t-elle, catégorique. Mais qu'importent les bons et les mauvais points, cette conviction que le candidat d'Auvergne a le souci de l'avenir : la droite giscardienne, par-delà Giscard, lui déplaît souverainement, cette droite nobiliaire et grande bourgeoise, cette droite des châteaux convaincue, avant et après la Révolution, que le pouvoir lui revient de droit (divin ?), que la France redevable – de quoi au juste ? – lui est acquise à jamais. Pour Simone, ces gens-là, les giscardiens, sont trop sûrs d'eux, trop bien nés, trop riches, trop beaux, trop gâtés. Leur vie est lisse, un chemin de roses ; l'opposé de son destin. Le doute leur est inconnu ; le contraire de son tempérament. Ce n'est donc pas un hasard si Simone Veil et Valéry Giscard d'Estaing, l'un et l'autre familiers des beaux salons, ne se sont jamais croisés ; ils ne fréquentent pas les mêmes lambris, ils n'arpentent pas le même XVI^e arrondissement. Giscard a toujours pris grand soin d'éviter cette bourgeoisie parisienne politico-industrielle autour de laquelle les Veil ont bâti leur univers : il la méprise, la trouve vulgaire, « nouveaux riches ». Ces deux-là, Giscard et Simone, n'ont en réalité rien de commun, ils ne sont pas faits pour s'entendre. Elle se souvient qu'Emmanuel d'Astier de La Vigerie, ce dandy journaliste, héros du gaullisme résistant, avait ainsi « fixé » Giscard : « Sinon inhumain, il est peut-être trop égotiste, d'une politesse trop indifférente, à la façon du

xvii^e siècle¹. » Le trait, cruel, cerne le personnage à la perfection. Elle approuve donc Antoine qui, le 19 avril 1974, à quelques jours du scrutin, publie dans *Le Monde* une tribune libre où il se prononce en faveur de Jacques Chaban-Delmas, « l'authentique candidat du centre », ultime et vain coup de pied à Giscard le réformateur. Simone, elle aussi, vote Chaban au premier tour. « Les Veil ne cachaient pas leur engagement, se souvient Jean Serisé, alors influent conseiller politique de Giscard. Au cours d'un dîner auquel j'assistais, ils ont pris fait et cause en faveur de Chaban. Antoine affirmait qu'en tout état de cause, il ne soutiendrait pas Giscard au second tour. » Simone ne se doute pas, pas encore, que cet homme-là saura bientôt la surprendre.

En ces instants de changement, en cette période où l'« État gaulliste » se meurt, Mme le Secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature s'ennuie. Certes, elle travaille avec sa méticulosité coutumière : les dossiers de promotion ou de mutation des magistrats du siège sont étudiés, préparés dans les moindres détails ; comment ne prendrait-elle pas au sérieux l'instruction des dossiers présentés par les avocats des condamnés à mort qu'elle soumet ensuite au président de la République afin qu'il utilise – ou non – son droit de grâce ? Voilà un poste prestigieux, « et Simone a insisté pour l'obtenir, le ministre de la Justice René Pleven était intervenu en sa faveur », précise son ami Paul-André Sadon, l'un des ténors de la chancellerie. Georges Pompidou ne s'était d'ailleurs égaré ni sur le profil psychologique ni sur les convictions de son interlocutrice des moments crépusculaires, ceux où il

1. Cité par Jean Bothorel, *La République mondaine*, Grasset, 1979.

faut choisir entre accorder la vie ou infliger la mort. Jusqu'aux derniers instants de son calvaire, le président de la République prend l'avis de Mme le Secrétaire pour qui il a « tant d'estime ». Pompidou apprécie « son esprit de justice agressif », « sa façon peu orthodoxe de poser les vrais problèmes ». Pourtant, ils ne sont pas faits du même métal : la peine de mort la révolte ; lui aussi, mais il n'hésite pourtant pas à en ordonner l'application. « En peu de temps, Simone a renforcé l'influence du Conseil supérieur, affirme Sadon. Son aura y était pour beaucoup. » Pour une fois, Pierre Arpaillange approuve Sadon, son ennemi juré dans l'univers judiciaire : « Sous son autorité, le C.S.M. a accru son rôle. On ne pouvait pas la traiter par-dessus la jambe. Elle connaissait tant de gens. » Il n'empêche : elle tourne en rond. Voilà un métier de gala où elle est en mesure de démasquer les intrigues du pouvoir, d'en profiter aussi. Témoignage, en 1972, de l'écrivain-journaliste Arthur Conte, alors président de l'O.R.T.F. : « J'établis avec Philippe Malaud [le ministre de l'Information], Pierre Juillet et Marie-France Garaud [les deux principaux conseillers du président Pompidou] la liste des administrateurs [...]. Sont finalement choisis Jean Autin, inspecteur général des Finances ; Simone Veil ; le colonel Marceau Crespin, directeur des Sports ; Daniel Lesur, compositeur de musique, ancien directeur de l'Opéra ; François Lhermitte, professeur à la faculté de médecine de Paris, et Raymond Polin, professeur, lequel, pour le souci que nous avons de symboliser la présence de l'Université au Conseil, est finalement préféré à l'écrivain Jean d'Ormesson et à l'actrice Michèle Morgan¹. »

1. Arthur Conte, *Hommes libres*, Plon, 1973.

L'élite de notre bourgeoisie d'influence : Simone Veil y figure désormais en bonne place. René Pleven, l'ami ministre, la dépêche aussi à Strasbourg, expert au Conseil de l'Europe, mais toutes ces fonctions, tous ces honneurs ne suffisent pas à remplir pleinement sa vie. Première femme secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature ? « Femme-alibi », rétorque-t-elle, furieuse au souvenir de ces appelés du contingent mis au service du C.S.M. dont elle a exigé la mise aux arrêts de rigueur tant ils faisaient preuve de familiarité, presque de grossièreté, à son égard. « Ça les a calmés », marmonne-t-elle, encore choquée aujourd'hui par l'impudence, la vanité masculines. Elle s'en explique parfois avec Marie-France Garaud, l'un des « hommes forts » de l'Élysée sous « M. Pompidou ». « J'étais bien avec Marie-France, reconnaît Simone. Bien sûr, quand je lui rendais visite, nous évoquions les affaires, le pouvoir, la politique, mais nous avions aussi des relations de femmes, nous parlions dans le détail de nos boucles d'oreilles. » Le binôme peut paraître étrange. Que peuvent-elles bien échanger, Marie-France, « la » Marie-France, disent avec crainte et dédain ses si nombreux détracteurs, cette grande bourgeoise arpentant à cheval ses terres du Poitou, Marie-France, cette splendide tueuse élevée, dressée plutôt, dans le catholicisme de province, et Simone, la petite Juive « décavée » de Nice, étrangère à cette France du terroir que l'autre incarne à merveille, Simone, aussi séduisante que sa complice, aussi attirante, mais incapable d'en jouer avec autant de maestria pour conquérir les honneurs, le pouvoir, seules choses qui comptent aux yeux de Marie-France ?... Oui, qu'ont-elles en commun, ces deux divas sur lesquelles les hommes se retournent, hormis un goût identique pour les

chignons noués serrés et les tailleurs Chanel bon chic bon genre ? L'une, Marie-France, qui affiche avec amusement un cynisme radical, et l'autre, Simone, qui insiste tant et plus sur le respect impératif des « principes » ? Un même attachement viscéral à la littérature, à la peinture et, surtout, un désir de revanche. Dans la bonne société de Poitiers, les demoiselles devaient se taire et Marie-France a toujours refusé cette règle. Elle se donnera les moyens, tous les moyens, pour contourner l'interdit. Mme Garaud châtie.

Plus extravertie que Marie-France, Simone est cependant moins hargneuse et peu retorse. Simone et Marie-France, capables l'une et l'autre de mots assassins, de ricanements et de cancaneries, exerçant toutes deux leur métier avec un professionnalisme sans faille, conscientes qu'une « bonne femme » dans ces milieux-là n'a pas le droit à l'erreur. Quelque temps après les élections présidentielles de 1974, Marie-France Garaud s'apprête à jouer un rôle essentiel dans le destin de Simone Veil, sur le point de s'étioler dans ses fonctions...

Le 19 mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing est donc élu président de la République. Le nouveau chef de l'État est un personnage complexe, tourmenté. Surprenant aussi : alors qu'il entend conduire des réformes à un rythme effréné, il choisit pour les impulser un Premier ministre, Jacques Chirac, qui, lui, les abhorre. « Selon Chirac, explique l'ex-ministre de l'Éducation nationale René Haby, les problèmes de société n'existent que si on les pose¹. » Giscard a l'intention de les porter sur la place publique. En deux phrases, il résume son état d'esprit : « De ce jour

1. Catherine Nay, *La Double Méprise*, Grasset, 1981.

[son élection] date une ère nouvelle de la politique française. Vous serez surpris par l'ampleur et la rapidité du changement. » Tant pis pour Chirac et les siens, Garaud et Juillet, les ultra-conservateurs. Qu'ils s'adaptent, ou qu'ils partent, puisqu'en V^e République, le président édicte et ordonne, seul, tout-puissant. À la « France des profondeurs » qu'entend préserver Chirac – il tient ce souci de son « maître » Pompidou –, Giscard réplique par la « France de l'intelligence et des évolutions ». Il impose par exemple la majorité à dix-huit ans. L'intérêt de cette mesure échappe à Chirac.

Le Premier ministre reste par ailleurs abasourdi, pétrifié, lorsque Giscard lui confesse une conviction « ancrée au plus profond de lui-même », une certitude étrange, à la limite du baroque : le gouvernement doit en priorité s'appuyer sur les Françaises pour entraîner le pays tout entier dans le changement. « Giscard avait été extraordinairement frappé par l'explosion féministe, précise la journaliste Françoise Giroud, à qui il offre un secrétariat d'État à la Condition féminine. Il avait compris que le phénomène n'avait rien d'anecdotique, qu'il ne concernait pas exclusivement Paris – selon le mot absurde de Chirac – et qu'il s'agissait en fait d'un mouvement de fond. Giscard, vous savez, tient aux femmes, à leurs avis, à leur compréhension. » Il en est ainsi depuis l'enfance. « Sa mère, May Giscard d'Estaing, était une femme libérée, affirme l'ex-députée socialiste Françoise Gaspard, figure du mouvement féministe. Elle a élevé son fils en lui faisant comprendre que les femmes, ça compte. Giscard n'est pas, quoi qu'en dise la légende, un homme à femmes. C'est un homme à mère. »

Cet homme-là, élu chef de l'État, ne peut pas, ne veut plus ignorer que, chaque année, un demi-million de Françaises, au moins, se font avorter

dans la clandestinité, à l'étranger pour les bourgeoises, dans la misère et le danger de mort pour les autres. L'avortement, « crime contre l'État et contre la race », tonnait Pétain, s'appuyant sur une loi scélérate du 31 juillet 1920, qui punissait la « tentative » aussi sévèrement que le fait, instaurait le devoir de délation, empêchant toute information sur la contraception, assimilée à l'avortement. La France de Vichy avait fait exécuter le 30 juillet 1943, « pour l'exemple », une blanchisseuse-avorteuse. La loi, depuis, n'a guère évolué. Elle n'est plus appliquée mais n'en demeure pas moins la loi. « Notre législation est à la fois archaïque, inadaptée, inefficace, inhumaine, injuste », admet en 1973 le gaulliste Jean Taittinger, alors ministre de la Justice. Une prise de position courageuse, mais sans effet : la majorité du président Pompidou refuse toute évolution. Les lois Neuwirth sur la contraception, votées par le Parlement depuis quelques années déjà, ne sont toujours pas, ou mal, appliquées. L'ex-Premier ministre Michel Debré s'y oppose, au nom de la « natalité ». L'Église de France aussi, au nom du « respect de la vie ». Les commandos de l'association « Laissez-les vivre » n'en veulent pas, au nom de la lutte « contre l'assassinat institutionnalisé ». Alors, l'interruption volontaire de grossesse... Dernier ministre de la Santé sous Pompidou et premier lieutenant politique de Giscard, Michel Poniatowski avertit sans détour le chef de l'État, qu'il est l'un des rares à tutoyer : « Si tu ne règles pas ce problème dès le début du septennat, nous aurons droit à un avortement sauvage devant l'Élysée ou dans le hall d'un ministère. » Giscard acquiesce, il était d'ailleurs disposé à annoncer, durant la campagne électorale, sa détermination à libéraliser la loi. Sur ce point au moins, il se retrouve en concor-

dance avec François Mitterrand. Mais son entourage l'en a dissuadé : la France droitière, la France des bénitiers pourrait prendre prétexte de cet « abandon des valeurs » pour se détourner de lui.

« À de multiples reprises, j'ai insisté afin qu'il mette la pédale douce sur l'I.V.G., admet l'avisé Jean Serisé, jadis proche de Pierre Mendès France. Son électorat ne l'aurait pas toléré. J'ai éprouvé les pires difficultés à obtenir satisfaction. Il me demandait si je me souvenais du Manifeste des 343, publié dans *Le Nouvel Observateur*. » Il serait certes difficile d'effacer un tel épisode de la mémoire collective. *Charlie-Hebdo*, « journal bête et méchant », avait inventé pour l'occasion un titre désormais fameux : « Qui a engrossé les 343 salopes ? » Giscard avait souri. Mais il n'en avait pas moins pris l'affaire très au sérieux. Le 5 avril 1971, Delphine Seyrig, Françoise Fabian, Simone de Beauvoir, Christiane Rochefort et 339 autres femmes, célèbres ou inconnues, reconnaissaient : « Je me suis fait avorter... Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes... » Giscard, ministre de Pompidou de 1969 à 1974, sait qu'il ne peut plus en être question, que le black-out sur ce sujet est une turpitude, la preuve irréfutable que les responsables politiques, s'ils n'agissent pas très vite, feraient preuve d'une dégradante lâcheté. Le procès de Bobigny s'était chargé de le signifier à tous ceux qui en doutaient encore¹.

1. Sur la lutte des femmes dans les années 1970, lire l'excellent livre de Françoise Picq, *Les Années mouvement*, Éd. du Seuil, 1993.

Octobre 1972 : le tribunal pour enfants de Bobigny juge Marie-Claire, seize ans. Violée par un camarade de classe, elle s'est fait avorter. Le violeur l'a dénoncée à la justice...

La mère de Marie-Claire : « Je suis moi-même mère célibataire. J'ai vécu cela, je le vis encore, les humiliations, les affronts, montrée du doigt. Alors ça, en aucun cas, je n'aurais permis que ma fille subisse le calvaire que j'ai vécu. C'est mon devoir, et je la défendrai jusqu'au bout... »

Mme B., l'avorteuse, n'est pas une « professionnelle » : « J'ai eu pitié, je regrette d'avoir enfreint la loi, je n'ai pas conscience d'avoir mal agi. »

Marie-Claire : « Il m'a forcée à faire l'amour. Je ne veux pas de l'enfant d'un voyou. »

Maître Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir et avocate de l'inculpée : « Cette loi est objectivement mauvaise, immorale, caduque. »

Le tribunal en prend acte. Marie-Claire est acquittée.

Quand Valéry Giscard d'Estaing, quelques jours avant le second tour de l'élection présidentielle, a rappelé son « respect de la vie », insistant sur « la liberté de conscience de chacune », les Françaises ont compris qu'il allait transformer la loi. Elles ont voté V.G.E. plutôt que Mitterrand : 54 % contre 46 %.

Pour le président, c'est une priorité : obtenir des députés qu'ils avalisent une loi sur l'interruption de grossesse. Il lui reste à trouver un ministre qui, d'abord, propose un texte acceptable et qui soit aussi capable de l'assumer, de le porter jusqu'au Palais-Bourbon. Le nouveau ministre de la Justice, Jean Lecanuet, avertit aussitôt Giscard qu'il refusera cette responsabilité, « quitte à abandonner son portefeuille ». S'il affirme « comprendre l'urgence absolue d'un tel texte », le chef

démocrate-chrétien précise que son catholicisme lui « interdit » toute initiative en ce sens. Françoise Giroud, chargée de la Condition féminine ? La logique le voudrait et Giscard y a songé. Peu de temps... Ce serait une inutile provocation envers la droite de la droite que de confier un dossier aussi sensible à cet exécré ministre « réformateur » qui ne la ménage pas et incarne, avec grâce et talent, la quintessence de ce qu'elle hait, de ce qui l'affole : la grande bourgeoise émancipée. Elle ne sait pas, cette droite, pas encore, ce qui l'attend... « Vous êtes trop conceptuelle, glisse furtivement Giscard à Françoise Giroud pour expliquer sa décision de l'écarter. Je donnerai ce dossier au ministre de la Santé. » Elle lui en voudra, longtemps. « Il y a deux Giscard, confie-t-elle. L'intelligent, capable de toutes les synthèses, de voir très loin. Et puis le personnage mesquin, un peu surnois et lâche... » Le président, pernicieux, l'interroge sur le compte de Simone Veil, une quasi-inconnue dont « on » lui a parlé. « Peut-on compter sur sa fermeté au sujet de l'avortement ? » Françoise Giroud, avec une grande tenue : « Bien sûr, je le crois¹... »

Le 27 mai 1974, les Veil dînent en ville. Rien que de très habituel. Antoine a répondu, comme tous les soirs, à une invitation. Cette fois, le couple s'assoit à la table de Raymond Arasse, le secrétaire général de la R.A.T.P., avenue Niel. Vers 22 heures, « on » demande Mme Veil au téléphone. Elle revient une quinzaine de minutes plus tard, reprend sa place et la conversation, sans donner la moindre indication sur cet appel. Elle ne semble ni inquiète ni nerveuse, encore moins pressée. À minuit, ce bel échantillon mondain se

1. Franz-Olivier Giesbert, *Jacques Chirac*, Éd. du Seuil, 1987.

sépare. Dans la voiture, avant le premier feu rouge, Simone lâche à Antoine d'un ton plus posé qu'à l'accoutumée : « C'était Chirac au bout du fil. Il me propose d'entrer au gouvernement, a priori au ministère de la Santé. Je dois répondre demain. » Antoine ne doute pas un instant qu'elle ira.

Quelques heures plus tôt, Chirac s'en était allé de son pas gaillard à l'Élysée afin d'envisager avec le président la liste gouvernementale. Le Premier ministre ne tarde guère à comprendre qu'il perd son temps, qu'il s'est déplacé pour avaliser les décisions du duo Giscard-Poniatowski. Si l'on se réfère à la Constitution de la V^e République, le chef du gouvernement « désigne » les ministres ; ce ne fut en réalité jamais le cas, chaque président s'arrogeant systématiquement ce privilège. Mais, au moins, la bienséance, les bonnes manières exigent que le personnage installé à Matignon soit consulté, qu'il prenne lui-même contact avec « ses » ministres pour les avertir de la « bonne nouvelle ». Giscard n'a pas envie de respecter la coutume. Il prévient juste Chirac de ses décisions, confirmant ainsi que l'État gaulliste, tant critiqué et haï, est en cours de dépeçage. Aux giscardiens historiques, les postes clés : Poniatowski à l'Intérieur, Fourcade aux Finances, d'Ornano à l'Industrie, Bonnet à l'Agriculture. À Lecanuet, un acharné de l'antigaullisme, une belle récompense après un combat de si longue haleine : la Justice. Les Affaires étrangères ? Offertes à un diplomate inconnu et ectoplasmique, Jean Sauvagnargues. Il faut des gaullistes au gouvernement ? Qu'à cela ne tienne, Giscard et Ponia en dégotent une paire. Deux inconnus, deux fantômes de la politique : le sénateur Jacques Soufflet (à la Défense) et le motard André Jarrot (à la Qualité de la vie).

Chirac réalise-t-il ce jour-là que Giscard veut lui faire la peau ? Non pas au Chirac sympathique, que le président apprécie, mais au Chirac incarnation du néo-gaullisme ? Le chef du gouvernement suggère, presque avec timidité, la désignation de trois secrétaires d'État proches de lui : Olivier Stirn, Pierre Lelong et René Tomasini. Giscard y consent... Pour mieux l'assommer. Trois « réformateurs » sont pressentis eux aussi : Jean-Jacques Servan-Schreiber, propriétaire de *L'Express* et adversaire jadis exalté du Général, Françoise Giroud, directrice dudit hebdomadaire, et Anne-Marie Fritsch, député de la Moselle, dame patronnesse du « schreibérisme ». « J'ai refusé, raconte Chirac. Ce n'était pas mon gouvernement, mais tout de même... J'ai répliqué à Giscard que J.-J. S.-S., c'était déjà limite ; qu'avec l'arrivée de Françoise Giroud, ce gouvernement ressemblerait à une annexe de *L'Express* ; et que Mme Fritsch, il n'en était pas question. »

« Mais j'ai promis le changement, lui rétorque Giscard. J'ai d'ailleurs assuré à Mme Fritsch le ministère de la Santé et je me suis engagé à nommer trois ministres femmes. J'ai retenu Françoise Giroud et Hélène Dorlhac. Qui me proposez-vous à la place de Mme Fritsch¹ ? – Simone Veil, réplique le Premier ministre. Je l'aurais bien vue à la Justice, mais puisque vous tenez tant à Lecanuet... »

L'idée Veil a germé dans l'esprit de Marie-France Garaud qui l'a aussitôt testée auprès de Michel Poniatowski. « J'étais pour une fois d'accord avec elle, se souvient-il. Ministre de la Santé, j'avais consulté Simone Veil, sur l'avortement précisément. »

1. Franz-Olivier Giesbert, *op. cit.*

Vingt ans plus tard, Jacques Chirac se rappelle une histoire inédite dans la chronique politique de la République. Il raconte : « Je m'en suis aperçu bien des années après : le début de mes difficultés avec Pierre Juillet [son mentor de l'époque et l'inséparable compagnon de Marie-France Garaud] remonte en fait à la nomination de Simone. Juillet voulait que Marie-France entre au gouvernement, il en rêvait. Il m'en a voulu de ne pas avoir su le discerner. Je l'avoue : pousser Marie-France au gouvernement ne m'est pas venu une seconde à l'esprit. »

Simone Veil ministre. Entêté, Giscard dit d'abord non. Rancunier, il ne veut pas céder. Passe encore que la « protégée » de Chirac ait apporté son écot à Chaban au premier tour ; mais elle aurait choisi Mitterrand au second ! Une faute ? Pire : une trahison. Chirac ne se démonte pas : « Je peux vous assurer que Mme Veil n'a pas voté Mitterrand. Ce qui n'est pas le cas de Mme Giroud. » Le coup est bas, efficace néanmoins. « Je n'ai pas voté Mitterrand, assure Simone aujourd'hui. Pour une raison rédhibitoire : j'étais profondément hostile au personnage et au programme commun socialo-communiste. » Si Jean Lecanuet est « tout à fait contre cette nomination », puisque Antoine et Simone appartiennent à la branche centriste « rivale », le renfort de Michel Poniatowski est d'une influence capitale.

« C'est vrai, dit-il, j'ai plaidé sa cause auprès de Giscard. Je lui ai affirmé que Simone Veil serait parfaite pour faire avaler à la Chambre et aux Français de droite le texte sur l'avortement. Cette loi était aux yeux du président d'une telle importance que, in fine, peu lui importait le ministre, pourvu qu'il soit efficace. » Va pour Simone Veil, malgré Giscard. Son autre confident, Michel d'Ornano, après s'être abstenu de toute initiative,

a beau jeu de trouver ce choix « excellent » et de rappeler qu'en février 1973, le journal *Marie-Claire* avait imaginé un gouvernement exclusivement composé de femmes. Sur le photomontage, on pouvait reconnaître quatre dames à chignon : la banquière Gilberte Beaux, la journaliste Mérie Grégoire, alors au faîte de la gloire, Marie-France Garaud l'incontournable, et une inconnue, Simone Veil. Giscard en a au moins retenu une sur les quatre.

Qui consulte-t-elle avant d'accepter ? Antoine, bien sûr. Antoine, « prédisposé à devenir ministre », glisse, perfide, le giscardien Jean Serisé. C'est Simone qui le sera. Antoine, « celui qui devait faire carrière en politique », rappelle André Rousselet, son plus proche ami. Alors que Simone, jusque-là, servait d'appoint. « Antoine voulait être un acteur de la vie politique », confirme l'industriel Dominique de La Martinière, vieux complice des Veil. Simone joue ce rôle. Antoine, amoureux passionné de la politique, ravalé au rang d'époux du ministre. « Il en a souffert quelque temps, remarque Marie-France Garaud. Il aime tant la politique ! Un soir, nous dînions ensemble et nous évoquions, cela va de soi, les affaires politiques. Simone a voulu intervenir. Il l'a interrompue : "Une seconde, s'il te plaît, nous parlons politique." »

Confronté à un cas de figure peu banal, Antoine se conduit avec une parfaite élégance. Il encourage Simone, lui promet de l'aider à former son cabinet. En retour, elle veillera avec la plus extrême attention à ce qu'Antoine soit convenablement traité, dans les dîners officiels, notamment qu'il ne soit pas relégué à une table de sous-fifres. Quand ce sera indispensable, elle poussera des hauts cris. « Le lendemain de son

entrée au gouvernement, il y avait un cocktail réunissant les inspecteurs des Finances dans un salon de l'U.A.P., se souvient le banquier Jean-Paul Delacour, numéro deux de la Société Générale et par ailleurs beau-frère d'Édouard Balladur. Simone est arrivée au bras d'Antoine, elle l'accompagnait, elle entendait ainsi signifier que, ministre, elle n'en demeurerait pas moins épouse. »

Avant tout, elle recherche l'indispensable caution d'Antoine pour conforter une résolution évidente. « J'avais envie de voir, reconnaît-elle, de prendre des décisions, d'en exiger l'application. Sans doute ai-je été un peu vaniteuse : je croyais en mes possibilités d'infléchir, dans le bon sens, quelques grands dossiers » ; le sentiment de Jean, son fils aîné, ensuite. Elle le joint au Maroc, où il prend quelques jours de vacances. Ses analyses lui ont toujours importé. « Dis oui, tout de suite », s'écrie-t-il ; l'avis de sa sœur Denise, enfin : favorable, une fois encore. Et les impressions de celles de « là-bas » ; celles qui sont revenues à ses côtés d'Auschwitz, qu'en pensent-elles ? Voilà en vérité la seule confrontation que Simone redoute. « Elle nous a quasiment convoquées à son domicile place Vauban, Marceline Loridan et moi, raconte Anne-Lise Stern. Elle hésitait. Nous lui avons dit que ses doutes étaient ridicules, que cette affaire d'avortement était trop importante pour se défilier. En fait, j'ai vite compris qu'elle voulait nous voir pour qu'on lui dise d'y aller. Nous avons parlé. Beaucoup, longtemps. De sa mère. De Milou... » Histoires de femmes, entre femmes. Histoires de vies et de morts. De résurrections parfois.

L'avortement dans tout cela ? La vie, la mort de la femme. La vie que donne la femme. Et le président de la République qui exige, lui, que « ça

aille vite ». « Simone était assez émue, indique la magistrate Myriam Ezratti présente à ses côtés dès les premiers jours. Les fleurs et les télégrammes arrivaient, nous avons maintenu notre déjeuner et elle se préoccupait déjà de "bien remplir" une fonction qu'elle "ne connaissait pas". Simone est une consciencieuse, elle revendique cette qualité. Je l'ai vue se mettre dans la peau du personnage qu'elle allait devenir. »

Mais comment les filles du M.L.F., du M.L.A.C. ou de Choisir voient-elles cette ministre – bourgeoise – de droite ? D'un mauvais œil ? « Nous avons vite compris qu'elle était inattaquable », reconnaît Françoise Gaspard. À cause de la déportation, mais pas seulement. En raison d'un féminisme à fleur de peau. Elle rit, jusqu'aux larmes, à la seule évocation des slogans féministes de Mai 68 dont elle se délectait à l'Odéon et qui perturbaient tant les garçons, notamment ces deux-là : « Roulées par le patron, baisées à la maison », « Qui fait la cuisine pendant qu'ils parlent de la révolution ? Qui garde les enfants pendant qu'ils vont à des réunions ? Qui tape les tracts pendant qu'ils rédigent et organisent l'avenir ? Qui prend les notes pendant qu'ils ont le micro ? C'est nous, toujours nous ! » Elle n'est pas dupe, enfin, du sens qu'il faut donner à sa promotion ministérielle : « J'ai le sentiment d'être la femme-alibi qui donne bonne conscience. »

Féministe, Simone ? À sa façon. Elle veut se souvenir d'Yvonne subissant, de la part d'un mari tatillon, les petites humiliations quotidiennes de la femme au foyer. Elle n'a pas non plus oublié la réflexion de sa belle-mère un jour qu'elle lui montrait une chemise, « achetée pour Antoine ». « Tu l'as achetée avec l'argent qu'il te donne », s'entendit-elle répondre. Elle ne serait jamais dépendante d'un homme, s'était-elle promis une

fois de plus. Elle ne supporte pas, elle n'a jamais supporté le paternalisme cauteleux des hommes. Jadis, déjà, ses emportements contre André s'inscrivaient dans ce refus. La misogynie des magistrats, ensuite, l'irritait ou l'amusait, cela dépendait du moment. Femme et ministre, elle s'attend à tout, aux numéros de charme comme aux marques de mépris. Alors, elle choisit de cogner, tout de suite, préventivement, pour les avertir – collègues ministres, technocrates et journalistes, tous – qu'elle ne se laissera pas faire : « La suffisance masculine, dès qu'il s'agit d'économie par exemple, est particulièrement stupide. Après coup, les hommes en ont conscience... Avez-vous remarqué comment les journalistes parlent de moi, un peu ampoulés, un peu condescendants... Ça m'agace ! » Elle opte donc d'emblée pour l'autorité, voire l'autoritarisme, avec ses interlocuteurs masculins. « Dans l'exercice du pouvoir, assure-t-elle, les femmes ne peuvent avoir la même attitude que les hommes. Notre langage ne peut pas être identique, notre comportement non plus. Nous supportons des familiarités qu'un homme n'accepterait pas. Nous ne sommes pas assez dures. Il faut l'être plus, il faut exiger. » Façon de se couvrir, de se fortifier et de vérifier ce précepte cher à Simone de Beauvoir : « Le problème de la femme est un problème d'homme. » Elle repense, avec fureur, à ce voyage en avion peu de temps avant son accession au gouvernement : « J'ai demandé *Le Monde* au steward. Il m'a répondu qu'il ne pouvait pas me le donner parce qu'il ne lui en restait qu'un mais, qu'en revanche, il m'amenait *Elle* sur-le-champ... »

Féministe, Simone Veil ? À coup sûr. Même si la logomachie des filles du M.L.F., leur discours marxiste préfabriqué l'irritent. Simone ne peut

pas tomber dans le panneau simplificateur du « mari violeur » et du « patron exploiteur ». Alors, féministe, vraiment ? « Fondamentalement, assure son fils Jean, féministe au plus profond d'elle-même. Pas au plan théorique, au quotidien, dans la vie. Elle a toujours pris la défense de ses belles-filles contre ses fils. Elle leur trouvait des excuses ; à nous bien peu. » Myriam Ezratti nuance, tout en confirmant : « Je dirais militante des droits de la femme plutôt que féministe. Mais une militante du genre acharné. » Au début des années 1970, le M.L.F. attachait une grande importance à la nouvelle loi sur la filiation. Élément essentiel de ce texte : toutes les discriminations légales à l'égard des enfants naturels disparaissaient. « L'enfant naturel, stipulait le législateur, a en général les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'enfant légitime dans les rapports avec ses père et mère. » Les féministes étaient satisfaites : la directive protège l'enfant et, par contrecoup, les mères célibataires sont enfin respectées, respectables. Elles ignoraient, les filles du M.L.F., que le magistrat Simone Veil avait conçu l'essentiel du projet, qu'elle avait affronté, avec dureté parfois, les tenants de l'ordre moral et qu'elle avait triomphé grâce au soutien de Georges Pompidou, ce conservateur éclairé. Féministe, pour de bon ? Un court article du quotidien *France-Soir*¹ le prouve : « Mme Simone Veil vient d'obtenir que les deux policiers chargés de sa protection soient remplacés par des femmes [...]. Le désir de Mme Veil a provoqué une petite révolution au ministère de l'Intérieur. En effet, depuis toujours, ce sont des hommes qui assurent ces fonctions. Mme Veil en a eu assez

¹ 1. *France-Soir*, 21 février 1976.

d'être flanquée de deux gardes du corps masculins. Le cas n'était pas prévu. Mais elle a eu gain de cause [...]. On aurait plutôt attendu cette initiative de la part de Mme Giroud, secrétaire d'État à la Condition féminine. Mais Mme Giroud continue à avoir ses gardes du corps masculins... »

Valéry Giscard d'Estaing est impatient. Le 23 juillet 1974, à l'occasion de sa première conférence de presse, en grande pompe, sous les ors de l'Élysée, le président de la République prend la peine – et le risque, pensent la plupart de ses proches – de rappeler aux Français(es) qu'il est grand temps que la loi de 1920 soit rayée de l'arsenal judiciaire : « La libération de l'avortement devrait être traitée par le Parlement lors de la prochaine session d'automne. Je souhaite qu'il tranche dans un sens libéral et non répressif. » Le pari de Giscard est osé. Huit mois auparavant, le 14 décembre, les mêmes députés – le nouveau chef de l'État a estimé inutile de dissoudre l'Assemblée nationale et de procéder à de nouvelles élections législatives – avaient saboté un projet de loi présenté par le garde des Sceaux Jean Taittinger. La proposition était pourtant de la plus extrême prudence. L'avortement était autorisé dans trois cas, pas un de plus : risque de malformation pour l'enfant ; grossesse consécutive à un viol ; grossesse mettant en danger la santé physique ou mentale de la future mère ; 255 députés contre, 212 pour : aux oubliettes ! Quelques fortes déclarations avaient étayé ce refus. Celle du député gaulliste Émile Bizet, par exemple, un bel esprit : « Si nous légalisons aujourd'hui l'avortement, on nous demanderait demain de légaliser les mariages d'homosexuels » ; ou celle-là encore du sénateur, gaulliste lui aussi, Jean Bertaud : « Un tel texte ne peut que favoriser la dissolution

des mœurs, voire, chez les esprits faibles, la prostitution. » Voici deux réactions représentatives du personnel politique de la majorité – de sa majorité ! – auquel Simone Veil devra faire face. Car Giscard ne manque pas de le lui rappeler : « La loi sur l'avortement, c'est vous qui la présenterez. » Son profil est en effet idéal : femme, juriste, sans engagement partisan ni circonscription à défendre, en conséquence pas d'électeurs à ménager. Au cours de leur tête-à-tête, le président se contente de lui donner quelques indications générales. « Faites comme vous l'entendez, madame », lui glisse-t-il. Est-ce une marque de confiance ? Elle hésite toujours sur le sens qu'il convient de donner à l'octroi de cette inhabituelle liberté. Elle lui sera reconnaissante de préciser, à la table du Conseil : « Si la liberté de vote sur une telle affaire va de soi, les nouveaux députés, vos suppléants, messieurs, seront eux contraints de voter en faveur du futur projet de loi parce qu'ils vous représentent en quelque sorte. » Aucun doute possible : Giscard s'implique. À sa façon, du bout des doigts. Tout en se compromettant, de manière irréversible, au regard – éploré – de la frange la plus réactionnaire d'une bourgeoisie déboussolée. Plus tard, Giscard expliquera ainsi sa décision au pape Jean-Paul II : « Je suis catholique, mais je suis président de la République d'un État laïc. Je n'ai pas à imposer mes convictions personnelles à mes concitoyens, mais à veiller à ce que la loi corresponde à l'état réel de la société française. Je juge légitime que l'Église demande à ceux qui pratiquent sa foi de respecter certains interdits. Mais ce n'est pas la loi civile qui peut les imposer, par des sanctions pénales, à l'ensemble du corps social. » Quant à Chirac, le cas est différent, ambigu, à l'image du personnage. Recevant Simone Veil, le Premier ministre

convient, du bout des lèvres, qu'il est « plutôt hostile » à une loi sur un tel sujet.

« Il m'a dit d'abord : "L'I.V.G., c'est une histoire de bonnes femmes. Elles n'ont qu'à se débrouiller." Il m'a dit ensuite : "Vous ne passerez pas avec votre texte. Vous allez vous brûler." Mais ensuite, Chirac m'a témoigné une grande complicité, une vraie loyauté et une étonnante capacité de réconfort moral. » Chirac, dans toutes ses dimensions, à la fois réducteur et chic type. « Il était à fond contre l'I.V.G. et à fond contre la majorité à dix-huit ans », insiste Françoise Giroud. Interrogé, vingt ans plus tard, le président du R.P.R. dément : « J'étais favorable à un projet dès l'instant où le principe du respect de la vie était confirmé. Simone Veil m'a assuré qu'il en serait ainsi. Je l'ai donc soutenue, à fond. »

Le paysage dans lequel elle s'inscrit désormais est brouillé. Mesurés à l'aune de ce projet de loi sur l'avortement, les repères politiques coutumiers, ces règles qui rassurent, ne fonctionnent plus. Etrange contexte : le président de la République engagé en faveur d'une législation révolutionnaire ; son Premier ministre réticent ; la plupart des ministres en désaccord ; la plus grande partie de sa majorité en révolte. La gauche socialiste, communiste et syndicale, elle, crève d'envie de dire « oui », mais est-il bien raisonnable d'approuver un gouvernement « réactionnaire » ? Le mouvement féministe ? Mais il est déchiré entre les gauchistes opposées « idéologiquement » à toute législation sur le corps (« Je refuse qu'on légifère sur mon corps ») et les réalistes qui admettent, elles, la nécessité « pratique » d'une loi. Simone Veil a la réputation d'être « bordélique ». Dans ce « bordel », elle reste pourtant l'une des rares à savoir où elle va, comment et pourquoi.

D'emblée, elle réfute toute discussion théorique, théologique. Elle ne se prête pas au débat, vain et sémantique, sur la « vraie nature » de l'embryon. Les deux membres du cabinet chargés de rédiger le projet, la juriste Myriam Ezratti et la conseillère d'État Colette Mème, saisissent vite que le ministre, sur ce sujet-là en particulier, n'a pas un goût immodéré de l'abstraction. « Ma force, leur explique Simone, c'est de sentir les choses comme les gens moyens. Ensuite seulement, je conceptualise. » Dans son esprit, il ne peut être question de transiger sur l'essentiel : la décision finale d'avorter doit revenir à la femme, et à elle seule. « Ce n'est ni au pape, ni au président, ni au médecin, ni au juge, ni au mari de décider, mais à la femme qui porte l'enfant », scandent en chœur les filles du M.L.F. Simone Veil pourrait reprendre ce slogan avec elles. Reste à trouver la bonne tactique pour obtenir un vote d'une Assemblée nationale non seulement droite, mais butée, obtuse. « Je ne voulais surtout pas, indique le ministre, que le débat se fourvoie sur le terrain de la liberté du corps. Il fallait insister sur la protection indispensable à la femme en détresse ; il fallait enfoncer le clou de la dignité et fuir cette idée "invendable", chère aux bourgeoises de gauche, selon laquelle une femme peut décider de se faire avorter parce que la grossesse, à ce moment précis, "ne lui convient pas". Les Françaises, favorables dans leur immense majorité à la liberté d'avorter, ne voulaient pas dire à la société : "Je fais ce que je veux de mon corps" ; elles réclamaient le droit de faire entendre un cri : "Je ne peux pas avoir d'enfant cette fois, je n'en ai plus la force." Bien sûr, je suis convaincue qu'une femme doit avoir la "libre disposition de son corps". Mais j'ai choisi d'insister sur la responsabilité. Je présentais cette loi pour

qu'elle passe. Je voulais gagner ! » En résumé, il faut « habiller » pour vaincre. En place depuis quelques semaines seulement, sans la moindre expérience ministérielle ou politique, elle commande. Sans complexe. « Mme Veil était très sûre de ce qu'il fallait penser sur l'avortement », indique Dominique Le Vert, son directeur de cabinet. Craignant une dérive idéologico-parisienne, Simone Veil exige du président et du Premier ministre que Françoise Giroud, secrétaire d'État à la Condition féminine, se fasse le plus discrète possible. Dans *L'Express*, le 20 novembre 1972, alors directrice de la rédaction, elle s'était prononcée avec un formidable courage en faveur de l'« avortement libre ». La formule était sans doute maladroite, imprécise, et Simone redoute que ce « féminisme théorique » d'un ministre épouvantail de la droite lui complique encore la tâche. Voilà qui n'arrange pas les relations entre les deux dames et alourdit l'ambiance autour de la table du Conseil des ministres. Souvenir – grinçant – de Michel Durafour, alors ministre des Affaires sociales : « Simone avait repris Françoise Giroud de volée, indiquant que, décidément, celle-ci ne “connaissait rien à la loi et au droit”. La réplique fut immédiate, tout aussi violente : “Ma signature n'est pas devenue célèbre au bas du *Journal officiel*.” »

Silence de mort dans le salon Murat et Giscard, aux anges, qui s'amuse de cette rivalité.

Pour mieux sortir du problème éthique, le ministre de la Santé entend faire de l'avortement un débat de « grande » politique : l'autorité de l'État est bafouée, tout le monde en convient ; le pays semble divisé, cassé en deux, personne ne le nie. Alors, il convient de remodeler ce paysage fracassé. Elle s'y attelle. Le gaulliste « historique » Maurice Schumann lui demande audience pour

lui signifier, les yeux dans les yeux, qu'elle, Simone Veil, n'a pas le droit de « provoquer une nouvelle affaire Dreyfus ». Elle supporte mal l'accusation ; d'autant plus mal qu'elle sait Schumann, d'origine juive, converti au catholicisme. Certains rapprochements sont malheureux... Ce jour-là, elle acquiert la certitude que les coups ne seront pas seulement rudes, mais qu'elle doit s'attendre à quelques vilénies. « Giscard avait merveilleusement joué, constate Françoise Gaspard. Sans l'avoir prémédité, sans y avoir même songé, il s'était “offert” une Juive pour conduire une affaire majeure où l'Église allait peser de tout son poids. Une façon imparable de mettre à nu toutes les ambiguïtés françaises. »

De juin à octobre, Simone Veil, Myriam Ezratti et Colette Même préparent le texte, tâche minutieuse exigeant un grand sens de la nuance et du droit. Elles savent faire ; ce sont, de l'avis général, trois grandes professionnelles. Mais ce travail en solitaire ne servira à rien si le ministre ne se lance pas dans une opération pédagogique d'explication, d'apaisement, de réconfort auprès de tous les indignés. C'est d'abord une émission de télévision, à l'automne 1974, face à Jean-Marie Cavada. Elle s'y prépare, cornaquée par la journaliste Jacqueline Baudrier et le publicitaire Marcel Bleustein-Blanchet. Sur le plateau, elle balbutie parfois, s'égare dans la syntaxe, s'autorise même quelques approximations : « Quand je m'écoute parler, convient-elle, j'ai honte. » Après deux heures d'antenne qui ne cadrent pas avec les sacro-saints préceptes de l'énarchie au pouvoir habituée aux discours ciselés, carrés, aseptisés, le phénomène Veil apparaît pour la première fois. Les sondages en fournissent dès le lendemain une preuve irréfutable. « Elle a bafouillé, corrige la psychanalyste Anne-Lise Stern, et après ? Ça

montrait que ses propos n'étaient pas théoriques. Elle s'exprimait comme n'importe quelle femme confrontée à un événement capital. » Les Françaises, ce soir-là, loin de la transformer en héroïne inaccessible, la banalisent : une femme « comme elles » au pouvoir. « C'était la première fois, résume Antoinette Fouque, leader du mouvement féministe, qu'une femme au sommet de la puissance publique assumait son état de femme et, mieux encore, affirmait une identité de femme. Elle n'acceptait pas de se travestir en homme pour exercer ses responsabilités. Dans son travail de ministre, elle n'oubliait jamais son sexe. »

Les préventions des féministes à son égard ne résistent pas au combat qu'elles mènent ensemble. Chacun son genre, voilà tout. « Une femme seule et digne, reconnaissent-elles, pour affronter la haine, la misogynie, la suffisance de ceux qui refusent de voir leur échapper le pouvoir sur la procréation¹. » Ils sont nombreux, puissants, organisés, ceux-là, députés, sénateurs, médecins, responsables d'associations, que Simone Veil, dans la seconde phase de son sacerdoce pédagogique, rencontre les uns après les autres. Jean-Paul Davin, l'un de ses proches collaborateurs, arpente les couloirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, à la rencontre de chaque élu de la majorité opposé au projet, et ils sont innombrables. « Je les harcelais, se souvient-il, je les invitais à déjeuner ou à dîner au ministère, et Mme Veil leur expliquait sans relâche. »

Elle éprouve les pires difficultés à les convaincre et réalise que la stupidité machiste n'est pas une illusion entretenue par quelques pétroleuses revanchardes. Ministre à plusieurs

1. Françoise Picq, *op. cit.*

reprises, ex-titulaire du portefeuille de la Santé, gaulliste de gauche, ouvert et charmeur, Robert Boulin, personnage important de la majorité, perd le premier la raison : « L'interruption volontaire de grossesse confiera à la femme la responsabilité d'une décision qui la dépasse. » Simone Veil se promet, le jour venu, de moucher Boulin, lequel n'est pourtant pas seul à penser ainsi. Jean Briane, député réformateur de l'Aveyron, est tout aussi péremptoire : « L'avortement n'est pas une affaire de femme. » Comment réagir devant tant de suffisance et de stupidité ? « Laissez-les vivre » donne des conseils tactiques à tous ceux qui veulent combattre le projet Veil : « Votre député va recevoir des centaines de lettres. Qu'il comprenne, dès la première ligne, que vous parlez d'avortement. Dès la seconde ligne que vous êtes contre. Si vous ajoutez quelque chose, cherchez ce qui intéresse votre député dans ses rapports avec ses électeurs ou avec son parti. »

En sous-main, l'Église offre ses structures à « Laissez-les vivre », mouvement dirigé par le généticien Jérôme Lejeune, scientifique de renom et ultra du catholicisme. « À quoi pouvait-on s'attendre d'autre de la part des curés, rugit Antoinette Fouque. En 1956, le pape était encore hostile à l'accouchement sans douleur. Et voilà qu'une femme, une Juive de surcroît, leur réplique : "Tu avorterai dans le choix" plutôt que : "Tu accoucheras dans la douleur." Elle leur lançait un insupportable défi. » Antoinette Fouque ne déraisonne pas : le cardinal Marty, à l'accoutumée si modéré, publie, le 9 octobre 1974, un communiqué au vitriol. La condamnation de l'archevêque de Paris est sans appel : « L'avortement, même légalisé, demeure une atteinte radicale à la vie humaine, une œuvre de mort. Aucun artifice de langage, aucun texte législatif ne peut

voiler cette terrible réalité. Les déclarations d'intention ne suffisent pas. C'est la promotion de la femme et la vie de l'enfant qui sont ici en cause. Le meilleur service que les catholiques puissent rendre, c'est de garder intactes leurs convictions [...]. C'est pourquoi nous travaillerons sans relâche à la protection de toute maternité. » Simone Veil tente de désamorcer ce refus en prévenant le cardinal Marty que la loi instituera une « clause de conscience » permettant à tout médecin de ne pas pratiquer l'acte si ses convictions le lui interdisent. L'archevêque, s'il est sensible au geste, ne varie pourtant pas d'un iota : il veut obtenir l'abandon du projet. « Nous avons appris, révèle Simone Veil, que le Vatican poussait l'Église de France à l'intransigeance : le pape Paul VI craignait qu'une fois adoptée, notre loi serve de modèle partout en Europe. » La Congrégation pour la doctrine de la foi, l'instance idéologique suprême de l'Église, se penche donc, et de près, sur le cas Veil. Observant l'évolution française avec angoisse, la Congrégation publie à son tour un texte. Chaque mot est pesé, chaque notion précisée, et la condamnation définitive : « Le II^e concile du Vatican, présidé par Paul VI, a très sévèrement condamné l'avortement : "La vie doit être sauvegardée dès la conception. L'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables." Paul VI n'a pas craint de déclarer que cet enseignement n'a pas changé et qu'il est interchangeable. »

Le vendredi 25 octobre, à 10 heures précises, Valéry Giscard d'Estaing préside à l'Élysée un Conseil restreint « consacré au problème de l'avortement ». Pour la première fois, Simone Veil détaille son projet. Françoise Giroud a choisi d'écourter une visite aux États-Unis pour assister à la réunion. Le secrétaire d'État à la Condition

féminine entend-elle veiller au grain ? Redoute-t-elle un texte trop timide ? « Pas du tout, affirme son entourage. Elle rentre pour soutenir Mme Veil. » Tel n'est pas l'état d'esprit de Claude Labbé, le président des 174 députés gaullistes. Avant même d'avoir pris connaissance des propositions du ministre, il menace : « L'U.D.R. s'opposera à tout projet de caractère permissif ne rappelant pas l'interdiction de l'avortement, quitte à la lever dans quelques cas. » Labbé et l'immense majorité des députés de la majorité attendent avec impatience – et inquiétude – l'issue de ce Conseil restreint. Ce qu'ils en apprennent les horrifie.

1 – La loi – indigne – de 1920 est suspendue pendant cinq ans. Après cette période « probatoire », le Parlement se prononcera à nouveau sur la nouvelle loi.

2 – La femme dans une situation de détresse peut demander l'interruption de grossesse avant la fin de la dixième semaine.

3 – L'I.V.G. ne peut être pratiquée que par un médecin, dans un hôpital public ou privé.

4 – Un médecin n'est jamais tenu de donner suite à une demande d'I.V.G. [la fameuse clause de conscience].

Simone Veil a tenu promesse. Le projet se détourne de l'idéologie, de l'« abstraction féministe ». Quelques principes simples, quelques idées fortes pour remettre la société en état de marche, pour mettre un terme au traumatisme de ces femmes qui chaque année avortent dans la clandestinité, le danger et l'humiliation. Le texte prend soin de préciser qu'« en aucun cas l'interruption volontaire de grossesse ne doit constituer un moyen de régulation des naissances ». Un projet modéré, prudent. Le ministre a choisi, délibérément, d'écarter le débat sur la nature de

l'embryon. Trop ambigu, trop sensible ; l'efficacité avant tout. « Je savais, précise-t-elle, que le combat allait être sans merci, violent. Mais je ne mesurais pas la haine terrible que j'allais susciter. »

Il faut d'abord en passer par le mépris, celui des notables qui, dans les salons de la bonne bourgeoisie, s'en prennent à cette « femme », à cette « Juive », qui détruit les fondements de « notre » société. La motion publiée par « Laissez-les vivre », le 19 novembre 1974, est à cet égard limpide : « Le congrès dénonce le scandale de cette politique de meurtre [...]. Le congrès dénonce l'hypocrisie qui consiste à qualifier d'humaine une loi qui tue et de juste une loi qui renverse le droit et les valeurs essentielles de notre civilisation. Le congrès proclame que les innombrables Françaises et Français qui refusent l'avortement et le disent représentent le vrai visage de la France. » C'est dit, sans détour : Simone Veil porte atteinte à la France, aux valeurs, à la civilisation. Président de l'ordre des médecins, le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob prend sa plus belle plume et, sur un ton emplis de morgue, menace les députés : « Si la loi que vous aurez à voter devait libéraliser l'avortement, il serait indispensable, pour sauver l'éthique menacée de toutes parts (expérimentation sur l'homme sain, euthanasie), que le personnel habilité à faire des avortements, médical et paramédical, exerce sous un statut particulier. Car il est évident qu'on ne peut modifier les règles de déontologie pour les seuls médecins pratiquant des avortements sans bouleverser toute la morale et la discipline médicales, et qu'on ne peut demander au corps médical à la fois de sauver la vie par tous les moyens et de donner la mort. » En clair, Lortat-Jacob exige, « en cas de malheur », c'est-à-dire de loi adoptée, la création d'un groupe

de médecins-avorteurs afin que les « vrais » médecins n'aient pas à « se salir les mains ». La réplique de Simone Veil est sévère. Elle rappelle d'abord les origines de l'Ordre, « créé en 1940 » (à l'initiative du régime de Vichy) ; elle insiste ensuite sur ses devoirs : « appliquer les lois de la République ». « Elle ne se laissera pas faire, commente avec dépit Lortat-Jacob après la sèche mise au point. L'adversaire est de taille. » D'autant que l'« adversaire » en question reçoit quelques soutiens du monde médical, celui du docteur Bernard Pons par exemple, député U.D.R. du Lot, ancien ministre, un des « protégés » de Georges Pompidou : « Le professeur Lortat-Jacob fait entrer les clameurs de la rue au Parlement. Le professeur Lortat-Jacob se discrédite en prenant une position partisane. L'« adversaire » n'est pas non plus dépourvue de rouerie, l'« adversaire » ne tarde pas à admettre qu'avant le débat à l'Assemblée nationale, il est sage de donner quelques gages aux indécis. Ainsi, Simone annonce, à la fureur des féministes et de la gauche, que l'assurance-maladie ne remboursera pas l'avortement : « C'est un acte grave. Il faut que les femmes le sachent. Le fait que l'avortement ne sera pas couvert par la Sécurité sociale montre bien que l'on cherche au maximum à les en détourner. » Elle apprend la politique, vite et bien.

Le 14 novembre, la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales désigne le député chargé de rapporter le projet de loi. La tradition parlementaire veut que le rapporteur soit favorable au texte. Le choix se porte sur un gaulliste, Alexandre Bolo. Il est contre toute libéralisation, radicalement contre. Bolo, est plutôt partisan d'un durcissement de la loi, proposant sept amendements tendant tous à interdire

l'I.V.G., « même en cas de risque de malformation de l'enfant ». Un ultra mis en place par les ultras ! Bolo ou l'avant-garde des anti-Veil... Ça y ressemble.

En fait, Alexandre Bolo est nommé avec l'accord tacite de Simone Veil et de son attaché parlementaire, Jean-Paul Davin. De la haute stratégie. « La Commission nous était plutôt favorable et nous le savions, explique Davin. Mme Veil souhaitait qu'elle désigne comme rapporteur le docteur Henri Berger, député U.D.R. de la Côte-d'Or. Mais il était si partisan du texte que ce choix pouvait apparaître provocateur. Bolo est arrivé avec sa batterie d'amendements, tous insupportables. Ses sept propositions ont été retoquées. Il était contraint à la démission. Je savais qu'il en serait ainsi puisque nous avions "fait" la salle en rameutant tous les députés qui nous étaient acquis. Dehors Bolo et place à Berger ! » Lequel est élu, il n'est pas inutile de le signaler, avec le soutien des socialistes. Un joli coup et la démonstration que l'« amateurisme » de Simone Veil est une légende infondée. Le malheureux Bolo a été victime d'une manœuvre conçue, montée et réussie par un ministre que ses pairs voulaient croire incapable de pareille roublardise. « J'ai toujours aimé la ruse, dit-elle, prévoir les coups à l'avance. Seulement, les hommes ne supportent pas. Ils estiment que ce petit jeu-là leur appartient. » Pour surprendre ces « messieurs », Simone Veil trouve en la personne d'Edgar Faure, le président de l'Assemblée nationale, un appui déterminant. Intelligence politique, rouerie parlementaire : « Edgar » promet à Simone de mettre ses « dons » à sa disposition. Dans l'épreuve qui s'annonce, en ces derniers jours de novembre, ce soutien peut devenir une carte maîtresse.

Mardi 19 novembre, 17 h 30. La Commission des affaires culturelles, familiales et sociales « entend » Mme le ministre de la Santé. « Affluence record en commission », titre *France-Soir*. Une soixantaine de députés ont estimé indispensable de se déplacer. Primo, pour jauger le personnage Veil qu'ils connaissent mal ; ensuite, pour parler, intervenir, interroger. Le sujet provoque chez les députés une incontrôlable logorrhée. Maîtresse du dossier dans ses moindres détails, elle réplique à chaque adresse, ferme et flegmatique, évitant cette fois de s'arrêter aux envolées passionnelles, haineuses, de ses détracteurs. Cette première épreuve est surmontée ; la Commission approuve son projet : 22 voix pour, 11 contre, 2 abstentions. Le décompte des votes n'est pas sans intérêt : 13 des 20 commissaires de la majorité s'opposent au texte ; les 15 voix communistes et socialistes appuient, elles, le gouvernement. « Ce projet de loi marque un véritable progrès », commente Jacques Chambaz au nom du P.C.F. « Malgré ses insuffisances, ce projet est à retenir », ajoute le socialiste Jacques-Antoine Gau. « Une majorité de circonstance et de mort », hurle le député gaulliste de Paris, Pierre Bas, l'un des détracteurs les plus véhéments de la proposition Veil. « Une majorité d'idées », corrige avec malice Edgar Faure...

Mardi 19 novembre, 21 h 30. La Commission des affaires culturelles, familiales et sociales reçoit cette fois Françoise Giroud, secrétaire d'État à la Condition féminine. « Simone Veil ne souhaitait pas qu'elle s'adresse à la Commission, avoue l'entourage du ministre de la Santé. Nous craignons qu'elle théorise, qu'elle leur fasse peur. » Par souci de crédibilité, par esprit de mesure, Simone Veil consent à la Commission deux amendements supplémentaires : possibilité est donnée au mari d'être « associé » à la décision de la

femme ; obligation est faite aux mineures d'obtenir une autorisation parentale. Secrétaire général de l'U.D.R., Alexandre Sanguinetti rend alors les armes : « Voter ce projet équivaut à un drame de conscience. Mais il le faut. Car la loi de 1920 est insoutenable. » Cette sortie de Sanguinetti est capitale, tant le grognard du gaullisme est écouté par ses troupes. Jacques Chirac a dû insister – et lourdement – pour qu'il y consente. Mais c'est chose faite, et bien faite. « Voilà une vraie réforme insatisfaisante », commente à son tour la féministe Antoinette Fouque. « Insatisfaisante » dans la mesure où Simone Veil s'est entêtée : son vocabulaire se réfère en permanence à la responsabilité et non pas à la liberté. Toutes ces finasseries l'agacent, mais elle n'a pas le choix. Le sort – parlementaire – de sa loi en dépend.

Elle reçoit des lettres, par milliers. Agressives, insultantes, antisémites parfois. « Je les lisais, confesse-t-elle, presque fascinée par tant d'abjections déversées sans retenue. J'en suis arrivée très vite à les dissimuler à mes collaborateurs tant c'était affreux, tant ils en souffraient. » Elle les a pourtant conservées jusqu'à aujourd'hui, empilées dans quelques cartons. Bref extrait de cette litanie de l'indignité :

« Nîmes, le 20 novembre 1974.

« Madame le Ministre.

« Lorsque le président de la République vous a nommée au gouvernement, j'ai appris que vous aviez survécu à Auschwitz. Je m'en suis réjoui pour vous-même, votre famille, votre mari et vos enfants. Désormais, je le regrette. Oui, j'en suis navré.

« Si les députés et sénateurs adoptent votre projet de loi, vous allez à votre tour, Madame, devenir l'un des grands criminels de ce siècle, un assassin en grande série. Vous allez tuer nos

enfants, vous allez détruire notre pays, ses valeurs, sa jeunesse. Et tout cela pour satisfaire une poignée de féministes déchaînées, homosexuelles pour la plupart d'entre elles. Madame, pourquoi êtes-vous à ce point ignoble, vous qui semblez si bien élevée ?

« Je souhaite que vous communiquiez ces quelques lignes au président de la République. J'ai voté en sa faveur. Qu'il sache que je le regrette. Giscard est votre complice, votre souteneur. Vous tuez, il arme votre main.

« Catholique fervent, je me suis toujours défendu de tout antisémitisme. Force est pourtant de constater que cette loi satanique est l'œuvre, Madame, d'une Juive...

« Comprenez que je ne vous salue point. » (M. D. Pharmacien.)

« Elle était inattaquable, en raison, notamment, de sa déportation », soulignait Françoise Gaspard, ex-députée-maire socialiste de Dreux. Quelle erreur !... Ils l'attaqueront avec d'autant plus de sauvagerie qu'elle est revenue d'Auschwitz.

Mardi 26 novembre, 16 heures. En jaquette pour mieux marquer la solennité de l'instant, le président Edgar Faure passe entre deux rangs de gardes républicains au garde-à-vous en tenue d'apparat. Il s'installe au perchoir et déclare « ouverte la discussion de loi sur l'interruption volontaire de grossesse ». Il exhorte aussitôt ses « chers » collègues à la « décence ». Ce rappel, Edgar Faure le craint, ne sera pas inutile : 74 orateurs se sont inscrits, le débat doit durer trois jours et deux nuits. À l'extérieur, fiévreusement, des militants de « Laissez-les vivre » distribuent un tract. Le texte est lapidaire : « Ce sont nos enfants, voilà ce qu'ils en font... » Et la photographie d'un fœtus – « d'un mois et demi », pré-

cise la légende – « violemment écartelé au moment d'un avortement par aspiration ». Installés devant les différentes entrées de l'Assemblée nationale, des commandos de bigotes, conduits chacun par un prêtre, prient et égrènent leur chapelet. Un débat parlementaire ? Bien plus que cela : une catharsis nationale.

Simone s'est assise au banc du gouvernement. Chignon serré, robe bleue égayée d'un long et lourd collier. À ses côtés, Jacques Chirac est prévenant, attentif, chaleureux. « Il ne voulait pas me laisser seule », se souvient-elle, reconnaissante. « Moi aussi, je vais vous aider », a promis le souriant Edgar Faure, éternel bouddha zozotant de notre théâtre politique. Mais elle est seule à l'instant où il faut leur parler, les convaincre, obtenir que cette effroyable tension décroisse, que la raison retrouve place dans un échange d'idées responsables. Quand elle quitte sa place pour rejoindre le micro, des encouragements lui parviennent : « Tenez bon, vous les aurez, courage. » « Ils viennent des bancs de la gauche », constate, désabusé, son attaché parlementaire Jean-Paul Davin.

Les mains posées à plat sur le pupitre, elle commence avec calme : « Si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, ministre de la Santé, femme et non-parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème, comme devant l'ampleur des résonances qu'il suscite au plus intime de chacun des Français et des Françaises... » Au pied de la tribune, à sa droite, Michel Debré, remonté, déchaîné, tente une première fois de l'interrompre, claquant son pupitre, haussant les épaules. « Pas le problème, le seul problème, la

France et ses enfants », tonne l'ancien Premier ministre du général de Gaulle. « Il en rajoutait, mais avec correction », se souvient-elle.

Simone reprend sans trouble... sous la houlette d'Edgar Faure : « Messieurs, du respect, s'il vous plaît. »

« C'est avec la plus grande conviction que je défendrai un projet qui, selon les termes du président de la République, a pour objet de "mettre fin à une situation de désordre et d'injustice, d'apporter une solution mesurée, humaine, à un des problèmes les plus difficiles de notre temps". Nous sommes arrivés à un point où les pouvoirs publics ne peuvent plus éluder leurs responsabilités. Parce que la situation actuelle est mauvaise, dramatique, déplorable. C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser. » Quelques députés de droite n'y tiennent plus : ils quittent l'hémicycle, « pour éviter un scandale ».

« Je le dis avec toute ma conviction : l'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Je voudrais vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est un drame et ça restera un drame. Je défendrai ce texte avec toute ma conviction, mais il est vrai que personne ne peut éprouver une satisfaction profonde à défendre un tel texte sur un tel sujet. Personne n'a jamais contesté que l'avortement soit un échec, quand il n'est pas un drame. Mais nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les 300 000 avortements qui, chaque année, mutilent les femmes de ce pays, bafouent nos lois, humilient ou traumatisent celles qui y ont recours. »

Jacques Chirac ne la lâche pas du regard ; au-dessus d'elle, Edgar Faure s'est penché, ange tutélaire ; dans la tribune des invités, M^e Gisèle Halimi, présidente de Choisir, a senti passer, précise-t-elle, le « souffle de l'Histoire ».

Pendant près d'une heure, Simone n'a pas été étincelante. Elle a parfois trébuché sur un mot, hésité sur une ponctuation, ses petits travers ordinaires. Mais chacun pouvait sentir en elle une émotion intense, une douleur retenue. Un moment de vérité, un parmi tous ceux qui ont jalonné son destin. Que peut-il lui arriver, trente ans après la marche de la mort ? Rien. Comment redouter ces hommes-là alors qu'adolescente elle en a défié d'autres ? Elle s'est donc contentée d'être elle-même, authentique, forces et faiblesses exposées au grand jour, sous l'œil reptilien des caméras de télévision déversant cette image dans des millions de foyers puisque le président de la République a exigé que le débat soit diffusé en direct. Il lui aura suffi de soixante minutes non pas pour éblouir des millions de Français, non pas pour les séduire, mais pour les convaincre, les persuader et prendre place dans leur allégorie. Cette femme, quarante-sept ans, un mari, trois enfants et des diplômes, entre désormais dans la mémoire collective, seul vrai panthéon de la République. « Je n'ai pas perçu toute l'importance de ce discours, assure-t-elle. Il faut dire qu'ils ne m'en ont pas laissé le temps. » Olivier Guichard par exemple. « Madame, je ne voterai pas votre texte », lui fait savoir ce gaulliste de la première heure. La sortie ne manque pas de piquant. Longtemps, Guichard fut « interdit » de gouvernement à l'instigation d'Yvonne de Gaulle. L'épouse du Général lui reprochait une morale – et une vie – dissolue. Mais le moralisme, lui, est parfois commode en politique... « Tu vois bien

qui sont ces gens-là, fait remarquer à Simone l'ami de toujours, Étienne Garnier, militant gaulliste irréprochable s'il en est, déchaîné contre Guichard et ses prétendues réticences éthiques. Des bourgeois bornés, de fieffés réactionnaires ! » Si elle ne le sait pas encore, ils vont se charger de la mettre au courant. Vingt-cinq heures de débat d'affilée, des centaines d'amendements. Et Edgar Faure, bon pied bon œil, qui veille. Sur Simone. Sur la loi. Sur le trop-plein de bassesses.

Jean Foyer, député U.D.R. de la Sarthe, ancien garde des Sceaux, « conscience » des gaullistes dès lors qu'il s'agit de droit : « Votre texte est un projet de résignation et de désespérance. Vous vous engagez dans une voie attentatoire à la vie humaine. Déjà des capitaux sont impatients de s'investir dans ces avortoirs qui seront des abattoirs. C'est à la liberté d'avorter sans but et sans cause que le gouvernement aboutira. L'État et les pouvoirs publics se préoccupent davantage des femmes qui veulent supprimer leurs enfants que d'aider celles qui veulent les garder. » La majorité des députés de droite se lèvent. Applaudissements en rafales. Simone, la tête penchée sur son pupitre, prend des notes, impassible. Elle se promet de répondre, plus tard et en détail, à son « maître » Foyer qu'elle a servi à la chancellerie. « Je n'ai rien dit de désagréable contre elle. Et pourtant sa loi est meurtrière », fait-il remarquer. D'autres s'en chargeront. À sa place.

Jean Desanlis, député réformateur : « Faut-il qu'après avoir accueilli les immigrés du travail parce que les Français répugnent à certaines besognes, nous devions avoir recours aux immigrés de la famille parce que des Français veulent tuer dans l'œuf le fruit de leur propre chair en refusant de perpétuer leur race ? » Au mot race, la gauche hurle sa rage ; le ministre, lui, ne pipe mot. « Rude

épreuve pour elle, convient Chirac. Deux ou trois types se sont vraiment comportés comme des porcs. » Puisqu'il le dit...

René Feit, député giscardien du Jura, monte à la tribune avec un bocal contenant un fœtus. Le président de séance le rappelle « à la raison ». Exemple de son délire : « Admettre officiellement le droit de tuer des êtres humains, les plus innocents de tous, c'est saper les bases de la civilisation, c'est introduire dans la société un principe de mort qui permettra aux plus forts d'éliminer les plus faibles. Après l'introduction de l'avortement, on peut préconiser des mesures contre les handicapés physiques ou mentaux, contre les bouches inutiles, contre les incurables, contre les poids morts de la société, et en arriver au pire racisme nazi. L'avortement, c'est un génocide légal. » Cette fois, Simone se tasse sur son banc. Les mots ont été choisis, sciemment : « racisme », « nazi », « génocide ». Des mots pour lui faire mal. Des mots pour signifier qu'une Juive peut, à son tour, se transformer en bourreau. « Ces types m'ont traitée de nazie parce qu'ils savaient d'où je venais et non pas parce qu'ils l'ignoraient », affirme-t-elle à Anne-Lise Stern. Mme le Ministre ne s'attendait tout de même pas à pareille épreuve.

Jacques Médecin, député réformateur de Nice : « C'est de la barbarie organisée et couverte par la loi comme elle le fut, hélas, il y a trente ans, par les nazis. » Pierre Bas, député U.D.R. de Paris : « Il est proche, ce monde que nous a prophétisé Aldous Huxley dans *Le Meilleur des mondes*. Le monde a peut-être porté le modèle de la *Vénus de Milo* et celui de l'*Hermès de Praxitèle*. Mais faut-il souhaiter, comme l'organisation néo-nazie qui ravage en ce moment l'intelligence française, qu'il n'y ait plus que des *Vénus* ou des *Hermès* sur la

terre ? Alors Socrate, Esope, Scarron, Beethoven, nés dans des familles d'ivrognes et de grands infirmes, Toulouse-Lautrec, l'humanité aurait-elle dû s'en passer ? » Le Premier ministre, atterré par tant de haine déversée, insiste pour assister à ses côtés aux séances de nuit. Chirac veut l'accompagner dans ce supplice, il craint qu'elle ne supporte pas davantage ces accusations à répétition. « Je n'ai pas voulu, précise-t-elle. Il m'a fait promettre de le réveiller en cas de vrai coup dur. »

Emmanuel Hamel, député giscardien du Rhône : « Bien des avortements ont pour origine le climat d'exaspération de la jouissance que célèbre la société actuelle. » Elle lève la tête de ses dossiers et sourit, un court instant. Tant de stupidités... Hamel s'interrompt et fouille dans son cartable. Il en extirpe un magnétophone, le met en marche et diffuse les palpitations d'un fœtus « conçu le 4 octobre et enregistré le 7 décembre 1973 », précise-t-il. Le président de séance : « Vous n'avez pas le droit de faire entendre à la tribune une autre voix que la vôtre. » Hamel : « Ce n'est pas une voix, c'est un cœur d'enfant. » La nausée : voilà ce qu'elle ressent, de plus en plus fort. Albert Liogien, député U.D.R. de l'Ardèche : « Le gouvernement ouvre toutes grandes les portes de la pornographie. Une nouvelle religion se développe en toute impudeur, son dieu s'appelle le sexe. Cette religion contribue à détruire la notion de vertu, civique, religieuse, républicaine. Et pour les jeunes filles, la vertu tout court. Satan conduit ce bal. » Elle hésite : rire ? Pleurer ?

Jean-Marie Daillet, député réformateur de la Manche : « Supposez que l'on retrouve l'un des médecins nazis qui ont encore échappé au châtiement, l'un de ces hommes qui ont pratiqué la torture et la vivisection humaines. Y a-t-il une différence de nature entre ce qu'il a fait et ce qui

sera pratiqué officiellement dans les hôpitaux et les cliniques de France ? On est allé jusqu'à déclamer qu'un embryon humain était un agresseur. Eh bien ! ces "agresseurs", vous accepterez, madame, de les voir, comme cela se passe ailleurs, jetés au four crématoire ou remplir des poubelles. » Elle pleure, elle n'en peut plus. En elle, irrémédiablement, l'odeur de chair brûlée dans les fours d'Auschwitz reflue. Des sanglots silencieux, la tête presque posée sur le pupitre. Elle se reprend et griffonne à Daillet un petit mot. Il répond : « Je ne savais pas. » Elle persiste : « Ça ne change rien. »

Plus tard, Jean-Marie Daillet présentera ses excuses. Trop tard. « Ils ont été grossiers, assure-t-elle, parce que je suis une femme. »

Plus question de craquer, de leur offrir à nouveau le spectacle, la jouissance de ses larmes. Elle songe, un instant, que depuis quarante-huit heures qu'elle affronte les chiens, Giscard n'a pas émis le plus petit signe ni écrit le moindre mot de soutien. « Le président a suivi le débat d'un bout à l'autre, avec passion et inquiétude », corrige son conseiller Jean Serisé. La meilleure garantie de l'engagement giscardien ? Michel Poniatowski, dans les couloirs, passe d'un député de la majorité à l'autre. « Il faut voter », répète le ministre de l'Intérieur, sur tous les tons, alternant persuasion et menace. Le travail de sape des Bas, Hamel, Feit et compagnie produit son effet. Ils gagnent sans cesse de nouveaux élus à leur cause.

Simone Veil, in extremis, obtient le soutien du député réformateur Eugène Claudius-Petit. Une surprise, car ce compagnon de la Libération, chrétien convaincu, s'était opposé il y a moins d'un an au projet de loi Taittinger. Un déjeuner au ministère, et elle l'a retourné, après lui avoir

expliqué, vibrante de conviction, que la libéralisation de l'avortement est une conquête de la liberté redoutable et tragique mais une conquête malgré tout. Roublard, Edgar Faure a choisi d'inscrire Claudius-Petit comme dernier orateur. Un discours tarabiscoté, quoique d'une incontestable efficacité : « Précisément parce que je n'ai pas laissé mes convictions spirituelles au vestiaire, je ne peux pas me défaire de la solidarité qui me lie à la société dans laquelle je vis. Pour obéir à mes exigences, je suis avec ceux qui souffrent le plus, avec celles qui sont méprisées le plus. Je serai près d'elles parce que, dans le regard de la plus désespérée des femmes, dans celui de la plus humiliée, de la plus fautive, se reflète le visage de celui qui est la vie. À cause de cela, à cause de lui, je prendrai ma part du fardeau. Je lutterai contre tout ce qui conduit à l'avortement, mais je voterai la loi. » Edgar Faure peut déclarer le débat clos. Reste à surmonter un ultime obstacle, de taille : parmi les 170 amendements présentés, un seul peut s'avérer dangereux, celui de Jean Foyer. Il exige l'annulation de l'article 3 de la loi autorisant l'I.V.G. avant la fin de la dixième semaine de grossesse. Adopté, cet amendement détruirait la loi tout entière.

Jusque-là, Edgar Faure avait manœuvré avec maestria. Refusant la plupart des interruptions de séance réclamées par les contestataires. « Pour éviter qu'ils s'organisent », précise le président de l'Assemblée nationale au ministre de la Santé, choisissant, pour l'essentiel des amendements présentés, le vote à main levée. « Il était impérial, se souvient Jean-Paul Davin. Le comptage des mains levées, il le pratiquait à sa façon, disons rapide, ultrarapide. » Au petit matin, après une interminable discussion, Edgar, plus zézayant

que jamais, glisse à Simone, livide, épuisée : « Vous avez vu comment je les ai menés¹ ! » Elle en est toute requinquée. Mais l'amendement Foyer laisse peser une lourde menace. Les « anti-avortement » jouent leur va-tout : rafler la mise en un coup ou perdre sans rémission. Tel est l'enjeu.

Assis au banc des commissaires du gouvernement, derrière son ministre, Jean-Paul Davin ressassé une phrase, toujours la même, d'une voix blanche d'émotion : « Et si je me suis trompé dans mes pointages, dans mes calculs, qu'est-ce qui va se passer ? » Il communique son angoisse à Simone, laquelle, au moment du premier vote, se retourne vers lui : « Mais enfin, Jean-Paul, vous ne jouez tout de même pas votre vie... » Si, un peu... « Ces instants ont noué un rapport très fort entre Simone et chacun d'entre nous, assure Bertrand Fragonard, l'un des piliers du cabinet Veil. Nous avons découvert aux pires heures de l'Assemblée nationale un personnage hors du commun, pas seulement une patronne, pas seulement un ministre brillant, mais un être d'une autre dimension. Nous avions tous le sentiment de lui appartenir. » Voici, aujourd'hui, ce qu'ils gardent en mémoire, Davin, Fragonard, les autres : « L'accusation tombait sur nous depuis les tribunes où s'entassait le public : "C'est pas étonnant qu'elle défende ça, c'est une Juive." »

« Dans les couloirs réservés aux députés, j'ai entendu des horreurs, des mots épouvantables, je n'ose même pas répéter. "Salope, Juive, et comment elle en est revenue d'Auschwitz." Je n'oublierai jamais. Un jour, je donnerai les noms de ces ordures. »

1. Olivier Todd, *Le Nouvel Observateur*, 17 avril 1975.

« Le plus ridicule de tous ? Michel Cointat, député U.D.R. de l'Ille-et-Vilaine, ancien ministre de l'Agriculture. Il voulait proposer un amendement interdisant à une femme d'avorter plus d'une fois. Réaction de son voisin dans l'hémicycle : "Comment on va la contrôler ?" Il en est resté bouche bée. À ce moment-là, j'ai éprouvé la sensation terrible que nous n'étions plus très loin du marquage des femmes », soupire Bertrand Fragonard. Mais l'amendement Foyer, comment le combattre ? Comment en sortir ?

La solution porte un nom : Jean Lecanuet. Depuis l'ouverture du débat, le ministre de la Justice ne s'est pas montré à l'Assemblée nationale. Il a prétexté d'abord un déplacement à Bruxelles, ensuite un emploi du temps impossible. Simone Veil, quelques heures avant le début des votes, suggère au Premier ministre de « convoquer » le garde des Sceaux, de l'impliquer : « Que Lecanuet monte enfin au créneau », s'emporte-t-elle. L'ancienne magistrate connaît la droite judiciaire de l'intérieur : un assaut du Garde aura à coup sûr son effet. Chirac obtempère. Quelques instants plus tard, Jean Lecanuet déboule au Palais-Bourbon. Il demande la parole « contre l'amendement Foyer ». Superbe orateur, intervention d'une vraie force. Lecanuet, si décrié en raison d'une supposée lâcheté politique, trouve les mots justes, ceux qui désarçonnent ses propres amis : « À ceux qui ont sollicité mon avis, à ceux qui hésitent encore, je dirai que je suis entièrement solidaire du gouvernement et de Mme le ministre de la Santé pour vous demander d'écarter des amendements qui détruisent l'œuvre sage du gouvernement. Le problème est douloureux pour beaucoup de consciences, pour la mienne en particulier ; mais je vous parle en prenant mes responsabilités de ministre de la Jus-

tice. Vous ne pouvez laisser le pays sans législation, en proie aux abus, aux désordres, aux misères. Vous ne pouvez sortir d'ici en laissant la loi existante en l'état ou après avoir bouleversé par les amendements le texte qui vous est proposé. Le pays a besoin de clarté. Mon devoir était de le dire à l'Assemblée. »

Jean Foyer éructe. La droite « morale » tré-pigne de rage et insulte le « traître » Lecanuët. L'amendement Foyer est rejeté : 286 voix contre, 178 pour. La victoire, peut-être. Et voilà qu'un député centriste, M. Bernard-Reymond, présente, à son tour, un amendement : « Une I.V.G. ne pourra avoir lieu dans un hôpital privé que si le directeur n'a pas refusé le principe de telles interventions. » Simone indique, à la surprise générale, que le gouvernement « retient » cette proposition. Socialistes et communistes se déchaînent. Pas question d'accepter cette « clause de conscience » qui autorise un seul – en l'occurrence le responsable de l'endroit – à interdire la pratique de l'acte à un groupe de médecins tout entier. Président du groupe socialiste, Gaston Defferre menace le gouvernement de l'abstention des députés P.S. Robert Ballanger, le rondouillard – et très stalinien – président du groupe communiste, lance un avertissement identique. Les deux compères sont persuadés d'obtenir satisfaction puisque le gouvernement ne peut se passer de leur soutien. Ils demandent une interruption de séance. Edgar Faure, cette fois, l'accorde sans barguigner. Simone Veil est à nouveau en danger.

« Je me suis isolée dans un coin avec Defferre. Un député de la majorité est venu m'agresser : "Vous discutez avec les socialistes, pourquoi ?" J'étais furieuse et je l'ai envoyé balader : "Mêlez-vous de ce qui vous regarde." » Un autre député – de la majorité – s'approche d'eux :

« Madame, vous collaborez ! » – « J'étais en train d'expliquer à Defferre que cet amendement apaiserait les évêques. Ils ne voulaient pas qu'un seul avortement puisse se pratiquer dans un hôpital religieux. Defferre a fini par comprendre. Il m'a promis de convaincre ses troupes et d'en toucher un mot à Ballanger. » L'amendement Bernard-Reymond est adopté : 294 voix pour, 105 contre. Robert Ballanger, quelques instants après, est à la tribune : « Si ce projet est voté, ce sera grâce à l'opposition de gauche qui aura fourni l'essentiel d'une majorité de circonstance s'opposant à la part la plus importante et la plus réactionnaire de la majorité présidentielle. » Lucide.

Gaston Defferre prend à son tour la parole : « Le texte constitue un progrès, l'opposition de certains membres de la majorité l'attestant. Nous le voterons donc. » Perfide.

Vendredi 29 novembre 1974, 3 h 40 du matin : l'ensemble du projet de loi, à peine amendé, est adopté à l'issue d'un scrutin public : 284 pour, 189 contre. Edgar Faure lève la séance et part se coucher d'un pas guilleret.

Vingt minutes plus tard, à 4 heures précises, Dominique Le Vert, directeur de cabinet du ministre de la Santé, réveille Jacques Chirac pour l'avertir. Simone, elle, quitte aussitôt l'Assemblée. « Place du Palais-Bourbon, des égreneurs de chapelet m'attendaient pour me couvrir de crachats. À la maison, j'ai trouvé une sublime gerbe de fleurs. C'était Chirac. » Chirac, le chic type. Simone, l'œil brillant, ne veut plus se souvenir que des bons moments, de cet instant de bravoure quand, dans l'après-midi, elle prit à nouveau le micro pour répliquer à l'ensemble de ses détracteurs. « Tendue, résolue, convaincue et très souvent convaincante », affirme le chroniqueur parlementaire du *Monde*. « Véhémente et sans souci de ménager ses contra-

dicteurs », souligne *Le Figaro*. « Cette femme est un roc, poursuit *France-Soir*. Femme granit, elle est aussi femme cristal, transparente d'honnêteté, de compassion. » Mais femme cogneuse aussi et femme épuisée par tant de misère intellectuelle.

À Robert Boulin qui refuse que le choix d'avorter relève de la seule décision de la femme concernée, elle répond : « Vous me reprochez de commencer par l'avortement. Je m'étonne d'autant plus de ce grief qu'ayant été pendant trois ans ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, il vous appartenait de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la loi de 1967 sur la contraception entre en vigueur. » Tant de virulence estomaque ces messieurs. « Manque d'éducation », maugréent-ils.

À tous ceux qui l'ont attaquée par des références constantes au nazisme, jusqu'à la faire éclater en sanglots, elle dit : « J'affirme – et lorsque j'affirme on peut me croire – que ceux qui ont inondé le Parlement de libelles ignobles, qui ont dressé des emblèmes nazis, qui ont téléphoné au domicile des ministres déshonorent une cause que je respecte profondément lorsqu'elle est défendue avec mesure et conviction. L'amalgame est une technique de terrorisme intellectuel qui n'a pas sa place dans un débat où chacun se trouve devant sa conscience et sa responsabilité. Où est la conscience, où est la responsabilité lorsqu'on accuse le gouvernement auquel j'appartiens et le ministre que je suis d'ouvrir la voie à des pratiques nazies ? » Ils restent muets. Mais ont-ils seulement honte ?

À tous les députés Ponce Pilate suggérant de ne rien décider, elle lance : « Comme vous, j'ai une conscience et je parle selon ma conscience. Ce texte est le reflet de mes convictions personnelles. Ne rien décider, ce serait laisser les avor-

tements se poursuivre dans les pires conditions, se faire par n'importe qui, à n'importe quel stade, n'importe où. Femme, je ne puis accepter ce mépris de la protection de la santé et de l'équilibre psychologique. » Solidarité de femme. Sont-ils seulement capables de le comprendre, eux les disciples lointains de M. Thiers passant en revue les Communardes tombées sur les barricades : « Les femmes de la Commune ont visage humain, quand elles sont mortes... »

« Envers Simone, nous avons une immense gratitude », assure Antoinette Fouque. « Nous sommes toutes en admiration, ajoute Françoise Gaspard. Emues, même, à cause des mots qu'elle avait envie d'utiliser face à ces messieurs et qui lui étaient interdits. » Mots défendus par la raison, l'efficacité, la rage de gagner. « Un homme n'aurait pas réussi à faire passer cette loi, assure Michel Poniatowski. Nous avons besoin de l'expérience humaine de cette femme. » Juive. Déportée. Épouse. Mère.

Au Sénat, deux semaines plus tard, le débat se passe en douceur. La loi est adoptée sans drame ni passion. Dans les couloirs, Michel Poniatowski et Jean Lecanuet veillent de bout en bout. Le président de la République veut à tout prix éviter un nouveau psychodrame. Rapporteur du projet, le docteur Mezard, sénateur giscardien du Cantal, met aussitôt ses pairs au pied du mur : « Quand j'ai constaté qu'à Saint-Flour il y avait aussi des cars qui convoiaient des femmes jusqu'à Amsterdam ou Londres, j'ai compris qu'une évolution était inéluctable. » De ces quarante-huit heures passées au palais du Luxembourg, Simone Veil retient une lettre signée de l'épouse d'un sénateur : « Elle s'excusait du vote anti-I.V.G. de son mari. Quelques semaines auparavant, ce sénateur avait contacté mon cabinet. Il souhaitait que nous

lui communiquions "une adresse" pour faire avorter sa... bonne antillaise... »

Aujourd'hui encore, il reste une image. Simone qui triture son stylo, incapable de contenir davantage ses larmes. Il reste des mots, ceux de l'écrivain Philippe Sollers¹, à méditer longtemps encore : « Simone Veil était magnifique. Au milieu des faux-fuyants, des hypocrisies, des dérobades gluantes, elle se dressait, nette, évidente, comme la voix de la vérité. Sa grande victoire, dans la psychologie collective, vient de là : avoir dit ce que tous les esprits libres attendaient depuis très longtemps, avoir montré que l'ancien monde, à ce sujet, était devenu intenable. Non, la naissance n'est pas une valeur suprême, un devoir sacralisé. Oui, la liberté des femmes peut exister et, du même coup, la liberté des hommes que cette liberté ne gêne pas. Il est vrai qu'ils ne sont pas foule. L'abolition de la peine de mort découlait logiquement de ce moment clé. C'est là qu'une révolution a eu lieu, décisive. Ce qui me frappe le plus, chez Simone Veil, c'est la cohérence métapolitique de sa démarche. L'Europe, les droits de l'homme, le libéralisme fondamental, la politique étrangère, tout se tient, sans hésitations, sans peur. Son regard vient de loin, on sait de quelle épreuve sans nom, et va plus loin que la scène présente. À la lettre, elle infantilise les hommes politiques qui s'agitent en même temps qu'elle : elle révèle, par son seul rayonnement physique, leur opportunisme. On sent qu'à l'inverse d'une formule célèbre, triste contresens d'une tradition trop française, elle s'inquiète d'elle-même et instinctivement contre toutes les dominations.

1. Texte publié dans *Le Nouvel Observateur* sous le titre : « Le destin de Simone ».

« Être français m'a longtemps semblé ennuyeux. On pourrait commencer un roman par cette phrase. La majorité des Français aurait maintenant du goût ? On l'espère. Simone Veil est belle, cela va sans dire. Une morale de la beauté, pourquoi pas ? »

La mauvaise réputation

Dans *Le Journal* (apocryphe) d'Édouard (Bal-ladur)¹, le journaliste, romancier et pamphlétaire Stéphane Denis trousse, avec verve et talent, un portrait féroce de Simone Veil : « C'est un mauvais ministre ; pagailleuse, incertaine, sans parole, elle ne supporte personne. Mais elle est utile, malgré elle, sans le savoir ni pouvoir y résister. Il est besoin, dans un gouvernement, de ces personnes qu'on prendra pour ce qu'elles paraissent être, et que l'on gardera en les empêchant, dans la mesure du possible, d'être ce qu'elles sont. En l'écoutant, ce qui n'est pas facile, parce qu'elle ne termine pas ses phrases qu'elle n'a pas vraiment commencées, je cherche la jeune fille qu'elle a dû être, la légèreté qu'on lui a ôtée – ou qu'elle n'a jamais eue. » Jacques Chirac, « l'ami » de Simone, ne sera guère plus aimable : « Sur son compte, les jugements péjoratifs sont excessifs, et les jugements laudatifs démesurés. Moi, je l'aime bien, c'est tout. » Pourquoi donc l'acrimonie et le mépris de l'establishment sont-ils allés de pair avec la quasi-adulation de 60 % des Français ? Y a-t-il rapport de cause à

1. *Le Journal d'Édouard*, Plon, 1994.

effet ? Rien n'est moins sûr : parce que tout – et la popularité n'est qu'un aspect parmi d'autres – irrite une bonne partie de nos élites. Simone n'appartient pas à leur monde et, plus grave à leurs yeux, ne les supplie pas d'y entrer. Elle les toise, et ça leur est insupportable. Simone les exaspère. Alors ils glosent sur son mauvais caractère, dénoncent volontiers une intelligence « moyenne ».

D'un bout à l'autre de sa longue présence – cinq ans – au ministère de la Santé, elle craint de finir comme Pierre Lelong, éphémère secrétaire d'État aux Postes du gouvernement Chirac : virée ! Au plus fort d'une grève, Lelong avait expliqué ainsi le mouvement revendicatif des postiers : « Normal, ils font un métier de cons ! » Le brave homme pensait constater une évidence mais Chirac l'avait démissionné sur-le-champ. « Il m'arrivera tôt ou tard une mésaventure identique, confie-t-elle à Dominique Le Vert. Je vais dire une connerie et ça s'arrêtera là ! » Car elle n'a pas la moindre intention de se brider, de « la fermer », même quand elle s'assied autour de la table du salon Murat, là où se tient chaque mercredi matin le Conseil des ministres, moment sacré de la République. « À force d'entendre des soliloques prétentieux – ou carrément stupides –, elle finissait par exploser, raconte Jacques Chirac. Au début, Giscard s'en amusait. Après quelques éclats de ce genre, il ne dissimulait plus sa terreur. » Elle tente de se raisonner, multiplie les efforts pour ne plus se laisser aller à de tels excès. En vain. Ses amis, ses proches savent que cette femme, immergée dans un univers où la raison prime, n'est pas raisonnable. « Elle a toujours été incommode, rugueuse », commente Paul-André Sadon. « Elle est irritable, injuste. Mais tellement

gaie aussi, portant un véritable intérêt à son entourage », ajoute Bertrand Fragonard.

Madone de la modération en politique, Simone Veil méprise, en réalité, le compromis. Compromis ? Compromission ? Elle situe mal la différence. « Ce que je redoute le plus en politique ? s'interroge-t-elle. L'obligation de faire beaucoup de compromis avec mes convictions. Je n'ai pas envie de faire des concessions. Même pas à des électeurs. » Encore moins aux fonctionnaires du ministère. En octobre 1978, plusieurs centaines d'entre eux se pressent dans l'antichambre de son cabinet. Economies d'énergie obligeant, le chauffage est limité à 16 degrés dans les bureaux. « On a froid », scandent-ils. Elle sort à leur rencontre. Furibarde : « Il ne fait pas plus chaud chez moi. » La rage retombe aussi vite qu'elle est venue. Elle crie. « Ses yeux ont alors des éclats de métal », précise Jean Legrain, son chef de cabinet. Et aussitôt après, un sourire, un mot gentil, la question juste, celle qui rappelle combien elle sait être attentive. À chaque visite d'hôpital, elle exige de rencontrer les délégations syndicales. En province, elle reçoit les fonctionnaires de la Santé. « Dans ces moments, elle n'est pas chichiteuse, indique Legrain. Pas de protocole, pas de complications inutiles. Pas de fioritures. Un langage simple, clair. » Quand des squatters maliens occupent le hall du ministère, avenue de Ségur, elle accepte – « évidemment » – de les accueillir. Au grand dam de quelques hauts fonctionnaires traumatisés par les « hurlements » des femmes et des enfants. Quand une compagnie de C.R.S., à Besançon, charge une poignée de manifestants qui tentent de bloquer sa sortie, elle s'interpose. « Partez, dit-elle au responsable des forces de l'ordre. Je vais m'entretenir avec eux. » Qu'importe dans ces conditions les effets, mineurs, de

ses emportements démesurés ? « Ces instants de foudre, ajoute Legrain, sont toujours inattendus. Mais pas de vraie méchanceté, juste des bouffées, disproportionnées au regard de l'incident. » En voyage officiel à Amiens, elle maudit ses accompagnateurs. Motif de ce courroux ? Le protocole a prévu un buffet, et non pas un déjeuner assis. « Elle râlait ferme, se souvient un membre du cabinet : "On dit que je dirige tout, que je régente tout. Mais quand je ne le fais pas, rien ne va." Puis elle est aussitôt redevenue charmante. » Il n'est pas reposant d'être un proche collaborateur du ministre Veil.

Pour la qualifier, un adjectif sans cesse revient : exigeante. L'exigence de Simone. Puisqu'elle connaît chaque dossier dans le moindre détail, elle réclame un professionnalisme sans faille à son interlocuteur. « C'est quelqu'un pour qui vous avez envie de travailler à la perfection », confirme Legrain. Encore faut-il découvrir, comprendre son fonctionnement. Car il y a une « méthode » Veil, spécifique, curieuse, troublante. Explication de Bertrand Fragonard : « Avec elle, une note, aussi bien faite soit-elle, n'est jamais suffisante. Elle aime parler, l'ajustement se fait par la discussion, confuse souvent. Nous passions du coq-à-l'âne, avec bien des détours. Tout cela se fait sur un mode interrogatif, dans la perplexité. Une secrétaire serait bien incapable de prendre une telle conversation en notes. Tout à coup, elle lâche deux ou trois perles, et l'esprit du conseiller s'éclaircit, sur-le-champ. Une alchimie complexe, j'en conviens, mais pas le bordel. » L'énarque type n'a pas été fabriqué, conçu, pour subir un tel parcours initiatique. Elle lui dit qu'il est « dangereux de trop moraliser ». Pareille remarque désarçonne les habitués des ministères. L'énarque modèle est mortifié lorsqu'elle lui signifie que les

« bonnes » décisions, souvent, sont prises « d'instinct ». L'énarque parfait supporte mal d'être sans arrêt sommé de s'expliquer. Il comprend alors que le pouvoir lui échappe. Simone Veil ne délègue pas la décision à ses hauts fonctionnaires, ainsi qu'y consentent de trop nombreux ministres. « Ils enregistrent vite que je n'accepterais pas "comme ça" la solution proposée », indique-t-elle. L'énarque accompli n'a pas l'habitude d'un patron qui lit lui-même tout son courrier. L'énarque satisfait est perplexe face à cette diva de la République qui refuse la coutume de la signature déléguée aux principaux collaborateurs et vise elle-même chaque circulaire, note ou courrier. Voilà pourquoi Yves Sabouret, technocrate de haute volée, futur P.-D.G. – malheureux – de la Cinq, choisit de coraquer le cabinet de Françoise Giroud plutôt que celui de Simone Veil l'anormale, celle qui récuse la prescription énarque et se retrouve avec un cabinet « assez peu politique et donc original », un cabinet « formidable avec des gens très différents aux opinions très divergentes ». Des personnages autour d'un personnage : Dominique Le Vert, un « culturel » qui entoura auparavant les ministres Maurice Druon et Jacques Duhamel ; Jean-Paul Davin, un « chabaniste » ; Bertrand Fragonard, spécialiste émérite du dossier pourri par excellence, celui de la Sécurité sociale ; Colette Mème, ex-secrétaire générale du Comité pour le travail féminin ; Myriam Ezratti, l'amie, juriste renommée et... mitterrandiste. Drôle d'équipage qui ne tardera pas à former « une véritable communauté, avec une manière d'être et quelque chose qui s'approchait de l'amitié ». Ils resteront ensemble cinq ans, phénomène rarissime dans une technocratie où le changement est une règle puisqu'il va de pair avec la promotion. Elle

supportera toujours mal que l'un d'eux s'en aille. Une désertion presque. Cette névrose des séparations se conjugue à la terreur des nouvelles têtes : peut-elle, oui ou non, accorder sa confiance ? Cette interrogation la mine. « Tout être humain normalement constitué a pourtant envie de se défoncer pour elle. Et avec bonne humeur », dit Jean-Paul Davin. Se défoncer pour elle... Simone qu'ils aiment tant, Simone si difficile à vivre, à côtoyer. « Elle ne fait pas de compliments », remarque Fragonard. « Moi ministre », dit-elle à Michel Soulé avec qui elle « fabriqua » la loi sur l'adoption, « vous n'aurez pas la Légion d'honneur. Vous la méritez, mais nous sommes amis. Vous me comprenez, n'est-ce pas ? » « Trois jours après sa nomination, elle me convoque, poursuit le docteur Soulé. « À propos de l'adoption, Michel, que fait-on ? – Ce que nous avons prévu dans notre livre : un Conseil supérieur. » Elle acquiesce et nous n'avons plus jamais évoqué le sujet. » En janvier 1975, le ministre Veil installe le Conseil supérieur de l'adoption. Une belle démonstration d'efficacité.

Psychiatre, le docteur Michel Soulé observe de près, en professionnel autant qu'en proche, l'évolution de Simone au pouvoir : « J'ai ressenti la transformation. D'amie, elle devenait insensiblement homme d'État. J'ai compris que c'était "ça" le goût du pouvoir. Avant, elle parlait sur un certain ton, elle avait adopté une certaine façon d'être, elle adorait le rôle de maîtresse de maison. Terminé. Petit à petit, elle supportait mal que l'on raille les choses et les gens du pouvoir. » Au cabinet, tous les collaborateurs ont hâte de passer à autre chose. Ils refusent d'être catalogués « ministère de l'Avortement ». Lors d'une réunion, elle a posé une seule question : « Quels sont

les véritables problèmes ? » Ils en avaient alors égrené un chapelet : ralentir la croissance des dépenses de santé ; récupérer au plus vite le ministère de la Sécurité sociale, sinon tout travail efficace sera impossible ; empêcher l'augmentation du nombre de lits d'hôpitaux ; limiter les effectifs de nouveaux médecins ; préparer des textes applicables sur la médecine de groupe ; réfléchir à une revalorisation du statut des infirmières ; organiser – enfin – un véritable contrôle sur les laboratoires biologiques ; suivre – de près – l'évolution des greffes d'organes ; repenser le code déontologique des médecins ; songer à une loi antitabac efficace ; travailler sur la nocivité des cosmétiques... Un plan de travail ? Beaucoup plus : un projet qui bouscule les conservatismes, droite et gauche confondus ; un programme inacceptable pour les lobbies tout-puissants. Puisque Giscard exige la réforme, Simone promet de l'appliquer dans un domaine où les Français sont particulièrement frileux, terrifiés à l'idée – simpliste – qu'on pourrait, un jour, ne plus les soigner gratuitement, ou presque.

« La santé, ça n'a pas de prix », marmonnent les belles âmes. « La santé, ça a un coût », rétorque le ministre de la Santé. Un chiffre, un seul, pour mesurer l'ampleur de la dérive : en 1975, l'ensemble des dépenses de maladie s'élève à 19 milliards de francs, 15 % de plus que l'année précédente et sans la moindre certitude que les soins se soient, eux, améliorés. « Alors nous avons décidé de freiner la machine folle, commente Bertrand Fragonard. De faire passer l'idée que multiplier les lits ne servait à rien, de faire accepter cette autre idée que l'incessante multiplication des médecins allait finir par prolétarianiser la profession. » Les coteries médicales décident alors de

la combattre. Insupportable qu'une étrangère à leur univers ose réfléchir à leur place dans la société... « Mon vrai combat, réplique-t-elle, c'est l'égalité des pauvres et des riches devant la maladie. » Dès lors, elle est cataloguée : une excitée ! Mais elle ne mollit pas.

En 1977, elle prend en charge la Sécurité sociale. Déficit prévu : 2,2 milliards. Déficit atteint : 6 milliards, trois fois plus ! La Sécu, « notre » Sécu, est en danger. Danger d'implosion. Comment la sauver tout en ne lésant personne ? Elle fait aussitôt adopter deux textes qui organisent la protection d'un million et demi d'exclus et refuse, dans le même temps, la démagogie de la fuite en avant perpétuelle, la facilité du trou sans cesse agrandi. À la demande du ministre, Bertrand Fragonard met au point un « vrai » plan de redressement. « Pour la première fois, explique-t-il, nous avons demandé aux salariés un effort supérieur à celui des entreprises. Pour la première fois, un ministre de la Santé prenait en compte sans le dissimuler la restauration des marges bénéficiaires de l'entreprise. Pour la première fois, un ministre ne cachait pas que la couverture sociale était aussi une affaire économique. Au plan symbolique, elle s'attaquait aux cathédrales du conformisme français. » La gauche et les syndicats hurlent de concert, dénonçant « Simone Veil, cette fausse moderniste, cette vraie réactionnaire » (slogan de la C.F.D.T.). Mais elle ne cède pas, réaffirmant qu'elle « refuse la dérive précisément parce qu'elle tient à la solidarité sociale ». « La justice sociale passe par la rigueur » : formule à la Veil, traduisant sans fioritures son refus de la démagogie. Formule désormais reprise par chaque gouvernement. Elle fut la première à « dire », sous les quolibets. Peu

lui importe. « Renoncement, dérive, facilité : tout cela lui est insupportable, constate Fragonard. Au moment de combattre l'esprit d'abandon, elle devient à la fois charmante et d'un autoritarisme cinglant. » Le docteur Bernard Pons, député gaulliste et proche parmi les proches de Jacques Chirac, a l'occasion de s'en apercevoir. À ses dépens. À l'Assemblée nationale, Pons préside la Commission de contrôle des comptes de la Sécurité sociale. En fait, il défend avec âpreté les intérêts des différents lobbies, les plus rétrogrades. Son ardeur soudaine étonne. Durant le débat sur l'I.V.G., Pons s'était fait remarquer par son soutien intelligent, constant et efficace au ministre. Mais depuis, Simone Veil ne trouve plus grâce à ses yeux. Pons lui reproche, pêle-mêle, « l'accroissement des dépenses hospitalières, un manque de rigueur dans la gestion, l'extension des couvertures sociales, l'augmentation des taux de remboursement ». En retour, elle dénonce Pons le « réactionnaire », Pons le « corporatiste », arc-bouté sur le pré carré des petits – et grands – avantages. Ses pairs n'ont pas l'habitude qu'un des leurs désigne de la sorte les responsables d'un système vermoulu. Elle ne s'en prive pas. Piqués au vif, ils mettent cette attitude sur le compte de son « mauvais caractère ». Dans le milieu médical, Simone trouve pourtant des défenseurs qui reconnaissent le bien-fondé de son action, de ses décisions. « Trop soucieuse du bien public pour tolérer des gaspillages tentants, trop réfractaire aux situations acquises et aux privilèges revendiqués pour plaire aux puissantes corporations conservatrices, Mme Veil inspire à la droite une méfiance hargneuse », écrit par exemple le docteur Escoffier-Lambiotte, spécialiste médicale du quotidien *Le Monde*. Mais le

ministre constate à maintes reprises que les « élites » ne la suivent pas, qu'elle doit se contenter, et ce n'est pas si mal, des soutiens du « petit peuple » de la Santé – médecins généralistes, infirmières, personnel hospitalier. « Une allergie viscérale aux revendications corporatistes et aux égoïsmes conservateurs, constate le docteur Escoffier-Lambiotte, ont valu au ministre de la Santé quelques solides inimitiés parmi les représentants d'un pouvoir médical qui lui semblait n'avoir de sens que s'il était exclusivement soumis au service des malades. »

Ce métier de ministre l'épuise parce qu'elle s'obstine à ne pas – trop – abdiquer, en dépit des exigences catégorielles. Parce que son action se réduit trop souvent à un combat contre les avantages acquis. Elle « craque », de temps à autre. Recevant une imposante délégation syndicale, quelques anonymes la traitent de « salope ». Elle n'a plus envie de supporter pareille offense. Le pouvoir – le goût et les plaisirs de gouverner – mérite-t-il de sacrifier les enfants, de ne plus voir les garçons, ou si peu ? Elle songe à partir, à claquer la porte, à s'en retourner place Vauban prendre soin de son bel et grand appartement. « Je suis fatiguée, j'ai beaucoup de travail et, dans ce contexte, mon caractère devient extrêmement désagréable. Il va être temps que je change de vie¹. » Ses sautes d'humeur ne pèsent pas seulement sur son entourage, privé et professionnel ; elle aussi les redoute. Inquiet à la perspective de perdre son ministre le plus populaire, le président de la République veille, pour une fois, à la reconforter. Elle n'en a pas besoin, elle s'est reprise, vite et seule, en bon petit soldat de la République :

1. Déclaration sur R.M.C., 10 juillet 1994.

« En disant cela, je songeais à ma vie de famille. Je l'ai délaissée et, au bout de deux ans, on a envie de la reprendre en main¹. »

En juillet 1979, cinq ans après sa nomination-surprise, Simone Veil est élue député du premier Parlement européen, au suffrage universel. Elle démissionne du ministère de la Santé, de la Sécurité sociale et de la Famille. L'establishment politique soupire d'aise. À Strasbourg, elle sera loin. Enfin ! Elle le sait et n'en a cure. Elle revoit encore la tête de ses collègues ministres, abasourdis, énervés, quand, le 16 septembre 1975, lançant la première campagne antitabac, elle convainc Valéry Giscard d'Estaing d'ordonner au protocole de l'Élysée que les cendriers soient retirés de la salle du Conseil des ministres. Certains poussent le ridicule jusqu'à déplorer la tristesse d'une société où le risque est désormais proscrit, interdit, à l'instigation d'un ministre lui-même... fumeur ! Agacée, elle finit par répliquer : « Il y a le risque accepté ; notre vie est faite d'un certain nombre de risques et je le comprends très bien. Les gens qui ne font plus rien, et qui n'acceptent pas de prendre de risques, c'est une catastrophe ! Mais je crois que la liberté, c'est de savoir ce que l'on risque². » Cette remarque, aujourd'hui convenue, était à l'époque dérangeante. Elle gêne. Qu'elle s'en aille ! Avant de partir, l'ex-ministre Veil lance un ultime avertissement, prémonitoire si l'on relit ces quelques lignes aujourd'hui, aux temps mortifères du sida : « Nous ne faisons pas encore ce qu'il faut pour un certain nombre de nos concitoyens. Je pense aux nouvelles détresses que nous avons du mal à aborder : celles des toxicomanes ou celles qui relèvent de troubles du

1. Déclaration sur R.T.L., 11 juillet 1994.

2. *Le Nouvel Observateur*, 17 janvier 1977.

comportement. Je pense au quart monde. C'est à ces catégories qu'il faut maintenant songer en priorité¹. »

Posant la première pierre d'un hôpital, elle observe le maire, le président du conseil général et le préfet qui se sont précipités vers elle pour l'aider à manipuler la truelle. Souriante, elle les arrête : « J'ai fait ça en déportation. C'était mon métier. » Ils ont rougi.

1. Discours au congrès de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, Vittel, 11 mai 1979.

À propos de Valéry, Jacques et Raymond...

Il a réfléchi longuement à la formule qu'il utiliserait, ce mercredi 4 juillet 1979, au terme du Conseil, pour saluer le départ du ministre le plus populaire de la République. Le président s'est décidé pour une courte phrase qu'il lâche sur le perron de l'Élysée au moment où il la raccompagne, geste inhabituel, jusqu'à sa voiture : « Nous regretterons, madame, votre sourire. » Elle reste songeuse. Cinq années de labeur. Cinq années de réformes, difficiles, contestées, et le chef de l'État qui, à l'instant de conclure, n'évoque que son sourire, la ramenant à son état de femme-ministregadget, souriante comme il se doit. Ce Giscard, constate-t-elle une nouvelle fois, est décidément un bien curieux personnage.

Dès qu'il l'aperçoit, il force aussitôt le trait, se précipite sur elle, baisers sonores, le plus bruyants possible, à l'appui. Il la prend par le bras puis pose la main sur son épaule. Elle rit alors aux éclats. « Personne, hormis Chirac, ne peut s'autoriser de telles privautés physiques envers Simone, constate, non sans stupéfaction, Étienne Garnier. Tout autre que lui recevrait sur-le-champ une paire de gifles. » À l'approche des élections légis-

latives de 1978, il lui propose d'adhérer au R.P.R., version chiraquisée du vieux parti gaulliste. Elle décline l'offre sans la moindre hésitation. Chirac ? Un faible, donc un démagogue. On ne confie pas la France à un tel personnage, si sympathique soit-il. Un copain, oui ; un chef d'État, non.

Les hasards du protocole ont placé un corpulent professeur d'économie à ses côtés autour de la table du Conseil des ministres. Le « nouveau », au début de l'année 1976, a hérité du Commerce extérieur. Après quelques semaines de mutisme, M. Barre se permet, sous l'œil protecteur de Giscard, quelques remarques d'ordre général, qui déplaisent fort à Chirac. « Elle m'a assuré que ce type était remarquable, se rappelle Antoine Veil. Elle a même précisé : "Tout à fait remarquable, et Giscard l'a installé à ce poste pour lui offrir, tôt ou tard, le fauteuil de Chirac." » Par la suite, Simone ne remettra pas en cause les qualités du personnage. Mais elle aura, entre-temps, découvert sa suffisance, sa facette « petit Blanc des colonies » péremptoire. Ça, elle ne peut pas le supporter.

Valéry, Jacques et Raymond à travers le regard – déformé ? déformant ? – de Simone Veil. Vingt ans de petites chroniques et une influence non négligeable sur le destin politique de la France. « Toute relation intense avec le pouvoir est un avatar de la sexualité », écrit jadis Françoise Giroud. Après une longue période d'observation au plus près du système, Simone n'est pas loin d'approuver, pour une fois, son ex-collègue.

À propos de Valéry Giscard d'Estaing, elle ne se laisse pas aller au moindre mot désagréable. Plus que le respect des convenances, la trace persistante d'une fidélité et d'une certaine admiration. Fidélité à celui qui, sachant surmonter ses réticences, l'a un jour adoubée. Admiration

envers une formidable machine à penser, d'autant plus à son aise que le sujet est complexe. Giscard excelle à simplifier à bon escient les affaires les plus ardues. Depuis qu'il est entré en politique, au début des années 1960, le président se joue des pièges, embûches et traquenards divers avec grâce, avec facilité. Un aristocrate réformateur, ou l'expression la plus raffinée du charme français : elle ne pouvait que succomber. Pourtant, elle est étonnée après chacun de leurs entretiens. Pas encore déçue, surprise. Simone mesure de mieux en mieux combien il est difficile d'échapper au milieu d'origine, aux pesanteurs de l'enfance, aux règles tacites, aux convenances de cette noblesse provinciale si fière de ses châteaux et de ses bibliothèques remplies de livres reliés plein cuir. Giscard s'adresse à son ministre ; Simone répond ; mais ils ne dialoguent pas. Cette incommunicabilité la fatigue.

Il la reçoit pour évoquer par exemple le déficit de l'assurance-maladie. Le président se voudrait complice : « Vous n'en avez pas marre de toutes ces histoires sociales, c'est assommant à la fin. Et ce sont souvent des minables qui travaillent dans le social. » Giscard ne pense pas à mal, il cherche au contraire à la flatter, oubliant que Simone Veil la magistrate n'a pas hésité à « traîner » dans les prisons près d'une décennie. « Giscard ne comprend rien à la façon de raisonner d'un personnage comme elle, affirme, catégorique, Dominique Le Vert. Quand elle me rendait compte de leurs échanges, c'était évident : ils ne se parlaient pas, ils en étaient l'un et l'autre incapables. » En raison, notamment, d'un travers que Giscard, par la suite, paiera cher : le président ne supporte que les courtisans, les affidés.

Il ne tolère que l'allégeance sans réserve ; elle ne supporte que les rapports d'égalité, de puis-

sance à puissance. Il exige respect et formalisme (Chirac s'en souvient encore : secrétaire d'État du ministre des Finances Giscard, il se fit virer du bureau de son supérieur hiérarchique pour avoir osé entrer directement sans passer par l'anti-chambre du secrétariat). Elle cultive l'insolence, ne résiste jamais au plaisir intense de laisser tomber une remarque évidemment « déplacée ». « C'est bien pour cela qu'il avait si peur d'elle, assure Chirac. Simone ne le reconnaîtra jamais, mais sa nature la pousse à un antigiscardisme radical. » « Giscard est un être étrange, confirme Jean Serisé, l'un de ceux qui l'aiment le plus et le connaissent sous toutes ses coutures. Un bourgeois du XVI^e arrondissement avec un seul mot à la bouche : l'intelligence. Simone, elle, ne cherche pas à paraître intelligente. »

Il pose ; elle explose. Il se pique de « bien connaître » la psychanalyse. Au début du septennat, une méchante rumeur, dispensée par quelque officine gaullo-barbouzarde, rapportait d'ailleurs que le président s'allongeait sur un divan ; elle s'est toujours méfiée de la vogue analytique, inquiète à l'idée que l'on puisse mettre à nu les inconscients. Elle est stupéfaite de découvrir un « chef » cultivant les silences et les non-dits, capable de contresens psychologiques étonnants. « Il a été ébahi, précise-t-elle, quand Chirac est venu lui dire, à l'été 1976, qu'il démissionnait de Matignon. Giscard, à l'intelligence exceptionnelle, n'avait pas compris. Et moi qui savais depuis quelques mois déjà... » Elle s'est rendu compte qu'une telle maladresse dans les relations humaines provoquerait, tôt ou tard, des troubles politiques. Giscard lui affirme qu'il conçoit la politique « en joueur d'échecs, avec un ordinateur dans la tête »... Elle ne le croit plus parce qu'elle a compris la mécanique Giscard et

que ce fonctionnement l'inquiète : le président adapte la réalité à son cerveau, à ses croyances, à ses tourments. Selon Simone, un homme d'État devrait, à l'inverse, modifier ses raisonnements en fonction de la réalité. La dégradation rapide du climat atteste de la justesse du jugement. Elle constate, parmi les premiers, que Giscard est en passe de rater son septennat. Trop sûr de lui, trop égotiste, trop maniéré. « Et pourtant, elle le ménage, assure Étienne Garnier. Sans rien partager avec lui. Rien. »

Elle a cru en Giscard le réformiste. Deux ans, de 1974 à 1976, pas davantage. Vingt-quatre mois durant lesquels Giscard et Simone, promue au rang de ministre-étendard, séduisent ensemble la bourgeoisie progressiste. Sous la plume de Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur* s'interroge, s'amuse, se pâme : « Y a-t-il un bon usage du giscardisme ? Depuis sa victoire, le président s'abandonne à une euphorie gaucharde et gauchisante qui fait dire de lui qu'il cherche à réaliser nos idées et à séduire nos lecteurs. » Mais « sa » majorité parlementaire, celle qu'il s'est refusé – faute majeure, capitale – à dissoudre aussitôt après sa victoire, n'y comprend goutte. La modernité giscardienne l'irrite, la prodigieuse et persistante popularité du ministre de la Santé l'inquiète. Tant et si bien que Giscard, craignant par-dessus tout un retournement de l'électorat, finit par céder et mettre au rancart sa détermination réformatrice. « Il avait été trop optimiste sur ses capacités, il avait misé sur la magie de son verbe et il avait sous-estimé la sclérose de la société française », constate, navrée, Françoise Giroud. « Simone s'est aperçue de la fin du "libéralisme avancé" au moment des élections cantonales de mars 1976, certifie Dominique Le Vert. Ce fut le véritable tournant, autour d'un dossier apparemment

anodin : la révolte des prostituées. » Selon la coutume des technocrates à court d'idées, le gouvernement avait alors nommé une commission, dite « Commission Pinaut », afin d'apaiser Ulla et ses camarades. Au Conseil des ministres, Simone Veil rend compte des propositions « hardies » du conseiller d'État Pinaut. Giscard, tout au long de l'exposé, ne lève pas la tête d'un dossier qu'il compulse nerveusement. Il ne veut pas croiser le regard de Simone. Aussitôt après le conseil, Yves Cannac, l'un des hommes clés de l'Élysée, avertit le ministre de la Santé : le rapport doit être « enterré », vite fait... « Ordre du président. » La droite « morale », la droite « cul serré » revient en force sur le devant de la scène. Simone s'interroge, elle s'interrogera trois ans encore... Que fait-elle au sein de ce gouvernement ? Le président la déçoit, ses attitudes néo-réactionnaires la navrent. Quant au Premier ministre... Chirac avait poussé loin la provocation : « Vous acceptez de travailler sous les ordres d'un fasciste. » (Contrairement à la légende, fausse comme tant de légendes, ils se voulaient.) Elle s'était abstenue de toute réplique, elle ne tomberait pas dans ce piège grossier. Chirac, c'est vrai, l'épate ; son entrain, sa vitalité, cette formidable capacité à vivre la politique, à en jouir. Témoignage de Jacques Friedmann, ami d'adolescence de Chirac et intime du couple Veil : « Elle avait pour lui une grande affection. Mais ils s'énervaient, ils s'agaçaient mutuellement dès l'instant où ils parlaient politique. Simone est radicalement centriste, Jacques définitivement étranger à la recherche du compromis à tout prix. Quand il raisonnait devant elle à haute voix, elle ne comprenait rien. » Ils se voient, souvent dans le bureau de Marie-France Garaud, où Simone débarque une ou deux fois par semaine « pour discuter et boire un verre ». Elle découvre que le social, à l'inverse

du président, préoccupe Chirac, qu'elle peut l'entretenir de l'univers sinistre des infirmières sans qu'il tourne de l'œil. Un bon point. Lui constate, dépité, qu'il ne parvient pas à l'entraîner dans son camp, son parti, sa camarilla. « Un centriste, rien qu'un centriste, incapable de décider et de se tenir à la décision », maugrée-t-il. Un mauvais point. Il l'aime « bien », tout de même. « Nous avons de vrais rapports humains », se réjouit-il. Manière de laisser entendre qu'entre Giscard et Simone, les relations relèvent, elles, de la mondanité frivole et provisoire.

Le 23 août 1976, une chaleur torride, étouffante, écrase Paris. Ce jour-là, Jacques Chirac s'enfuit de Matignon et part en guerre contre le président de la République. Giscard ne s'attendait pas à un départ aussi parfaitement mis en scène. Simone, elle, n'est pas prise au dépourvu. Quelques semaines plus tôt, l'ex-Premier ministre a estimé « normal » de la prévenir, de la mettre dans la confiance. Une marque de confiance.

Ce même 23 août au soir, Simone Veil et Marie-France Garaud dînent ensemble chez Lipp, boulevard Saint-Germain. De Valéry Giscard d'Estaing, elles évitent de trop parler... Marie-France sait que Simone ne s'illusionne plus sur le compte du président. Elle sent bien que ça ira, entre eux, de mal en pis.

Sur un dossier sensible, douloureux, celui des travailleurs immigrés, elle se retrouve, pour la première fois, en opposition frontale, radicale, avec le président de la République. Novateur, Giscard avait désigné un secrétaire d'État à la Condition des travailleurs immigrés, Lionel Stoléro. Une preuve, était-il convaincu, de sa modernité humaniste. Las, Giscard exige ensuite de son ministre du Travail Robert Boulin qu'il prépare

le renvoi en Algérie de 500 000 travailleurs réguliers, montée du chômage oblige.

« J'étais consciente de la gravité du problème, remarque-t-elle. Mais je n'étais pas disposée à ce que le gouvernement fasse n'importe quoi. » Or Boulin, précisément, propose « n'importe quoi » : des quotas sur le renouvellement des cartes de séjour et de travail. Quotas : le mot – et sa traduction politique – l'horrifie. Face à Giscard et à Boulin, elle affirme sans se démonter, « d'un ton glacial », se souvient un ministre de l'époque, que le Conseil constitutionnel n'entérinera jamais une telle mesure ; Giscard ne relève pas. Lionel Stoléro prend à son tour la parole pour s'opposer au nom de « nos principes ». Giscard, furieux, l'interrompt. « Son attitude brutale, hautaine, m'a bouleversée, reconnaît-elle. J'ignorais cet aspect cassant du personnage. Seul, ou presque, Raymond Barre nous a soutenus, Stoléro et moi, insistant lui aussi sur le respect des principes. » Barre qui, selon Chirac, « ne l'aime pas », Barre avec qui elle entretient des rapports « psychologiques compliqués », *dixit* Antoine Veil, Barre dont elle supporte mal l'autorité tatillonne au point, selon l'ami Étienne Garnier, de « compter les jours qu'elle doit encore passer au gouvernement » ; mais Barre en qui elle trouve un « allié sûr » dans les moments délicats, quand l'essentiel est en jeu. Ensemble, ils obtiennent satisfaction et le projet Boulin est à moitié enterré. Lorsque, douze ans plus tard, en 1991, Valéry Giscard d'Estaing dénoncera « l'immigration-invasion », elle ne sera pas surprise. Elle sait, depuis longtemps déjà, que la recherche du bouc émissaire reste une quête perpétuelle. Dommage, les cent fleurs du giscardisme fanèrent vite, trop vite. Elle le regrette encore.

Certes, ses relations avec le président restent, d'un point de vue formel, convenables. On ne se supporte plus, mais on évite de trop l'exposer. S'il avait su faire preuve d'intuition, de finesse, de confiance, Giscard aurait pu éviter un affrontement décisif avec son ex-Premier ministre. Si Giscard n'avait pas été vindicatif, méprisant, le premier maire de Paris élu au suffrage universel, le 20 mars 1977, aurait pu s'appeler Simone Veil, et non pas Jacques Chirac.

Reconstitution minutieuse d'un événement politique de première importance, d'un ratage aux retombées fatales. Giscard avait promis : sous sa présidence, Paris deviendrait une ville, une vraie, avec un maire, un vrai, élu au suffrage universel, comme ceux des autres communes de France. Engagement respecté : le 31 décembre 1975, le Parlement vote une loi réformant le statut de la capitale et prévoyant l'élection, pour six ans, d'un maire de « plein exercice ». « Un dossier limpide, assure Jean Serisé. Avec ce nouveau statut, nous allons faire élire un homme de la majorité, un giscardien bien sûr, mais un type bien vu des gaullistes afin que tout se passe au mieux. » Le ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski a découvert cet oiseau rare : Pierre-Christian Taittinger, président-directeur général de l'hôtel Lutétia, sénateur de Paris, « au mieux » avec les élus gaullistes de la ville et vieille connaissance des Giscard d'Estaing, parfois reçu dans l'un des châteaux de la famille. Le « profil idéal » est aussitôt propulsé au gouvernement. Son titre ? Secrétaire d'État aux Collectivités locales. Sa mission : mettre en place le nouveau statut de Paris et, dans la foulée, s'installer dans le fauteuil de maire. Chirac, cette fois, ne trouve rien à redire : « Giscard et moi, nous étions d'accord sur le nom de Taittinger et je me suis désintéressé du dossier. »

La cote de popularité de Simone Veil, d'un bout à l'autre de l'année 1976, est au zénith : près de 70 % d'opinions favorables. La presse et les préfets de région annoncent sa candidature aux élections municipales de mars 1977 dans toute une série de villes : Bourges, Orléans, Belfort, d'autres encore. Elle avoue : « Nice me fait rêver. » Retour à l'enfance, des envies de soleil, le souvenir d'Yvonne... Un vœu pieux, une rêverie de jeune fille, tant la position de Jacques Médecin est inexpugnable.

À l'été 1976, Giscard change d'avis : il ne veut plus de Pierre-Christian Taittinger. Le type « bien sous tous rapports » n'est pas assez giscardien, pas admis à la cour car pas assez brillant. Le président exige que Paris lui appartienne et lui ressemble, voilà tout. Extraits d'une conversation entre Giscard et Poniatowski.

Le ministre de l'Intérieur : « Que Taittinger ne soit pas un giscardien forcené, c'est vrai. Mais c'est son avantage : les chiraquiens vont s'écraser... »

Le Président : « Il faudrait que tu te présentes, que tu sois candidat, "mon" candidat... »

Le ministre de l'Intérieur : « Jamais, ce serait une provocation ! Face à moi, il y aurait à coup sûr un R.P.R. pur et dur. Je risquerais d'être battu, et donc, c'est toi qui serais battu. »

Le ministre de l'Intérieur parle d'or. Peu de temps auparavant, il avait promis, avec sa grâce pachydermique coutumière, de « dératiser Paris des gaullistes ». « Je n'oublierai pas », avait alors fait savoir Chirac. Mais le président s'entête : dans le nouveau gouvernement que forme Raymond Barre en août 1976, Taittinger, nouveau secrétaire d'État aux Affaires étrangères, est relégué sous les toits du Quai d'Orsay, la preuve définitive qu'il est « privé » de mairie.

Ministre d'État, ministre de la Justice, le très gaulliste Olivier Guichard a été chargé, par le chef de l'État, de « coordonner » la majorité, d'éviter la castagne permanente, le combat sans merci entre giscardiens et chiraquiens. Le placide Guichard pressent que la bataille pour la mairie de Paris, si elle a lieu, peut tourner à la boucherie. Homme de conciliation, il cherche désespérément, en cet été moite, le meilleur arrangement possible. Le député gaulliste du XV^e arrondissement, Jacques Marette, lui souffle la bonne idée : Simone Veil candidate ! Ministre phare de la présidence Giscard, l'amie de Chirac. Le parfait compromis.

Il lui en parle et comprend, aussitôt, qu'elle en a une envie éperdue. Simone, la petite provinciale « montée » de Nice, aime Paris à la folie : « C'est une ville non pas cosmopolite mais universelle. Seule Paris présente une harmonie totale entre la nature et l'architecture, une symbiose entre toutes les époques, un équilibre entre la grandeur des perspectives monumentales et le charme bucolique des quelques quartiers préservés de la destruction et de la spéculation. » Simone, élue par 1 200 000 électeurs ; Simone, patron de 33 000 fonctionnaires. Nice, Drancy, Auschwitz, le ministère, la mairie de Paris : ce n'est plus un parcours, c'est une légende. En août, Chirac et Simone envisagent ensemble ce joli coup. « Je lui ai donné mon accord, assure-t-il. Elle, candidate, je n'y serais jamais allé. Vous m'entendez : jamais. » L'indispensable Jean Serisé est mis à son tour dans la confidence et se retourne sur-le-champ vers Giscard avec qui il évoque le sujet. « J'ai eu l'impression, glisse-t-il avec un sens aigu de la litote, que le président était pour le moins étonné. » Ce jour-là, Giscard s'abstient de tout autre commentaire. Qui ne dit mot consentirait-

il ? Seul Poniatowski râle : « Elle a un mauvais profil. Ce sont les électeurs de gauche qui aiment Simone, pas ceux de droite. »

Au ministère de la Santé, les fidèles Le Vert et Davin ébauchent un premier plan : « Nous étions prêts, le directeur de campagne choisi et les listes en cours. » Simone leur fait remarquer qu'une fois encore, elle complique le destin politique d'Antoine : son mari, conseiller municipal de Paris, est candidat sur la liste de Jacques Marette dans le XV^e arrondissement. Si elle se présente, il sera sans aucun doute contraint de se retirer. Le destin ne se contente pas d'être curieux. Il est parfois répétitif.

Sans doute commet-elle une erreur grossière à l'automne 1976 : elle ne quémande pas une audience au président de la République pour lui « demander » Paris. « Ça doit être de l'orgueil mal placé », admet-elle. Si Simone avait consenti ce geste, Giscard aurait-il été encore en mesure de refuser, de l'éconduire ? Vaine interrogation... Elle ne se déplace pas, et lui fait semblant de ne rien savoir. Raymond Barre interroge le président sur les intentions municipales de Simone Veil car la rumeur court, d'un salon parisien à l'autre. « Je ne suis au courant de rien », réplique Giscard à son Premier ministre. Il ment. Le 12 novembre, sur le perron de l'Élysée, le comte Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, maire de Deauville, P.-D.G. d'une entreprise de cosmétiques, joueur de golf et aristocratique serviteur du chef de l'État, annonce qu'« à la demande du président de la République, il animera la campagne de la majorité dans la capitale » et qu'il sera « bien entendu candidat, le jour venu, à la fonction de maire ». *Exit* Simone ? Presque... « Deux jours avant la désignation de d'Ornano, révèle Simone Veil, Jean Lecanuet m'a téléphoné. C'était un mer-

credi, je m'en souviens car, ensuite, nous sommes allés au Conseil des ministres. Il insistait pour que je me présente. À l'issue du conseil, j'ai coincé Raymond Barre dans un couloir : "Je veux que les choses soient claires, monsieur le Premier ministre, le président de la République ne m'a rien dit au sujet de Paris... - Mais il n'a jamais été question de votre candidature, madame, nous n'y avons même pas songé." » Du Barre, dans toute sa vacherie. Guichard, lui, ne renonce pas. Curieux entêtement de celui que ses amis surnomment le Grand Mou ; mais voilà, il pressent le cataclysme politique.

Furieux, les gaullistes ne se plient pas aux diktats du président, ils ne veulent pas de ce candidat que « le roi a offert au bon peuple ». Déchaînés, ils répètent leur détermination : « Nous aurons un candidat contre d'Ornano. » Le 19 janvier 1977, Chirac se déclare. Une idée de Xavier Marchetti, l'excellent chroniqueur du *Figaro*, lancée au cours d'un dîner avec Marie-France Garaud. La tension, au sein de la majorité, arrive à son apogée. Guichard recherche toujours un candidat consensuel, capable d'éloigner d'Ornano et Chirac du ring où ils se bourrent de coups bas : Simone, bien sûr, ou, ultime recours, Roger Frey, le gaullissime président du Conseil constitutionnel. Giscard, enfin affolé, n'est plus hostile à un retrait conjoint de d'Ornano et de Chirac. Mais il émet une bien curieuse réserve : « en aucun cas » ce troisième homme ne sera une femme. Dehors, Simone ! Commentaire, désabusé, de Jean Serisé : « Giscard n'est pas facile à vivre. C'est un égocentrique affecté. Et Mme Veil lui ressemble, l'affectation en moins. Alors, pour qu'ils s'entendent... »

Le 20 mars 1977, les listes de Jacques Chirac obtiennent 34 sièges ; celles de Michel d'Ornano, 15... Cinq jours plus tard, le député de Corrèze

est élu maire. Antoine Veil figure en bonne place au conseil municipal. Dans le XV^e arrondissement, le plus peuplé de Paris, il a pris sa part à l'écrasement de la liste d'Ornano-Giscard conduite par... Françoise Giroud. Le hasard, encore... « J'avais demandé à Simone l'autorisation de me joindre à Chirac. Normal, puisqu'elle était encore ministre de Giscard, précise Antoine. Elle n'a pas hésité un instant : les gaullistes se comportent bien avec toi, vas-y. » La campagne électorale de Paris a été terrible ; pas dure, sauvage...

Aveu de Michel Poniatowski, si influent à l'époque : « Simone, je l'aime beaucoup. Mais Simone maire de Paris, c'était impossible. Paris est une ville populiste, Paris ne se donne pas à une femme, encore moins à une israélite. » Ces gens-là disent encore israélite. Juif, ça leur écorche la bouche. Se doute-t-elle qu'ils ont songé à « ça », à sa judéité ? Pourvu que non.

La désillusion des années-mémoire

Observateur attendri des révoltés de Mai 68, Simone Veil n'avait pas souri quand ceux-ci hurlaient « C.R.S.-SS ». La comparaison relevait du sacrilège. Elle n'avait pas davantage apprécié le slogan scandé par cet immense cortège protestant contre l'expulsion de Daniel Cohn-Bendit : « Nous sommes tous des Juifs allemands. » Elle savait qu'il ne suffit pas de singer l'Histoire pour s'y faire une place. À quoi jouaient-ils donc, ces jeunes gens de bonne famille ? « À nier le hiatus qu'il y avait entre notre confort d'enfants de la croissance et les événements énormes, effroyables qui l'avaient immédiatement précédé, répond le philosophe Alain Finkielkraut. Ainsi exorcisons-nous en intensités fictives la fadeur de notre vie. » Mais il y a aussi un désir profond, exprimé avec maladresse au travers des mots détournés du vocabulaire de la Résistance : parler de Vichy, de la collaboration, du sort fait aux Juifs, « dire » à haute et intelligible voix ce que fut en vérité la « douce France », libérer la Mémoire. À leur façon, les soixante-huitards mettent Simone au pied du mur : elle n'a cessé de dénoncer la parole interdite ; ils demandent aux rescapés de raconter, de rap-

peeler ce que fut « la France », ce pays, leur pays dont ils ont parfois honte. Elle mesure l'immensité de la tâche, la frénésie de la demande formulée par ceux qui s'imaginent enfants du siècle d'Auschwitz. Or, « le génocide n'a pas d'héritiers¹ ». Comment leur faire entendre cette insupportable évidence : elle l'ignore.

Ils veulent pourtant savoir, les enfants de Simone et tous les autres. Un film, croient-ils, répondra à cet impérieux besoin de la parole qui, une fois pour toutes, brisera le silence, cette sale habitude si française du silence à tout prix. Ce sera *Le Chagrin et la Pitié*, réalisé par Marcel Ophüls. Cette chronique d'une ville française, Clermont-Ferrand, sous l'Occupation devait être diffusée sur l'une des deux chaînes de l'O.R.T.F. au printemps 1971. Ils sont une vingtaine à raconter Clermont-Ferrand dans les années de guerre : Pierre Mendès France et M. Verdier, pharmacien, M. Gros, cultivateur, et René Chambrun, gendre de Pierre Laval, Émile Coulaudon, dit « Gaspar », chef des maquis d'Auvergne, et Christian de La Mazière, Waffen-SS de la division Charlemagne, véritable « héros » d'Ophüls, belle gueule, beau parleur, filmé dans les brumes du château de Sigmaringen, là où le vieux Maréchal et les ultras de la collaboration se réfugièrent en 1944. *Le Chagrin et la Pitié*, œuvre de salubrité publique ? C'est du moins l'ambition de son auteur. L'historien Henry Rousso accrédite volontiers la thèse : « Parmi les grandes plages d'amnésie mises au jour, l'antisémitisme français prend une place de toute première importance. Située en zone sud, l'action montre les manifestations antisémites qui s'exprimaient ici et là dans

1. Alain Finkielkraut, *Le Juif imaginaire*, Éd. du Seuil, 1980.

la population, et qui ne doivent rien à l'antisémitisme nazi. » Les critiques de cinéma les plus influents versent eux aussi dans le panégyrique. « Ce film dure quatre heures. Il pourrait durer deux ou trois heures de plus, on ne s'en laisserait pas. Un prodigieux document. Tous ceux qui préfèrent à l'euphorie des mythes ou simplement à l'oubli l'inconfortable vérité l'accueilleront comme un salutaire examen de conscience » (Jean de Baroncelli, *Le Monde*). « Toutes les idées, toutes les idéologies, toutes les positions ont ici des visages, des voix, des regards, des dérobades ou des bouffées de franchise dont le poids d'humanité saisit. C'est extraordinaire » (Jean-Louis Bory, *Le Nouvel Observateur*). Pourtant les résistances au *Chagrin et la Pitié* sont nombreuses, puissantes, virulentes. À la mesure du traumatisme que le film provoque. On ne joue pas impunément avec la mémoire amputée d'un peuple tout entier. Dans *Le Figaro*, Claude Mauriac, pieux gaulliste s'il en est, dénonce la quasi-absence de son héros : « Quant au Général, s'il finit, à la fin des fins, par apparaître brièvement, c'est parce qu'on ne pouvait vraiment pas faire autrement. Mais le cœur n'y est pas. Le nôtre souffre. » Dans *La Cause du peuple*, ce journal « mao » dont il assure la direction, Jean-Paul Sartre n'est guère plus aimable : « C'est un film qui fait sourire tout le temps. Or, l'Occupation ne faisait pas tellement sourire. Donc, c'est une transcription inexacte. Et c'est fait exprès. » Au journaliste Keith Bosford du *New York Times*, Georges Pompidou ne dissimule pas son dégoût : « Je déteste toutes ces histoires. » « Le président de la République confie à un très grand journal américain l'aversion et l'agacement que lui inspire la Résistance », glisse le philosophe Maurice Clavel dans le documentaire précédant la célèbre

émission politique « À armes égales », qui l'oppose au député-maire de Tours et porte-flambeau de « l'ordre moral », Jean Royer. La direction de l'O.R.T.F. supprime le mot aversion et Clavel, en direct, quitte le plateau sur un tonitruant : « Bonsoir, messieurs les Censeurs. » L'instant et la colère du bonhomme sont entrés dans l'odyssée télévisuelle. Mais l'incident rappelle – et avec quelle force ! – que parler, simplement parler, de l'Occupation est une véritable gageure dans ce pays. Voilà le responsable politique de droite et le philosophe de gauche, étrange convergence a priori, qui œuvrent ensemble contre le film. Manque encore, pour compléter le tableau, l'avis d'un pétainiste chic reconverti dans le républicanisme respectable. L'écrivain Alfred Fabre-Luce, l'un des piliers de Vichy sous l'Occupation, achève la besogne : « Le film – c'est un comble – a, je le crains, réveillé un antisémitisme assez bien assoupi. C'est un sujet délicat, qu'il faut manier avec tact. C'est cette qualité qui manque le plus à M. Ophüls. Il est toujours gênant de voir des survivants [des Juifs] accabler un homme [Pétain] auquel ils doivent la vie. » Cet assaut général des « bien-pensants » est couronné de succès. P.-D.G. de l'O.R.T.F., Jean-Jacques de Bresson refuse d'acquiescer les droits du *Chagrin et la Pitié*, conçu à l'origine pour la télévision. « Il détruit les mythes dont les Français ont encore besoin », explique cet ancien résistant aux sénateurs de la Commission des affaires culturelles.

Projeté dans une petite salle du quartier Latin, le Saint-Séverin, puis dans une seconde sur les Champs-Élysées, le film attire près de 600 000 spectateurs en quatre-vingt-sept semaines. Un phénomène de société – pour une fois, l'expression n'est pas galvaudée – et le pre-

mier indice que la décennie 1970 sera celle du souvenir.

Désormais, des clivages radicaux apparaissent dans la société française entre ceux qui choisissent la mémoire et ceux qui la refusent. Quelques mois après le veto de Jean-Jacques de Bresson, l'écrivain Arthur Conte lui succède à la direction de l'O.R.T.F. Pour attester de son ouverture d'esprit, il s'engage à diffuser le film. Puis change d'avis. Au sein du nouveau conseil d'administration, Conte dispose d'un atout, d'un appui essentiel pour justifier ce reniement : Simone Veil est déchaînée contre *Le Chagrin et la Pitié* ; elle abomine le film et le dénonce sans répit.

« Un film infect, pervers, dangereux. Les héros ? Un communiste et un SS. Les résistants gaullistes ? Ça n'existe pas ! » se fâche-t-elle. « La seule personne un peu sympathique, c'est le SS. Les résistants, on ne sait même pas comment ils sont entrés dans le maquis, on a l'impression qu'ils sont arrivés là par hasard. Ça banalise l'attitude de ceux qui ont été les plus lâches » (sur Europe 1). « Dès lors que *Le Chagrin et la Pitié* est offert comme une vision globale de la France occupée, c'est insupportable. Présenter tous les Français comme des salauds, c'est du masochisme » (*Le Monde*).

Voilà une fureur *a priori* incompréhensible. Depuis le retour d'Auschwitz, Simone se plaint de la parole refusée aux déportés, aux victimes ; elle refuse cette histoire trafiquée d'un peuple gaullo-communiste tout entier résistant. Le film d'Ophüls, qui détruit, sans complaisance et avec lucidité, quelques-unes de ces « certitudes » sur les années noires devrait la combler ; il n'en est rien. Cette volonté de « dire » sans fioritures devrait la réjouir ; elle est écœurée. La France d'Ophüls est souvent lâche, veule, d'une insupport-

table mesquinerie, d'une insondable bassesse : celle de « nos » policiers triant les enfants juifs. Or, Simone, l'adolescente de Nice, ne connaît rien de cette France-là. Elle aime César Boletti le magnifique ; elle chérit Mme Descombes et Mme de Villeroy, ces enseignantes exceptionnelles qui mirent leurs appartements à sa disposition, à celle de Milou. Face à l'écran, elle écoute, accablée, les radotages d'un nobliau, René de Chambrun, gendre de Laval, irrémédiablement pétainiste. Ce type-là n'appartient pas à « sa » France, celle des petites gens du pays niçois qui n'ont jamais songé à « vendre » un Juif. « Au fond, songe-t-elle, en montrant que tous les Français ont été des salauds, ceux qui l'ont vraiment été peuvent avoir bonne conscience puisqu'ils s'étaient simplement comportés comme tout le monde. Il n'y a plus de vrais salauds, de vrais traîtres, puisque tous les Français sont des salauds et des traîtres. Voilà qui arrange bien les salauds et les traîtres. *Le Chagrin et la Pitié* accélère la banalisation. *Le Chagrin et la Pitié*, en fin de compte, est un film révisionniste. » Analyse en forme d'avertissement. Mais les propos de Simone sont inaudibles car sans doute trop en avance, trop déstabilisateurs. De Gaulle et les communistes avaient inventé la fable de la France résistante ; Ophüls réplique par la France collabo. Dans ces travestissements successifs, l'Histoire et les survivants ne trouvent pas leur compte. Car suffit-il de marteler « mémoire, mémoire » ? De quelle mémoire s'agit-il ? Quelles valeurs transmettre ? La diffusion du film – film clé, film charnière, événement capital dans la quête du souvenir – est finalement autorisée, mais Simone n'en démord pas : *Le Chagrin et la Pitié* laisse mal augurer des années 1970. Et « quand Simone parle de “ça”, elle ne se trompe jamais », rappelle la psychanalyste Anne-Lise Stern.

L'époque, de façon imperceptible, passe ensuite au rétro. La « mode rétro », lit-on sous la plume des journalistes décrypteurs de signes. Le retour de la nostalgie ? Le spleen douloureux d'une époque au charme trouble ? Pas du tout. La mode rétro, au cinéma surtout, exerce ses effets dévastateurs sur la vérité de Vichy et des années noires de l'Occupation, sur celles d'Auschwitz et de la Shoah. Simone s'en prend à *Lacombe Lucien*, le film de Louis Malle, l'histoire d'un paumé de la collaboration, milicien par inadvertance, amoureux transi d'une petite Juive mais en même temps nerveux, « par hasard », à la solde de la Gestapo ; tout cela parce que la pièce – pile ou face ? résistant ou collabo ? – est tombée ce jour-là du mauvais côté. Elle ne dissimule pas son amertume : « *Lacombe Lucien* remet Vichy et ses pires travers à la mode. » Certains lui rétorquent qu'il est grand temps de dépasser la lecture « manichéenne » de Vichy, que Louis Malle décrit la réalité « complexe » d'une période. Le SS sympathique du *Chagrin et la Pitié*... Le milicien benêt de *Lacombe Lucien*... Curieuse façon de construire une mémoire jusque-là confisquée. Tout cela l'aurait sans doute laissée sans réaction, si un autre film, *Portier de nuit*, de Liliana Cavani, esthétisant jusqu'à l'insoutenable, n'était revenu, via l'écran couleurs, sur une obsession particulièrement insupportable depuis la Libération : la vie sexuelle au camp. Quelle était la nature des relations entre déportés et bourreaux ? Sadomasochiste, répond la cinéaste italienne puisqu'« une victime n'est jamais tout à fait innocente ». Voici l'histoire du film : Vienne, 1957, Max (Dirk Bogarde), un ancien SS, travaille maintenant comme portier de nuit dans un hôtel. Un jour, il se trouve face à une cliente de passage. Tous deux se reconnaissent aussitôt. En 1943, Lucia (Charlotte Rampling), alors âgée de quinze ans, avait été

déportée dans un camp où le *Sturmbannführer* Aldorfer (le vrai nom de Max) avait remarqué sa jeunesse et sa beauté. Silencieuse, hautaine, docile, Lucia s'était pliée aux caprices de l'officier, satisfaisant ses goûts morbides et ses exigences les plus humiliantes. Ainsi va *Portier de nuit*, film chic et sale, à prétention idéologique et psychanalytique : comprendre la véritable nature du nazisme ; démêler les liens entre le bourreau-homme et la victime-femme pour arriver à la – pitieuse – conclusion que Max est à la fois bourreau et victime, Lucia victime puis bourreau, et que personne ne peut prétendre à la compréhension d'Auschwitz si la dimension sexualo-masochiste n'est pas prise en compte.

Ce fatras d'insanités va provoquer débats et polémiques passionnés. « On parle de la mode rétro, écrit le père Jean-François Six, l'une des figures intellectuelles de l'Église de France. Liliana Cavani va plus loin. Elle étudie le processus rétro : la régression, l'attitude des groupes ou des hommes qui refusent la mort. Ce qu'il y a de fascinant – et de dangereux, disent certains – dans ce film, c'est que le spectateur, celui du film, celui de l'histoire du nazisme, ne sait plus où il en est. On vacille. Pour peu, on en arriverait à croire que Max aime vraiment Lucia, qu'il est lui-même une victime. Max arrive presque à nous donner le change¹. » Que faut-il entendre ? Que l'existence, en chacun de nous – victimes comprises –, d'un penchant sadomasochiste peut nous pousser vers le nazisme. « Comment peut-on donner du nazisme, des camps, de la torture, cette vision en flash-back, étriquée, obsessionnelle, tournant autour de l'excitation sexuelle

1. *Le Monde*, 5 mai 1974.

des deux héros ? s'interroge la philosophe Hélène Cixous. Rien n'assure qu'en sortant de ce film le grand public – auquel il s'adresse – ait la haine du nazisme¹. » Déjà, les premiers effets d'un révisionnisme encore distingué ; sur les affiches, Charlotte Rampling-Lucia, provocante, képi nazi sur le crâne, les fesses enserrées dans un pantalon SS noir, les seins nus, incarne l'image de la déportée « nouvelle ». Charlotte Rampling, belle, au port de tête altier, comme une insolente similitude avec la jeune... Simone Jacob. Intolérable coïncidence. « En tremblant, raconte Anne-Lise Stern, j'ai arraché sur un kiosque à journaux la pub grand format pour *Portier de nuit*. Ce n'était pas par idéologie. Je ne supportais pas de voir ma petite Simone déguisée. La ressemblance, pour moi, était frappante. Le hasard du temps (Simone vient d'être nommée ministre) remplissait les magazines de ses photos de jeune fille. Mais moi, je nous revoyais en direct, nues, avec sa mère, sa sœur, à la queue dans le froid pour l'épouillage, avant de pouvoir rentrer dans le bloc². » Simone avait cru que parler, lire, écrire, filmer, non seulement « éduquerait » les générations nouvelles, mais contribuerait à adoucir les tourments des survivants. « Je me suis trompée, convient-elle. Plus tard, j'ai lu *Le Choix de Sophie*, le roman de l'Américain William Styron. Une fois encore, un livre ignoble. Ce n'est pas un hasard s'il choisit une prisonnière polonaise et catholique, pas une Juive. Une manière de nous signifier que nous n'avons pas été les seules à souffrir. Un livre ignoble, oui, à la limite de l'antisémitisme complaisant. » Mais un immense succès ; 3 millions de lecteurs suivent le cheminement de Sophie la

1. *Combat*, 11 avril 1974.

2. *Les Temps modernes*, 501, avril 1988.

Polonaise qui passe de la couche d'un SS à Auschwitz au lit d'un Juif fou, Nathan, à New York. La mort, le sexe, là encore confondus. « Le processus de destruction de Sophie a commencé à Auschwitz, précise Styron. Nathan l'achève à New York. » Le Juif devenu à son tour bourreau, la boucle refermée. « Il y a des moments, ajoute l'écrivain en veine d'Histoire et d'explications, où l'on voit se dessiner cette idée, un peu complaisante, selon laquelle ce serait une qualité juive que de pouvoir revendiquer le monopole de la douleur¹. » « Et il aurait fallu que je supporte ce genre d'inepties, s'emporte Simone, sous prétexte que Styron, célébré par l'intelligentsia parisienne, revendique une appartenance à la gauche et un antiracisme militant ! » Les « inepties », façon Cavani ou Styron, n'en sont pourtant qu'à leurs prémices.

Le 28 octobre 1978, *L'Express* publie un long entretien avec Louis Darquier de Pellepoix, commissaire aux Questions juives de mai 1942 à février 1944. Titre du document ? « À Auschwitz, on n'a gazé que des poux » ! Condamné à mort par contumace en 1947, réfugié en Espagne depuis la Libération, Darquier profite de l'occasion pour épancher un antisémitisme frénétique, anachronique. Ce serait sans intérêt si le vieillard s'était exprimé dans une feuille d'extrême droite. Mais c'est *L'Express*, premier hebdomadaire français dirigé par Jean-François Revel, insoupçonnable de la moindre ambiguïté, qui lui concède... 15 pages ! « Six millions de Juifs disparus ? Ce chiffre est une invention pure et simple, dit Darquier, une invention juive, bien sûr. Les Juifs sont comme ça : ils sont prêts à

1. *L'Express*, 21 février 1981.

n'importe quoi pour se faire de la publicité. [...] Il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers, de ces métèques, de ces milliers d'apatrides qui étaient à l'origine de tous nos maux. [...] La Solution finale est une invention pure et simple. Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui ait jamais vu, ce qui s'appelle vu, une chambre à gaz ? »

À cette époque, *L'Express* est mis en vente le samedi matin. Les journalistes et la plupart des responsables politiques ou spirituels le reçoivent vingt-quatre heures plus tôt. À la première lecture, le délire révisionniste de Darquier ne les émeut guère, ils s'intéressent plutôt au sujet de couverture retenu cette semaine-là, une énième et anodine réforme de l'Éducation nationale illustrée par la photo d'un ministre passé aux oubliettes, Christian Beullac. Mais le rédacteur en chef du *Matin de Paris*, François-Henri de Virieu, prend, lui, très au sérieux le document de *L'Express*. Il joint Simone Veil au téléphone et lui propose de réagir. Virieu me demanda d'aller place Vauban recueillir cette interview, et cela ne devait rien au hasard. Il était persuadé – à tort sans doute – qu'un fils de déportée saurait poser les « bonnes » questions. Ce fut ma première rencontre avec Simone Veil.

« Était-il opportun de publier le témoignage de Darquier ?

« — C'est la première question que je me suis posée. Je n'en sais trop rien. En tout état de cause, je suis persuadée que la direction de *L'Express* a eu tort de présenter ce texte sans commentaire ni photos rappelant l'atroce réalité de la déportation. Mais il me paraît indispensable d'affirmer une chose, même si cela ne fait pas plaisir à tout le monde et trouble les consciences : Darquier n'est pas fou, loin de là. Il reste dans sa logique.

L'ex-commissaire aux Affaires juives de Vichy ne nie pas le génocide des 6 millions de Juifs. Il accepte le processus et il le justifie. Simplement, il laisse à penser que les déportés sont morts de leur belle mort ou qu'ils se trouvent quelque part en Pologne. Aujourd'hui, Darquier assume son passé. Pire, il le justifie et conforte ainsi tous ceux qui pensent comme lui. À partir de là, il n'y a aucune raison que ça ne recommence pas.

« — Vous semblez craindre que les propos de Darquier soient pris au sérieux...

« — Certainement. Ces élucubrations apparaîtront énormes, insensées, à l'immense majorité. Mais les autres ? C'est la première fois depuis la fin de la guerre qu'on ose ouvertement aller aussi loin. Ne nous trompons pas : nombreux sont ceux qui restent fidèles à l'idéologie raciste et antisémite. Ce document les conforte. Peut-être suis-je trop optimiste au sujet du grand public. N'est-ce pas lui faire trop confiance que publier ce type de document ? Peut-être... Je suis persuadée que quelques-uns se poseront désormais cette horrible question : le génocide n'est-il pas finalement de la propagande juive ?

« — Vous avez été touchée à la lecture de cette interview ?

« — Oui, beaucoup. J'ai été déportée à Auschwitz. Là-bas, nous disions que si quelques-uns s'en sortaient, notre devoir, notre seul devoir, serait de raconter. Par respect pour les morts et pour le bien de la société. Je n'ai pas la mentalité d'une ancienne combattante. Mais souvent, trop souvent, lorsque nous évoquons le sort des 6 millions de Juifs assassinés, des millions de Tziganes massacrés, certaines bonnes âmes répliquent : "Ça suffit ! On en a assez parlé !" Ils nous reprocheraient presque d'insister. Ce serait tellement facile si, brusquement, nous pouvions

tourner la page. Ce n'est pas supportable. Il faut continuer à démontrer le phénomène du nazisme et du totalitarisme, démontrer combien il est facile de basculer, qu'il suffit de peu. Expliquer, raconter, c'est une pédagogie pour le présent et pour l'avenir.

« — Pour vous, l'affaire Darquier n'est qu'un incident ?

« — Non, évidemment non. L'article de *L'Express* est à reclasser dans un contexte général de racisme et de xénophobie. Les racistes sont certes en nombre limité. Mais le racisme anti-maghrébin par exemple est dangereux. Il ne faut pas banaliser, ni le racisme ni les racistes.

« — Ce fut précisément le sens de votre intervention à l'Assemblée nationale au sujet d'une émission de télévision consacrée à Eva Braun, la compagne d'Hitler.

« — Il y a tentative de banalisation des racistes, des nazis et de leurs figures de proue. On voudrait les faire passer pour des gens normaux, anodins, ayant bien sûr commis quelques monstruosité, mais qui, en dehors de cela, vivaient comme vous et moi, entourés d'enfants et de jouets. Tout juste si l'on ne veut pas faire pleurer dans les chaumières. Le personnage d'Eva Braun n'a aucun intérêt en lui-même. Pourquoi donc lui construire un destin de toutes pièces ?

« — Est-il possible que, depuis 1945, aucun gouvernement français n'ait demandé l'extradition de Darquier ?

« — Je ne saurais répondre de façon précise. Mais je me refuse à croire que ce monsieur ait pu être reçu cordialement à l'ambassade de France comme il l'affirme... »

À la revue de presse d'Europe 1, celle qu'écoutent tous les leaders d'opinion, Ivan Levaï lit l'intégralité de ce texte. Dans le sillage de Simone

Veil, chacun s'estime désormais contraint de commenter, de dénoncer la sortie de Louis Darquier de Pellepoix.

Les gaullistes et Jacques Chirac regrettent cette publication d'« écrits sacrilèges ». L'U.D.F., le parti du président de la République, reproche à *L'Express* « de favoriser subrepticement la réhabilitation de crimes impardonnables ». Le socialiste Alain Savary exige un droit de réponse, à la télévision, sur les radios, « pour que s'exprime la voix de la vérité, celle de la Résistance ». Le Premier ministre Raymond Barre fait à son tour la leçon, chapitrant dans un courrier les présidents des trois chaînes de télévision : « J'ai constaté, au cours de ces derniers mois, une tendance de certains organismes de presse et d'information à consacrer, de façon parfois complaisante, des articles ou des émissions à des sujets traitant du nazisme et de ses plus graves manifestations [le chef du gouvernement fait également allusion au portrait louangeur d'Eva Braun diffusé sur FR3]. Les responsables de l'information doivent demeurer vigilants quant à la manière dont l'Histoire est présentée. » Le président de la République, en personne, y va de sa condamnation : « Si la liberté d'expression est totale en France, elle doit trouver comme équilibre la décence et le respect de la vérité. » *L'Express* n'aurait pas dû publier les élucubrations de Darquier, répètent-ils tous. Sans pousser plus loin leur réflexion. Tant d'unanimité paraît suspecte à Serge July, le directeur de *Libération* : « *L'Express* a tendu un véritable miroir aux Français, un miroir qui leur renvoie l'image des salauds qu'ils furent et que pour beaucoup ils restent. Alors ils ont hurlé, ils se sont étourdis de paroles pour exorciser cette image. Cachez à ma vue cette France raciste et antisémite que je ne saurais voir. » L'interview de

Darquier est-elle, à sa manière, un avatar de la mode rétro, d'« une tentative systématique menée pour obscurcir une période dramatique de l'histoire contemporaine¹ » ? Et la mémoire qui, elle, a pour mission d'« éclairer », qu'en reste-t-il, une fois passée la bourrasque Darquier ?

Simone croit-elle encore au travail de mémoire ? Elle le dit, mais elle en doute déjà. « Tout le monde triche, dit-elle. Nous ressasons tous Vichy, Vichy. Mais en réalité, c'est le problème juif qui tourmente ce pays et ses habitants. Cela, personne n'ose le reconnaître. » On a le sentiment qu'elle perd insensiblement le peu de confiance qui lui restait en la capacité des « autres » à comprendre ce que fut « là-bas ». En mars 1979, elle accepte cependant de participer au débat des « Dossiers de l'écran » qui suivra le quatrième et dernier épisode d'*Holocauste*, le feuilleton américain consacré à l'extermination des Juifs. Elle y va, pour répondre aux questions de jeunes lycéens. Elle ne maudit pas la série hollywoodienne, son manque de subtilité historique, ses quelques invraisemblances. Non, elle regrette la vision presque aseptisée d'Auschwitz qu'offre le film. Elle trouve les mots pour le dire et les participants, alors, se figent : « *Holocauste* est un film trop optimiste. Il y subsiste de la tendresse dans les relations entre les déportés. En vérité, nous étions devenus de véritables bêtes. » Elle parle, explique, détaille, mais elle pressent que ses efforts sont vains ; elle sait que Darquier a ouvert la brèche à la « révision » par laquelle s'engouffrent Faurisson et ses disciples, ces « assassins de la mémoire² » porteurs d'un message délirant :

1. Pierre Vianson-Ponté, *Le Monde*, 31 octobre 1981.

2. Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, 1987.

« Les Juifs ont inventé le mal que le monde est censé leur avoir fait. » À cela, elle est incapable de répliquer. L'exercice est au-delà de ses forces. « Plus le mensonge est énorme, constate le journaliste Pierre Vianson-Ponté, mieux il peut ébranler des gens peu informés et troubler les esprits faibles. Cette fois, c'en est trop, vraiment trop. Les rescapés ne peuvent plus se contenter de pleurer leurs morts et de maudire leurs bourreaux. Il faut que toutes les honnêtes gens se rangent à leurs côtés pour aider à établir, avant qu'il ne soit trop tard, la vérité devant le tribunal de l'Histoire. »

Pourtant l'Histoire, cette Histoire-là, la poursuit, par mille et un détours. En novembre 1978, l'avocat Serge Klarsfeld exige que René Bousquet, chef de la police de Vichy, organisateur en chef de la rafle du Vel' d'Hiv' à l'été 1942, soit inculpé pour crimes contre l'humanité. Dans *L'Express*, Darquier avait insisté tant et plus sur la participation active de Bousquet au moment des grandes rafles. Bousquet, ou « le paroxysme de la collaboration », confirme l'historien René Rémond. Bousquet, jugé une première fois par la Haute Cour de justice en juin 1949, après trois ans de prison, sans qu'on parle, ou si peu, au cours des audiences, de la déportation des Juifs, de son écrasante responsabilité dans le processus vers l'extermination. Bousquet, condamné à cinq ans de dégradation nationale et relevé sur-le-champ de cette peine par la Cour pour « faits de résistance ». Bousquet, redevenu un grand bourgeois modèle, influent en politique où, dans l'ombre, il se tient à proximité de son ami François Mitterrand ; Bousquet, tout-puissant en affaires puisque, dès 1950, il intègre la Banque d'Indochine et une multitude de conseils d'administration. Et Darquier le sénile qui va perturber

une si spectaculaire réussite ! Témoignage d'Antoine Veil, alors directeur général d'U.T.A. : « Un Bousquet siégeait au conseil d'administration depuis une dizaine d'années. J'ignorais qu'il s'agissait de ce Bousquet-là, le Bousquet de Laval et des raffles. Le prénom aurait dû attirer mon attention. Mais il arborait la Légion d'honneur [rendue en 1957]. Il était froid, désagréable, mais ses interventions étaient brillantes, utiles. » Quelques jours après le scandale Darquier, Ivan Levaï prévient Antoine – et Simone – de l'exacte personnalité du Bousquet d'U.T.A. Antoine Veil, en mettant la sienne dans la balance, exige aussitôt de Francis Fabre, le P.-D.G. d'U.T.A., la démission de Bousquet. Il finit par l'obtenir et, dans sa nouvelle livraison, le *Who's Who* estime prudent de supprimer la fiche Bousquet. Antoine s'en veut de ne pas l'avoir identifié plus tôt ; il reproche à Fabre de l'avoir tenu dans l'ignorance : « Vous n'ignoriez rien de ses agissements sous l'Occupation ? interroge Antoine Veil. – Non, mais vous aussi vous saviez qui était Bousquet », réplique Francis Fabre. Non, Antoine ne savait pas, et le P.-D.G. d'U.T.A., mal à l'aise, s'arrange pour rencontrer Simone en tête à tête : « Dites-moi que vous m'en voulez moins qu'Antoine. – Certainement pas. Mais si je ne hurle pas, c'est que je n'ai jamais eu, au contraire d'Antoine, la moindre illusion sur la volonté sincère de reconnaître la souffrance juive. »

Le cortège se disperse sur les Champs-Élysées en ce samedi 4 octobre 1980. Elle a marché au milieu de la foule, encadrée par Jean et Pierre-François, deux de ses fils. Assaillie par les photographes, elle s'est réfugiée dans un salon du restaurant Chez Edgard. Paul Benmussa, le propriétaire, est un ami de longue date. « Elle avait les larmes aux yeux, se souvient-il. Elle me répé-

tail : "Il n'y avait personne, Paul, personne, pas un ministre, pas un représentant de l'Élysée. Et le président, silencieux, absent. Vous vous rendez compte, Paul ?" Giscard l'avait écœurée. Elle ne lui a jamais pardonné. »

La veille, vendredi, à l'heure de l'office du shabbat, une bombe de pentrite – un explosif peu connu en France – a sauté devant la synagogue de la rue Copernic, à Paris : 4 morts, 30 blessés, des voitures transformées en amas de ferraille, toutes les vitres aux alentours soufflées. C'est la première fois, depuis l'Occupation, qu'une synagogue et ses fidèles sont pris pour cible. Les années-mémoire baignent dans le sang.

À l'heure de l'attentat, Valéry Giscard d'Estaing sillonne les petites routes d'Alsace. Le comte Jean de Beaumont l'a invité à une partie de chasse sur ses terres. Le secrétaire général de l'Élysée l'avertit aussitôt. Jacques Wahl a-t-il demandé au président de rentrer tout de suite ? Il prétend que oui ; Giscard affirme le contraire. Quoi qu'il en soit, il décide de poursuivre son week-end, incapable de prendre la mesure du drame, confirmant ce que Raymond Aron lui reproche : « Il n'a qu'un seul défaut : ignorer que l'Histoire est tragique. » Simone est mortifiée, en colère : à quoi ont donc servi ces quelques conversations où le chef de l'État lui demandait : « C'est quoi, madame, être juif ? » Il n'a rien compris, ce que confirme Jean-Pierre Elkabbach, alors directeur de l'information d'Antenne 2 : « Une demi-heure avant le journal de 20 heures, j'ai joint Jean-Marie Poirier, le porte-parole de Giscard. Nous attendions tous une réaction de l'Élysée. Il a eu l'air étonné et m'a dit, en balbutiant : "Nous cherchons le président." Dix minutes après, il me rappelle et on lit un texte insipide commençant par : "L'Élysée déplore..." Alors j'ai craqué et je me suis mis à crier : Mais

vous vous foutez de qui ? Vous déplorez... Mais vous vous rendez compte de ce qui se passe¹ ? » Simone connaît la réponse : le président est ailleurs, à la chasse, et surtout, si loin dans sa tête. « Giscard a été élevé, remarque Jean Serisé, dans une légère tradition antisémite. Et puis sa famille, grâce au commerce, a appris à connaître les Juifs. » Simone n'osera jamais aller aussi loin.

Giscard boit donc avec délectation quelque grand cru à la table du comte Jean de Beaumont après avoir expressément demandé de ne pas être, à nouveau, « dérangé ». Le lendemain samedi, le président tire quelques perdreaux. Il est à mille lieues de saisir l'importance de l'événement : on a voulu tuer des Français parce qu'ils sont juifs, et uniquement pour cela ; ce n'est pas que Giscard ne veuille pas comprendre : il est incapable de comprendre. Alors, il reste muet, immobile, exigeant de Jacques Wahl qu'aucun officiel, hormis le ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, ne se rende rue Copernic et à la manifestation des Champs-Élysées. Simone est prise à partie par quelques Juifs excités, lui reprochant sa « connivence » avec Giscard...

Écortant un dîner-débat à Lyon, le Premier ministre regagne Paris pour intervenir sur TF1, dans le journal de 23 heures : « Je condamne cet attentat odieux qui voulait frapper les israélites qui se rendaient à la synagogue et qui a frappé des Français innocents qui traversaient la rue Copernic. » Trois des quatre victimes, en effet, ne sont pas juives... Lapsus provoqué par l'émotion ? Maladresse révélatrice d'un état d'esprit, d'une arrière-pensée ? Sans doute eût-il été préférable que Raymond Barre calque son attitude sur celle

1. Maurice Szafran, *Les Juifs dans la politique française*, Flammarion, 1990.

du chef de l'État, disparaisse, ne dise rien. La lâcheté plutôt que le dérapage. Les répliques sont d'une rare virulence. « Naturellement, fustige Serge July dans *Libération*, les Juifs ne sont pas des Français innocents. Et s'ils ne sont pas innocents, comme ils sont français, c'est qu'ils sont coupables, coupables d'être juifs. » L'avocat Georges Kiejman exige, lui, que Raymond Barre soit suppléé par « un Français à l'âme moins pétainiste ». « De Gaulle vivant, ajoute-t-il, M. Barre ne serait plus ce soir à Matignon. » Simone Veil est abasourdie, effondrée. « Sa » droite n'a rien retenu, ses compagnons politiques, du moins les deux plus prestigieux, apparaissent minables – quel autre qualificatif utiliser ? –, alors que « l'attentat de la rue Copernic est non pas un fait divers mais un événement historique » (Raymond Aron). S'est-elle égarée, avec eux, dans ce camp ? Aux prémices du septennat, une décision lui avait souverainement déplu : Giscard décida en effet que la République et les Français ne célébreraient plus le 8 mai 1945, journée anniversaire de la capitulation allemande, en appelant à l'oubli d'une guerre « fratricide ». Simone lui fit dire son hostilité. Il ne daigna point lui répondre. Quelques ex-collabos notoires, le polémiste antisémite et révisionniste François Brigneau en particulier, saluèrent, eux, la « courageuse décision » du chef de l'État capable d'affronter « les profiteurs du 8 Mai, les enrichis du résistancialisme, les accapareurs de la Libération ». Pour eux, le geste de Giscard prenait valeur de revanche, d'absolution. Pour Simone, c'était un signe, voilà tout. Le signe que les années-mémoire, à peine entamées, se retournaient déjà contre les victimes.

La bourde de Barre, renforçant l'effet désastreux de la fuite du président, provoque une crise morale. Pour se rattraper, Giscard évoque en

détail l'attentat de la rue Copernic au Conseil des ministres suivant. Il s'adresse, enfin, aux familles des victimes et aux Juifs de France. Mais il n'a, en réalité, qu'une préoccupation : dédramatiser. « Il n'y a pas diffusion dans le corps social français des idéaux pervers du racisme et du nazisme, les attentats antisémites sont l'œuvre de petits groupes retranchés de la communauté nationale. » Il s'abstient avec un soin extrême de répondre à la seule question qui vaille, celle que Simone Veil, Raymond Aron, Jean Daniel et quelques autres posent sans relâche : comment résister à cette déferlante qui a d'abord déformé, puis serait sur le point d'emporter la mémoire de l'Holocauste et, au passage, celle de la honte vichyste, et de nier la culpabilité française, ayant abouti, entre autres, à la déportation de Simone ? La Mémoire ? Un clignotant, un signal qui rappelle les dangers à la communauté nationale tout entière. Mais de quoi parle-t-elle, Mme Veil, se demande le président ? De la trahison, cette trahison qu'elle sent venir. Trahison à l'égard de celles qui sont restées là-bas, Yvonne, les autres. Sans même s'en douter, cadennassés dans leur radicale incompréhension, Giscard et Barre ont renforcé l'enfermement de Simone. « Il fallait que Giscard trouvât immédiatement les mots qui auraient touché le cœur des Juifs », dit Raymond Aron. Elle l'approuve, une fois encore, redoutant par-dessus tout l'épreuve des procès que les années-mémoire attendent pour parfaire le spectacle.

5 février 1983 : le DC 8, en provenance de Guyane, se pose sur la base militaire d'Orange. Un homme de soixante-dix ans descend la passerelle, encadré par quatre gendarmes. Aussitôt transféré à la prison du fort de Montluc, le capitaine SS Klaus Barbie, chef de la section IV du

S.I.P.O.-S.D. de Lyon – la Gestapo – de 1942 à 1944, est inculpé pour crimes contre l'humanité. Réfugié en Bolivie au début des années 1960, longtemps protégé par la C.I.A. à laquelle il rendit quelques services dans la lutte anticommuniste, l'exécuteur de Jean Moulin, le bourreau d'Izieu, l'organisateur minutieux, méthodique, de la déportation des Juifs, cet « Eichmann du pauvre¹ », revient, quarante ans après, sur les lieux de ses exactions. L'avocat Serge Klarsfeld, l'écrivain Régis Debray, alors conseiller du président de la République, le ministre de la Justice Robert Badinter – son père, gazé à Auschwitz, fut arrêté par Barbie – se sont démenés sans relâche pour obtenir des autorités boliviennes l'extradition de « l'honnête » commerçant Klaus Altman, recherché depuis 1945, jugé par contumace à deux reprises déjà, en 1952 et 1954, condamné à mort ; il avait échappé jusque-là à la justice de la République. Au lendemain de l'arrivée d'un exécutant subalterne de la cruauté nazie, cette cruauté qui « n'est plus à l'échelle de l'homme, mais à l'échelle de ce qui est hors de l'homme », le Premier ministre Pierre Mauroy explique la volonté du gouvernement : « Il faut que les Français n'oublient pas cette histoire qui est la leur. Il faut que les jeunes générations sachent ce qui a été alors vécu pour être prêtes à toujours sauvegarder la dignité de leur patrie et plus encore la dignité de l'homme. » Klaus Barbie face à un jury populaire ? « Un procès pédagogique », annonce Pierre Mauroy. « Un procès cathartique, prétend l'historien Henry Rousso, exprimant le désir manifeste d'un pouvoir politique d'offrir à la mémoire collective un moment exceptionnel au

1. Selon Alain Finkielkraut, *La Mémoire vaine*, Gallimard, 1989.

nom de l'État de droit et d'un impossible oublié¹. » Dans cet instant de communion nationale où Jacques Chirac, notamment, se réjouit avec une totale sincérité que « la justice puisse enfin suivre son cours », Simone Veil détonne.

« Il n'y a pas à attendre de la justice qu'elle dise où est la vérité, remarque-t-elle. Elle est chargée de rendre la justice, et non pas de faire l'Histoire. » Le procès d'un vieillard malade, fonctionnaire zélé de la Gestapo, ne va-t-il pas se transformer en machine à enrayer la mémoire ? Elle multiplie les mises en garde. Mais elle sent bien que plus rien n'arrêtera le cours de l'occultation insidieuse.

Le 20 décembre 1985, répondant aux requêtes de quelques associations de résistants voulant se porter partie civile contre Klaus Barbie, la chambre criminelle de la Cour de cassation adopte une interprétation extensive du « crime contre l'humanité ». La justice ne reproche plus seulement à Barbie les crimes contre les Juifs, l'enlèvement des enfants d'Izieu, la rafle de la rue Sainte-Catherine au siège lyonnais de l'Union des israélites et les déportations du 11 août 1944, elle retient aussi ses actions contre les résistants, jusque-là qualifiées de « crimes de guerre », donc prescrits. L'extension peut sembler légitime, pleine de bons sentiments. « Non, ce n'est pas le même crime de faire lever les bras à un petit garçon marqué de l'étoile jaune avant de l'envoyer à Auschwitz et d'arrêter un opposant au régime nazi. Non, ce n'est pas la même violence de traquer le résistant et l'enfant d'Izieu, qui n'est encore qu'espérance et promesse de vie. Le combattant clandestin savait à quoi il s'exposait.

1. Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Éd. du Seuil, 1987.

L'enfant d'Izieu ne savait pas qu'il était de trop sur la terre où il avait eu, quelque temps, la permission de jouer. La définition de la Cour de cassation rattache le wagon du résistant au sien, mais le sien ira plus loin, vers Auschwitz, Treblinka, Sobibor, Maidanek. Vers le néant. On ne peut faire un seul convoi de ces deux destinées. Le sort du Juif différerait de celui de tous les autres. L'opposant pouvait cesser de s'opposer. Le Juif ne pouvait cesser d'être juif. Sous Hitler, nulle échappatoire. Le Juif n'avait même pas la permission de se renier. Cette misérable ressource de l'âme défaillante lui était refusée. Son tort étant d'exister, son sort était sans issue. Le crime contre l'Humanité, c'est tuer quelqu'un sous prétexte qu'il est né¹. »

Admirable explication de l'écrivain André Frossard, qui laisse de marbre les hauts magistrats, certains de faire « progresser » le droit et la justice. Régression, confusion : voilà, en réalité, ce dont il s'agit. « Nous, les victimes, nous n'avons jamais demandé à être considérées comme des héros, remarque Simone. Alors pourquoi faut-il maintenant que les héros veuillent à tout prix, et au risque de tout mélanger, être traités en victimes ? » À la Libération, elle fut humiliée par tant d'indifférence, tant de suspicion envers les survivants. Quarante ans plus tard, monstre sacré de la scène nationale, Simone constate que rien n'a changé : on cherche sans répit à la déposséder de son histoire, elle qui rêvait de donner un futur à la mémoire. « Le procès Barbie, dit-elle, est une catastrophe. Il aboutit à une banalisation de l'idéologie nazie. Contrairement au procès Eichmann, maître d'œuvre de l'extermination, celui de

1. André Frossard, *Le Crime contre l'humanité*, Robert Laffont, 1987.

Barbie, un exécutant minable, n'a pas de sens. Le vrai procès, celui qui pourrait éclairer l'Histoire, ce serait, sans doute, celui de l'assassin d'un criminel contre l'Humanité, assumant et expliquant son geste. »

« Descendre Barbie », Simone, bien sûr, en aurait été capable. Elle se méfie tant « de la sollicitude à retardement de nouveaux croisés qui découvrent, aujourd'hui, que les Juifs ont été persécutés¹ », confondant tout, Jean Moulin, torturé à en mourir, et Yvonne Jacob, promise au four crématoire, laissée dans les charniers de Bergen-Belsen. Elle guettait un geste d'apaisement pour tant de souffrance. Elle ne perçoit qu'incompréhension et provocation.

En moins d'une décennie, les années-mémoire avaient sombré dans la pantalonnade. Les aveux tardifs du « vichyste » François Mitterrand, arguant, excuse piteuse, que l'immense majorité des Français était comme lui – pétainiste – la tétanisent. Avec Mitterrand, ça recommence, comme au moment du *Chagrin et la Pitié* : tous des salauds, donc, pas de vrais salauds. « On sollicite sans cesse mon avis. Mais croyez-moi : je suis devenue indifférente. »

1. Vladimir Jankélévitch, *Le Nouvel Observateur*, 14 janvier 1980.

Le mystère d'Israël

Elle a détesté Giscard et Barre, leur insensibilité d'après Copernic. Elle ne supporte pas davantage la sortie paranoïaque du Premier ministre israélien Menahem Begin, établissant un lien de cause à effet entre la politique « pro-arabe » de la France au Proche-Orient et la tentative d'assassiner des Juifs à Paris. « Begin a perdu une bonne occasion de se taire », assène-t-elle. Mais qui prend ainsi la mouche ? L'enfant de l'école laïque et républicaine, grandie dans le culte de la République ? Ou la Juive tourmentée, comme tous les Juifs de France, par ce rapport étrange, complexe, à Israël ? Comme souvent, elle se retrouve dans cette confiance de Raymond Aron : « Après de longues hésitations, j'ai accepté le mystère de mes liens avec Israël, non sans fournir en cas de besoin des justifications plus ou moins subtiles. À mesure que j'ai avancé dans la vie, j'ai non pas réconcilié mes passions et une exigence de rationalité, mais accepté parfois l'impossibilité de cette réconciliation. Français, j'avoue que, dans certaines circonstances, j'éprouve à l'égard d'Israël, de l'État d'Israël, une dilection particulière¹. » Les Veil,

1. Raymond Aron, discours de remise du doctorat *honoris causa* de l'Université hébraïque de Jérusalem, 1972.

Antoine et Simone, resteront des années sur la réserve avant d'admettre cette évidence. « À la maison, assure le benjamin, Pierre-François, je n'ai jamais entendu, dans ma jeunesse, parler d'Israël. C'était absent de notre éducation. » « Antoine et Simone évoquaient fort rarement Israël, confirme leur ami Dominique de La Martinière. Je me souviens pourtant de l'inquiétude d'Antoine, au moment de l'intervention sur le canal de Suez en 1956. Je le sentais préoccupé. » En silence. On n'évoque pas, pas encore, le destin d'Israël. L'époque est au refoulement.

De la Palestine, du sionisme, de ces Juifs exigeant un État juif, la jeune Simone Jacob ne sait rien. Se doute-t-elle seulement que l'espoir messianique – « L'an prochain à Jérusalem » – a été transmis d'une génération à l'autre, qu'il est la marque d'un peuple singulier, « en exil » ? Simone Jacob, française d'abord, patriote ensuite, juive enfin. Voici, par ordre hiérarchique, la déclinaison de son identité. « L'an prochain à Jérusalem » : c'est à Auschwitz que, pour la première fois, elle entend cette litanie ancestrale. « J'ai été très surprise, reconnaît-elle. Des Juifs de Pologne, originaires de villages parfois à proximité d'Auschwitz, n'avaient qu'une volonté s'ils échappaient au crématoire : s'installer en Palestine. Ils l'évoquaient comme un endroit où, enfin, ils vivraient normalement. Juifs français, belges, hollandais ou grecs, nous n'avions qu'une pensée : retourner chez nous. L'espoir en Palestine ? Je n'y comprenais rien. » Quand est proclamée, en 1948, la création de l'État d'Israël, Simone ne descend pas dans la rue crier son bonheur. Un foyer pour les Juifs ? « Sans doute, mais pas pour moi. » Simone respire français, rit français, boude français.

« Nous habitons encore rue Danton, dans le Quartier Latin, raconte Pierre-François. Debout, elle regardait la télévision dans le salon. Et elle pleurait. Je m'en souviens avec autant de précision parce que nous avons ce téléviseur depuis peu. Je n'avais jamais vu maman dans une attitude aussi désespérée. » La scène se passe au premier jour de juin 1967. Elle pleure parce que, à nouveau, des Juifs sont menacés d'extermination. Elle ne connaît pas grand-chose au contexte militaro-politique, mais elle est terrorisée. La mort en masse, encore, vingt ans seulement après Auschwitz. « Si Israël mourait, confie-t-elle à son amie Anne Gournay, il ne nous resterait que la honte d'avoir laissé périr des survivants d'Auschwitz. » Elle évoque « la solidarité de l'Holocauste ». Le 5 juin, l'aviation israélienne attaque les aéroports égyptiens. Le 11, les derniers coups de feu sont tirés. Simone est rassurée, apaisée, Aron aussi : « J'ai été bouleversé, j'ai cru pendant quelques instants qu'Israël était en danger de disparition. » Ont-ils conscience, en cet instant précis, que l'écrasante victoire militaire d'Israël provoque en elle, en lui, tous deux Juifs sous Hitler, un sentiment de rédemption ? Fini le Juif ploutocrate, négociant, usurier, planqué, couard, incapable de manier les armes ; place au Juif guerrier et conquérant, capable lui aussi de tuer pour survivre, comme tout un chacun. « Les Israéliens ne continuent pas les israéliques, ils les métamorphosent » (André Malraux).

Simone, dès l'instant où elle posa le pied à Auschwitz, eut la certitude que les Juifs eux aussi devaient être capables de violence. Au risque qu'un jour « l'Europe découvre qu'elle n'est plus en dette, que les bombes israéliennes annulent les remords [de l'extermination], qu'elle renoue avec la saveur de l'innocence, maintenant que les Juifs

aussi sont coupables¹ ». Mais pour l'heure, « la guerre des Six-Jours vient d'éclater et l'armée d'Israël, avec ses parachutistes et ses commandos, ses blindés et ses chars, enivre la plupart des Juifs. Il n'y a plus de lâcheté, plus de passivité juives. Des Juifs combattent, gagnent. Ils lavent le peuple juif de l'infamante accusation de lâcheté². » Simone partage cet enthousiasme, capable – enfin – de réaliser l'importance d'Israël dans son équilibre personnel : « Les victoires militaires des Israéliens ont sublimé certains de nos sentiments. On nous avait tellement reproché d'être incapables de nous battre, de nous être laissé arrêter, exterminer, même. Les Israéliens prouvent que les Juifs peuvent vivre autre chose que le malheur. Par ricochet, ils nous ont valorisés. » L'Histoire a parfois de bien curieuses résonances... « Après la guerre des Six-Jours, reconnaît Robert Badinter, un proche des Veil, il y a un certain bonheur à être juif. » De Gaulle s'empresse d'y remédier.

À propos des Juifs, le Général ne manque pas d'esprit. « À Londres, j'attendais les généraux et les préfets, j'eus les Juifs », fait-il remarquer à l'un de ses confidents, le journaliste Emmanuel d'Astier de La Vigerie. « Vous vous convertissez ? demande-t-il à Maurice Schumann, l'un de ses plus vieux compagnons. Cela fera un catholique de plus. Pas un juif de moins. »

En ce 27 novembre 1967, cinq mois après l'épilogue de la guerre des six jours, de Gaulle est furieux. Contre le gouvernement israélien, le Premier ministre Levi Eshkol, le chef de la diplomatie Abba Eban et le ministre de la Défense Moshé Dayan. « Je leur avais expressément demandé de

1. Pierre Goldman, *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France*, Éd. du Seuil, 1975.

2. Alain Finkielkraut, *La Réprobation d'Israël*, Denoël, 1983.

ne pas attaquer les premiers », répète-t-il à quelques visiteurs dont le grand rabbin de France, Jacob Kaplan. Furieux aussi contre les Juifs de France qui réprouvent, dans leur immense majorité, la diplomatie de leur pays au Proche-Orient. Furieux, il cogne, choisissant de façon délibérée les mots qui blessent : « Certains redoutaient que les Juifs jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés sur le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles. » L'expression aussitôt prend place dans la légende gaullienne : « Un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». Raymond Aron, gaulliste fidèle et vigilant, s'estime trompé, trahi. La réplique est aussi virulente que l'agression : « Quand on se souvient de l'image du Juif que peignaient les antisémites ! Le Juif à l'échine courbée et aux doigts crochus... Un homme d'État s'abaisse lui-même quand il recourt à un pareil procédé, celui des stéréotypes nationaux, des préjugés raciaux, celui dont les habitués du café du Commerce ne se lassent pas. Ce style, ces adjectifs, nous les connaissons tous, ils appartiennent à Drumont, à Maurras¹. » Ce qu'Aron ne pardonne pas à de Gaulle ? D'abord, de donner aux antisémites l'autorisation de reprendre la parole alors qu'elle leur était interdite depuis la Libération. Ensuite, de renvoyer les Juifs de France dans un ghetto, les séparant ainsi de la communauté nationale. Enfin, d'instiller le venin de la « double allégeance » des Juifs, à la France et à Israël ; de remettre ainsi en

1. Raymond Aron, *De Gaulle, Israël et les Juifs*, Plon, 1968.

cause leur fidélité, leur patriotisme. Simone, si proche d'Aron et de son judaïsme définitivement aux couleurs de la France, ne se souvient pas être entrée dans de pareilles transes. Parce qu'elle n'a jamais succombé au gaullisme, insensible à cette recherche perpétuelle de la « grandeur », qu'elle réduit, volontiers, à de la fatuité boursouflée.

Quand Giscard souhaite, en septembre 1975, apaiser les relations franco-israéliennes, il dépêche le ministre de la Santé auprès de Golda Meir, alors chef du gouvernement de Jérusalem. Nul ne songe, en ces instants, à reprocher une hypothétique double allégeance à celle que Giscard présente comme sa « messagère » du dégel. C'est en toute lucidité, cette fois, que le président retient un ministre juif pour remplir une mission délicate. Il a conscience que les autorités israéliennes n'accueilleront pas ce responsable français-là avec indifférence. Une utilisation habile et délibérée de la spécificité Veil. « Double allégeance, double appartenance ? Cela n'a aucun sens pour moi, affirme-t-elle. Je suis française, exclusivement française. Israël n'est pas pour moi un pays refuge. Je le répète : je suis française ! » Et trop indépendante, maladivement indépendante, pour ne pas observer la politique d'Israël avec un regard aussi critique que sympathique. « Vis-à-vis d'Israël, elle s'astreint à la plus extrême objectivité », atteste Pierre-François. Les faits lui donnent raison. Sans hésiter, elle compte parmi les premiers à avoir expliqué, au lendemain de la guerre des Six-Jours et de la conquête des territoires occupés, qu'un État palestinien est une exigence historique et morale : « Les Palestiniens souffrent, ils cherchent une patrie. Ce serait justice qu'ils en aient une. » Simple, juste, incontestable. Aujourd'hui, Yasser Arafat est installé à Gaza et les Israéliens ne doutent plus qu'un jour,

sous une forme ou sous une autre, ils vivront aux côtés d'un État de Palestine.

Aux heures les plus sombres de la guerre du Liban, en 1982, Simone a eu l'audace de « supplier » les dirigeants israéliens : « Prenez d'urgence une initiative pour dire que vous êtes prêts à dialoguer avec les Palestiniens, tous les Palestiniens, jusqu'à l'O.L.P. » On s'était moqué d'elle...

Une passion européenne

En ces premiers jours de juillet 1979, Valéry Giscard d'Estaing ne pense qu'à ça, ne se démène et n'agit qu'en fonction de ça : Simone doit obtenir, à tout prix, la présidence du premier Parlement européen élu au suffrage universel. Dans la psychologie du chef de l'État, la fonction la plus prestigieuse et emblématique d'une Europe politique en marche revient « de droit » à la France. Giscard est d'autant plus déterminé qu'aux récentes élections européennes, « sa » candidate, Simone Veil, vient de laminer « son » ennemi juré, l'ex-Premier ministre Jacques Chirac. Chef de file de la liste U.D.F., avec 27,5 % des voix, elle précède François Mitterrand – 23,5 % –, fort dépité que le P.S. ne soit plus le premier parti de France, et distance Georges Marchais – 20,5 % –, star d'un parti communiste encore au zénith de son influence. Chirac, lui, s'effondre, à 16,2 %... Pendant la campagne, Simone s'est interdit tout affrontement avec son « ami » Jacques. Elle refuse les propositions de face-à-face télévisé ; il lui en sait gré, se sachant incapable de l'attaquer en public. Jamais, depuis l'avènement de la V^e République, le parti gaulliste n'a été à ce point rejeté, discrédité. Les électeurs n'ont décidément rien compris aux exhortations du maire de Paris.

De son lit d'hôpital, la jambe fracassée dans un grave accident de voiture sur les routes verglacées de Corrèze, Chirac avait lancé en janvier 1979 le fameux « appel de Cochin », dénonçant le « parti de l'étranger » prêt à brader la France, sa grandeur et ses intérêts. Les deux instigateurs de l'appel ? Pierre Juillet et Marie-France Garaud. Eh oui, l'amie de Simone, fréquemment présente dans les mauvais coups...

Certains n'ont pas manqué de se gausser et de gloser à propos du choix de Giscard : Simone Veil à la tête du parti du président pendant la campagne européenne... Etrange décision en apparence. On savait ses rapports tendus avec le chef de l'État. Elle avait quitté le ministère de la Santé sans regret : la politique du gouvernement Barre était trop conservatrice à son goût et son caractère, difficile, se mariait mal avec celui, ombrageux, du Premier ministre. Les querelles auraient pourtant été sans importance si, dans le premier cercle des giscardiens, certaines éminences n'avaient expliqué sans relâche au président que « Mme Veil apparaît trop à gauche pour un électorat de la majorité qui se radicalise à droite ».

Giscard n'entend rien, Giscard est sourd : il veut Simone, première de liste, puis au perchoir du Parlement. Il l'exige. Giscard vit dans le symbole. S'il pense la politique, il la rêve aussi. Il est convaincu que l'achèvement et la plénitude de la construction européenne dépendent de l'incessante consolidation d'un axe franco-allemand. Il lui plaît, d'un point de vue philosophico-esthétique, qu'une ancienne déportée, une Juive, incarne cette volonté-là. Qu'importe, dans ce contexte sublimé, que le tempérament de Simone le tétanise d'angoisse ? Qu'importent leurs profonds désaccords politiques ? Il estime que

l'Europe a besoin de reconnaître, trente-cinq ans après Auschwitz, que « oui, l'Allemagne a le droit d'être considérée comme un pays majeur, avec une souveraineté complète, y compris en matière de défense. Je m'engage sur l'Europe pour tirer la leçon de mon passé ». Mais il pressent que l'élection à la présidence du Parlement européen sera une épreuve de force. Simone Veil est en effet un beau personnage, mais pas un emblème facile pour une majorité où les conservateurs et les démocrates-chrétiens forment le gros des troupes. Sus à l'avorteuse !

Stratège d'une opération dont il ne supporterait pas l'échec, Giscard multiplie les manœuvres et les précautions. Il a par exemple convoqué à l'Élysée l'ambassadeur de France auprès du Vatican, l'excellent Galichon. Après avoir été dûment chapitré, le diplomate part à l'assaut de la curie romaine pour empêcher le pape et les démocrates-chrétiens de combattre sans merci la candidate française. « Le président s'est lui-même chargé des chefs d'État », relate Jean Serisé, présent à chaque phase de cette « opération Simone ». Avec l'Allemand Helmut Schmidt, aucune difficulté : ils sont amis intimes, se tutoient, et c'est au président français que le chancelier avoue la judéité cachée de son père. Avec Mme Thatcher, ce fut plus difficile. Jean François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, chapitre, lui, ses collègues européens. Quant à Michel Poniatowski et Jean Lecanuet, ils sont dépêchés de toute urgence à Strasbourg, dans les couloirs du Parlement.

Sur place, le ministre de l'Intérieur apprend que deux poids lourds du groupe libéral – son président, l'Allemand Bangeman, et le Luxembourgeois Thorn – prétendent eux aussi à la présidence. Maladroit dans son expression publique,

Poniatowski se régale des négociations de coulisses. « Avec Bangeman, se souvient-il, les tractations ont été épouvantables. Il ne voulait pas céder, persuadé que, devant les groupes parlementaires, il écraserait Simone. Alors, il a fallu composer. » En échange du perchoir, le lieutenant de Giscard abandonne la présidence du groupe libéral à un élu allemand, celle de la commission agricole à un conservateur britannique, sir Henry Plumb, opposant radical à la politique agricole commune. La direction de la commission politique échoue, elle, à un démocrate-chrétien italien partisan de l'Europe fédérale et de l'intégration des États. Les petits groupes, privés de toute responsabilité, hurlent à l'injustice et dénoncent l'arrogance française, la suffisance de Giscard et de son « boy » qui ont « tout arrangé avec les Allemands ». Pour toute réponse, Michel Poniatowski se contente d'exhumer une vieille règle des instances européennes tombée en désuétude depuis au moins une décennie, le « système d'Hondt », du nom de son inventeur, un juriste belge : par un calcul aussi savant que complexe, les grands groupes s'emparent de tous les gros postes. Et qu'importe le système proportionnel qui, en principe, régit le fonctionnement de ce Parlement ! Giscard, en visite à Nouméa, ce mardi 17 juillet 1979, redoute que Jean Lecanuet, bon catholique s'il en est, ne réussisse pas à désamorcer la méfiance des démocrates-chrétiens italiens vis-à-vis de « l'avorteuse ». Inquiet, il harcèle Poniatowski au téléphone depuis la Nouvelle-Calédonie. Pas moins de vingt appels ! « Les Italiens étaient en effet hostiles, reconnaît Lecanuet. Mais pas à Simone. À Giscard ! Ils étaient persuadés que le président de la République avait pris l'ascendant sur le chancelier Schmidt et ils craignaient par-

dessus tout un axe franco-allemand sous férule française. Je les ai calmés. » À la nuit tombée, Simone est élue au second tour. Courte victoire : 3 voix de majorité. Quand elle s'installe dans le fauteuil présidentiel, elle porte un tailleur bleu, de chez Chanel. Le lendemain matin, à l'heure de prononcer son discours d'intronisation, elle arrive en blanc, Chanel encore. Un élu socialiste des Pays-Bas trouve les mots justes pour commenter l'événement : « Si ce Parlement a une Juive, une femme, une survivante de la déportation pour présidente, cela signifie, aux yeux de toutes les minorités si longtemps humiliées, que chacun a désormais les mêmes droits. »

Haut perchée, elle détaille, fascinant spectacle, ces beaux spécimens d'hommes politiques réunis, ici à Strasbourg, pour l'adouber : Enrico Berlinguer, l'aristocrate rouge, qui, au grand dam des staliniens français, se lance dans un superbe éloge de l'eurocommunisme ; Ian Paisley, ce pasteur irlandais fanatique, qui traitera Jacques Chirac de « cochon de papiste ». Le président du R.P.R., furieux, frappant son pupitre à coup de béquille, appellera Simone à son secours, écarlate de colère : « Mais faites-le taire, madame la Présidente, ce type est un fou dangereux. » Elle intervient, quoiqu'elle ait, avant tout, envie d'en rire.

Il lui suffit de quelques mois pour s'imposer. Au départ, les vieux routiers de l'Europe l'observent avec dédain, guettant bourdes et impairs. Des affaires européennes, elle ne sait pas encore grand-chose... Mais ils sous-estiment le personnage, sa volonté, cette capacité à dévorer les dossiers à la chaîne en allant à l'essentiel. Puis Simone, après les avoir déboussolés, les charme. Le Luxembourgeois Gaston Thorn, l'un des personnages clés de l'appareil européen, rend les armes le premier : « Sur l'Europe, la présidente

peut parler des heures, sans dire n'importe quoi. Par les temps qui courent, c'est appréciable. » Elle parle, beaucoup, insistant sur l'Europe « espace des valeurs démocratiques », revenant sans cesse sur l'Europe culturelle, « cette chance formidable ». Certains, parmi ses proches, l'accuseraient presque de radotage européen.

« Pourquoi est-elle devenue si européenne ? s'interroge Anne-Lise Stern. Ses explications ne m'ont jamais satisfaite. » Elle l'est, en tout cas, avec la plus fervente sincérité : « L'espoir, c'est en l'Europe que je le place, une Europe qui a surmonté la haine et la barbarie pour s'engager dans la voie de la démocratie et de la solidarité entre les peuples qui la composent. » Les drames, les guerres, les massacres ethniques, les dérives nationalistes et xénophobes, rien n'ébranle sa conviction : il n'est pas de meilleur instrument pour surmonter ces agressions que l'Europe en marche. De cela, son pays et ses concitoyens doutent encore. Voilà qui la sidère. Présidente du Parlement européen, elle mesure que la peur française de l'Europe n'a rien d'une triste légende colportée par des voisins envieux.

C'est donc sans illusion que, le 19 janvier 1982, elle abandonne la présidence de l'Assemblée européenne pour cause de trahison française : jusqu'au dernier instant, les gaullistes refusent de la soutenir, appuyant la candidature d'un chrétien-démocrate allemand, Egon Klepsch. Après deux tours de scrutin, elle avertit pourtant Christian de La Malène, le chef de file R.P.R., que Klepsch ne résistera pas à l'assaut du social-démocrate néerlandais Piet Dankert, et qu'elle, en revanche, s'imposera sans difficulté. Refus obstiné des gaullistes motivé par l'esprit de vengeance. Chirac, appelé au téléphone, la désavoue à son tour. Simone décide alors, malgré de mul-

tiples sollicitations, de ne pas se présenter au troisième tour. Fidèle en cela à une règle intangible : ne jamais quémander. Elle laisse son fauteuil présidentiel et ses collègues l'applaudissent, debout, près de cinq minutes. Simone vérifie une fois de plus que la turpitude est sœur de la politique. Simone se souvient, longtemps. À l'approche des élections européennes du 17 juillet 1984, elle croit tenir sa revanche.

Les trois cavaliers de l'Apocalypse – Giscard, Chirac et Barre – font à nouveau parler d'eux. Chirac, on ne peut plus unitaire, exige une liste unique de la droite ; Barre hésite, égratignant au passage le « jeu des partis » (ça ne peut pas faire de mal) ; Giscard rêve : il ferait une excellente tête de liste U.D.F. et rappellerait aux Français que le talent, en campagne, ne meurt jamais. Simone guette ses proies. Elle ne les lâchera pas.

Une liste de la droite ou deux ? Pour ne pas se tromper, Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., commande un sondage à la SOFRES. Deux listes totalisent 52 %, une seule 48 %. Ravi de ces indications, il avertit Simone : comme en 1977, elle conduira une liste U.D.F. et, une fois encore, distancera l'ennemi R.P.R. Lecanuet s'imagine lui faire plaisir ; c'est tout juste si, ce 12 janvier 1984, elle ne lui raccroche pas au nez. Elle exige de mener une liste unique de la majorité. Sinon, qu'il ne compte pas sur elle ! Accablé, Lecanuet lui suggère de le rejoindre à 14 heures dans un appartement discret du boulevard Saint-Michel. L'état-major de l'U.D.F. y déjeune au grand complet. Qu'elle vienne s'expliquer. Averti de l'arrivée imminente de son ex-ministre, Giscard s'esbigne. Il n'a ni le goût ni la force de ferrailer contre elle. Il s'attend à un grand déballage.

Sa présence à la tête d'une liste U.D.F. ? « N'espérez pas me réduire au classique "sois

belle et tais-toi". Je ne me tairai pas. » La stratégie U.D.F. pour mobiliser les Français ? « Aucune. » La tactique U.D.F. pour contenir la furie R.P.R. ? « Pas la moindre. » Giscard ? « Qu'il cesse de tirer les ficelles pour éliminer, pour écarter tous ceux qui, s'imagine-t-il, lui font de l'ombre. La France change, Giscard, lui, demeure le même, insupportable. »

Jean Lecanuet tente alors de l'interrompre : « Madame, on ne traite pas comme cela quelqu'un qui vous a fait. » Elle ne réplique pas au sénateur-maire de Rouen, constatant sans surprise que la politique demeure, en France, de droit patriarcal. Faire, défaire : personne ne peut prétendre lui imposer le chemin à suivre, les décisions à prendre. C'est vrai, à deux reprises au moins, Giscard a accéléré son destin : en acceptant de la nommer ministre et en organisant son élection à la présidence du Parlement européen. Mais Simone, à deux reprises au moins, a marqué des points décisifs pour l'accomplissement du septennat giscardien : la loi sur l'avortement, bien sûr, mais aussi, à l'occasion des élections législatives de 1978, promises à la gauche, la captation cruciale d'un électorat centriste qui s'apprêtait à voter P.S. Elle a donc apporté sa contribution dans cette offrande au président : une majorité miraculeuse qu'il égarera trois ans après. Dans son esprit, ils sont quittes, elle ne lui doit plus rien. Pour le lui faire savoir, pour obtenir qu'il rende gorge, elle profitera d'une invitation de... Jacques Chirac. Simone n'a jamais dédaigné la provocation.

« Mardi 17 janvier 1984, 9 h 55 à l'Hôtel de Ville de Paris : cape en astrakan noir, col de vison, l'œil sombre, Simone Veil gravit avec lenteur les larges marches qui mènent au vaste bureau de Jacques Chirac, au deuxième étage du bâtiment. "On dirait la Callas", murmure un centriste sur

son passage¹. » Délicieuse description. La porte du maire de Paris se referme, la séance de règlements de comptes peut commencer.

Jacques Chirac se moque sans retenue des giscardiens : « Pas œcuménique, moi ? J'accepte bien Simone Veil comme chef de file d'une liste commune... »

Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. : « Présenter une liste U.D.F. contre Simone Veil ? C'est impensable ! Nous partageons ses idées à 90 %. Les Français n'y comprendraient rien. » Pauvre Giscard ! Il ne s'attendait pas à pareil retournement. Méhaignerie avait pourtant promis de lutter en faveur des listes plurielles, en clair contre Simone : « Il faut se méfier des centristes mous », a l'habitude de claironner Chirac. L'« Ex » aurait été bien inspiré de l'écouter.

François Léotard, président du parti républicain, au mieux, à cette époque, avec Giscard, tempête : « Je vais faire scandale, mais qu'importe. Cette liste unique est une triple erreur, tactique, politique et morale. » S'apprête-t-il à lancer une liste dissidente contre Simone Veil ? « Pas question de casser l'union. Je voterai pour Mme Veil si nous en décidons ainsi. Mais je ne supporte plus la soumission. » Cette sortie la renforce dans sa détestation de Léotard : « Il n'est pas fiable, dit-elle. Il ment, il s'arrange pour ne pas venir aux rendez-vous importants. Ce garçon se défile. »

Avec la complicité de Chirac – l'étrangeté, l'amoralité des retournements d'alliances en politique ! –, elle les a soumis, c'est vrai ; elle a exigé et obtenu obéissance, elle a imposé sa loi, elle les a entraînés dans sa détermination obstinée à conduire « la » liste U.D.F.-R.P.R. « J'ai sauvé

1. Dominique de Montvalon, *L'Express*, 20 janvier 1984.

l'U.D.F., affirme-t-elle. Car, cette fois, le R.P.R. nous aurait écrasés. » « Un coup magistralement mené qui a fait voler en éclats les positions centrogiscardiennes », constate Catherine Pégard dans *Le Point*. L'instant lui semble délicieux, même si la perspective d'une nouvelle campagne électorale l'ennuie. Tous ces hommes, fats, imbus de leur pouvoir, gonflés de certitudes, et qui, pour une fois, cèdent... Giscard, lui, boude. Il annonce qu'il se retire, trois semaines au moins, en Auvergne.

La politique et ses exécutants ne tardent pas à se venger des mauvais traitements que Simone leur inflige. Chirac, Giscard, Barre, Lecanuet, d'Ornano et tant d'autres qui écrivent dans ses journaux contre quelque salaire s'accordent pour le dire : Robert Hersant, propriétaire du *Figaro* et d'autres titres, doit figurer en position éligible sur la liste Veil. L'homme, supérieurement intelligent, peut séduire. Personne, à droite, ne se permet de le négliger, de le dénigrer. Jamais, sous la V^e République, homme de presse fut à ce point puissant, influent, capable de briser une carrière, d'en propulser une autre. Jeune militant de la révolution nationale, pétainiste fidèle, signataire de quelques articles à connotation antisémite dans le journal du groupe *Jeune Front*, prônant la collaboration, il fut plus ou moins blanchi à la Libération. Il aurait « aidé » la Résistance. Il revient d'ailleurs à la politique au sein d'un petit parti de gauche solidement anticommuniste, l'U.D.S.R. Son leader ? François Mitterrand, lui aussi vichyste convaincu. Ils se ressemblent, ils s'assemblent. À eux deux, Hersant et Mitterrand représentent tout ce que Simone méprise : l'ambition forcenée, par-delà toute éthique.

À l'été 1977, deux ans après que Robert Hersant eut acquis *Le Figaro* grâce à l'appui conjugué de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac,

Raymond Aron quitte le grand quotidien de la bourgeoisie distinguée. Robert Hersant lui a signifié qu'il entend assurer lui-même la direction politique du journal. Voici ce qu'Aron dit du bonhomme dans ses *Mémoires* : « Robert Hersant vint me rendre visite. Bien évidemment, sur son activité pendant la guerre, il fut évasif. Il me laissa entendre qu'il avait beaucoup à dire sur ce sujet et qu'il me le dirait un jour (il ne le fit pas). Michel Poniatowski m'autorisa à lire une note qui résumait la documentation du ministère de l'Intérieur sur Robert Hersant. Les informations sur les années de guerre ne m'instruisirent pas beaucoup. Au reste, il n'avait pas encore vingt ans à la déclaration de la guerre, ses erreurs de jeunesse ne le condamnaient pas à jamais. » Fidèle disciple d'Aron, Simone a lu et relu ce passage d'un livre paru en 1983. Mais elle ignore cette remarque de Suzanne, la veuve du philosophe : « Nous le prenions pour un gangster. Et mystérieux en plus. Son activité sous l'Occupation a-t-elle influencé notre jugement ? Sans doute, sans doute¹... » Cet homme-là, Robert Hersant, « veut » un siège à Strasbourg ; il l'obtiendra, cela va de soi. Que Simone tonne, menace de claquer la porte, rien n'y fera : Hersant pèse trop lourd pour qu'on ne jette pas un voile sur ses activités sous l'Occupation. Tant pis pour Simone et ses souvenirs, les seigneurs de la politique exigent qu'elle s'en tienne à l'« intérêt supérieur ».

Il est là, Robert Hersant, au cœur de sa liste, en position éligible, la vingt-troisième. « Mon boulet », confie-t-elle à ses proches. Elle ne sait comment s'en dépêtrer.

1. Maurice Szafran, *Les Juifs dans la politique française*, Flammarion, 1990.

« Madame, l'interroge un étudiant sur un plateau de télévision, comment pouvez-vous supporter la présence de M. Hersant sur votre liste ? » Il lit quelques passages accablants d'un article paru dans *Le Canard enchaîné* où sont détaillées les activités de Robert Hersant entre 1940 et 1945. Sa réplique est prête : « Il ne faut pas confondre collaborateur et nazi. » Certes... D'un point de vue historique, sa réponse ne manque pas de pertinence. Simone n'en confirme pas moins que le second qualificatif – collabo – peut s'appliquer à son colistier. « On » se charge de lui faire savoir que ce genre de remarque n'est guère opportune. Alors, se sachant en mauvaise posture, elle cède à l'un de ses travers, l'agressivité.

Le débat télévisé avec Lionel Jospin, chef de file des socialistes, est à peine amorcé qu'elle s'enferme à nouveau, abordant, sans que personne ne le lui suggère, le cas Hersant. « François Mitterrand n'avait pas été gêné jadis d'appartenir au même parti que Robert Hersant. » Jospin reste coi. « Je n'avais même pas l'intention de lui parler d'Hersant », affirme-t-il. En fait, elle est malheureuse de ne pas s'être rebellée contre les puissants. Et si elle leur avait imposé une alternative claire : lui ou moi ? Qui auraient-ils choisi ?

Le 12 juin 1984, lors d'un meeting à Toulouse, elle s'attaque bille en tête au... chef du parti socialiste. « Il y a dans l'entourage de M. Mitterrand des hommes qui ont fait plus grave que M. Hersant. » Elle vise le professeur Maurice Duverger. Dans un premier temps, l'Élysée panique. Le président de la République craint en effet qu'elle ne révèle de la sorte les liens qui l'unissent à Bousquet... son ami Bousquet. Il ne s'agit « que » de Duverger. En 1941, l'éminent juriste s'intéressait dans la *Revue de droit public* au statut des Juifs : « La raison d'être de l'incapacité des Juifs [français] d'accéder

aux fonctions publiques est la même que celle de l'incapacité frappant les naturalisés : la protection de l'intérêt des services publics. » Remarque pour le moins troublante. Elle enchaîne, vindicative : « Quand M. Hersant se trouvait à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste avec M. Mitterrand, on trouvait tout à fait normal que M. Mitterrand soit avec un antisémite. Personne ne l'a souligné, personne ne lui a reproché. » Où veut-elle en venir ? En quoi la sympathie, maintes fois exprimée, de François Mitterrand envers Robert Hersant excuse-t-elle la présence de ce dernier sur une liste Veil ? Son raisonnement emprunte de tels méandres que son malaise n'en est que plus perceptible : « Tout le monde peut accepter dans ce pays qu'on soit antisémite, sauf les Juifs qui, eux, doivent prendre une attitude à part [combattre Hersant]. Une fois de plus on veut mettre les Juifs en dehors de la nation, comme s'il s'agissait de nous rejeter hors la communauté nationale. C'est ignoble. Une nouvelle fois, on demande aux Juifs une attitude de rancune qu'on ne demande pas aux autres. » Curieuse dialectique qui se résume en une formule : n'exigez pas de moi d'être plus morale que les autres ! Or, depuis 1974, dès l'instant où Simone est apparue, les Français ont redécouvert que morale et politique ne sont pas irrémédiablement antagonistes. Simone, ils la veulent plus « morale » que les autres. Elle est d'ailleurs fière, et à juste titre, de cette particularité. Or, impossible de conjuguer cette exigence avec l'accueil accordé à Robert Hersant. Elle le conçoit. Lestée de Robert Hersant, elle coule. Dans ce contexte, Antoine décide d'intervenir, pour la première fois en dix ans. C'est dire si la passe est délicate : « Elle assume Robert Hersant comme Mendès France l'assumait en 1956 et Mitterrand en 1967, apparemment sans difficulté. Dans la

manœuvre politique dont elle fait l'objet aujourd'hui, il y a de la perversité, même si certains pensent que c'est de bonne guerre. A-t-on le droit d'exiger davantage d'elle sur le plan moral que ce qu'on a exigé de Mendès ou de Mitterrand ? La politique et la morale ne doivent pas se tourner le dos. Ce n'est pas Simone qui a choisi Robert Hersant, mais elle n'avait à le récuser que s'il y avait eu un contentieux judiciaire relatif à son comportement en 1940. »

Le dimanche 17 juin 1984, la liste Veil obtient 43 %. Robert Hersant est élu. « J'ai dû l'accepter, j'ai dû », soupire-t-elle à Dominique de Montvalon de *L'Express*.

Dans les années et les élections qui suivront, jamais plus l'U.D.F. et le R.P.R. coalisés ne réussiront une telle performance. La majorité absolue : 41 des 82 sièges dévolus à la France. « Chirac, se souvient-elle, ne m'a pas donné signe de vie après ce résultat. Pas un coup de téléphone, pas un mot, rien. » Simone a la mémoire longue, « la rancune tenace », ajoute ses détracteurs.

Ce dimanche 17 juin 1984, Jean-Marie Le Pen et le Front national culminent à 11 %. « Une percée », commentent les politologues. En réalité, un triomphe. Invité pour la première fois à « L'heure de vérité » d'Antenne 2 à l'occasion de cette campagne européenne, le chef de l'extrême droite a provoqué Simone Veil. Citation littérale, fautes de français incluses : « Je considère les Juifs comme des citoyens comme les autres, mais pas comme des citoyens supérieurement protégés. Ils ne le sont pas plus que ne le sont les Bretons ou d'autres et l'on finirait par croire qu'il en est ainsi, qu'il y aurait en quelque sorte deux catégories de Français dont certains seraient légalement mieux protégés que les autres. Certains le pensent aussi pour les étrangers. Je suis de ceux qui pensent que,

dans notre pays, s'il doit y avoir une protection supérieure, elle doit être à l'égard des Français. Si l'antisémitisme consiste à persécuter les Juifs en raison de leur religion ou de leur race, je ne suis certainement pas antisémite. En revanche, je ne me crois pas pour autant obligé d'aimer la loi Veil, d'admirer la peinture de Chagall ou d'approuver la politique de Mendès France. » Elle a cru bon de ne pas lui répliquer, de ne jamais prononcer son nom au cours de la campagne. A-t-elle eu tort ? Les résultats peuvent le laisser croire.

Demandant une table au restaurant Chez Edgard peu de temps après cette sortie, Jean-Marie Le Pen est éconduit. « Vous n'aimez pas la loi Veil, vous n'admirez pas la peinture de Chagall, vous n'approuvez pas la politique de Mendès France, alors vous détesterez la cuisine de Benmussa », lui dit le maître des lieux, l'ami Paul Benmussa.

Le Pen et « ses » 11 %. Pourquoi ne l'avaient-ils pas écoutée, les « grands », quand le drame s'était noué à Dreux ? Elle était alors si isolée, si décriée, Simone, honnie, agonie d'injures quand, moins d'un an auparavant, elle s'était opposée à la constitution dans la sous-préfecture de l'Eure-et-Loir d'une liste U.D.F.-R.P.R.-F.N., au cours d'une élection municipale partielle. Elle avait bravé les puissants, elle s'était dressée contre les poids lourds. Peine perdue. Cela n'avait servi à rien. Elle n'avait servi à rien.

L'engrenage

Tafik Ouannès, dix ans, habitait à la Cité des 4 000, à La Courneuve. Tafik a été abattu d'une balle dans la tête, le 9 juillet 1983, à la tombée de la nuit. Cette dernière précision est importante : musulmane, la famille de Tafik respecte le ramadan, ainsi que la plupart des habitants de la cité. Il restait deux jours avant la clôture du jeûne mais un riverain, agent de la R.A.T.P. bien noté de ses supérieurs, bon père de famille (cinq enfants) et excellent mari, ne supportait plus. Trop de bruit au coucher du soleil quand Tafik et les siens peuvent enfin manger. Trop de rires, de musique, de chaleur. Alors, il a tiré et l'enfant est mort. Commentant le drame, Jacques Chirac passe vite sur la « nécessité de réhabiliter les quartiers à problèmes » ; il dénonce le « mal » responsable du drame qui a coûté la vie à Tafik : l'immigration clandestine ! « La France est bonne mère, précise le président du R.P.R., mais elle n'a plus les moyens d'entretenir une foule d'étrangers qui abusent de son hospitalité. À Paris, par exemple, le seuil de tolérance est dépassé. »

Simone regrette la « maladresse » de Chirac. L'utilisation de cette expression inquiétante, « seuil de tolérance », « un dérapage, affirme-t-elle. Il n'est pas raciste. Il s'est laissé emporter

par le verbe, par l'atmosphère d'une réunion ». Chirac, en réalité, a été pollué, et elle s'en rend compte. La droite républicaine tout entière est contaminée et l'assassinat de Tafik le lui rappelle cruellement. Le lepénisme et son idéologie provoquent des ravages parmi ses amis politiques. Quelques mois auparavant, Chirac avait pourtant repoussé avec dédain les offres d'alliance faites par Jean-Marie Le Pen, au moment des élections municipales. Mais la lecture des sondages laisse le maire de Paris chaque jour plus perplexe : l'électorat de droite se radicalise et les thèses sécuritaro-racistes du Front national attirent un nombre grandissant de Français. Simone tente alors de le mettre en garde : « C'est vrai qu'on ne peut pas accepter tous les immigrés et qu'il faut se pencher sur cette question d'urgence. Mais on ne peut pas dire que la France accepte tout le monde, ce n'est pas exact, le gouvernement est devenu extrêmement sévère et il y a des situations dramatiques parmi les immigrés. » Dans une France du repli sur soi, dans un pays où l'opinion accuse sans discernement les pouvoirs publics de laxisme, dans une société à nouveau taraudée par la névrose du bouc émissaire, la sortie de Simone Veil provoque quelques rares approbations – à gauche pour la plupart – et, au mieux, une indifférence glaciale dans son propre camp. Cet isolement politique ne l'agace pas... il l'inquiète. La bataille de Dreux attestera, deux mois plus tard, le bien-fondé de ses pressentiments.

De quoi s'agit-il ? D'une élection municipale partielle pour cause d'irrégularités lors du précédent scrutin. Au premier tour, le candidat R.P.R.-U.D.F., Jean Hiaux, recueille 42,67 % des voix ; le maire socialiste sortant, Marcel Piquet, 40,62 % ; et le secrétaire général du Front national, Jean-Pierre Stirbois, 16,72 %. Après une

brève négociation, les listes de droite et d'extrême droite fusionnent, le F.N. obtenant 3 sièges éligibles. L'événement est de taille : pour la première fois depuis la Libération, une alliance est officiellement scellée entre droite et extrême droite. Les dirigeants nationaux de l'U.D.F. et du R.P.R., gênés aux entournures, approuvent du bout des lèvres, mais approuvent tout de même. « Le danger fasciste en France ne vient pas de la droite, assène Michel Poniatowski. Il vient de la gauche dont c'est la vocation. Il faut voter contre les fascistes de gauche ! » Voter, sans hésiter à s'allier avec Jean-Pierre Stirbois, héraut de l'aile solidariste, la plus radicale du Front national !

Voter, c'est-à-dire accepter que les idées du Front national pénètrent plus avant la droite républicaine. « Tout le monde change de langage, remarque Simone, et nous ne nous en rendons même plus compte. Des idées, des expressions, une forme de langage, toutes insupportables, se popularisent. » Voter, sans manifester le moindre trouble éthique puisque Dreux, n'est-ce pas, c'est particulier, il y a 22 % d'immigrés dans la ville... « Une chose est d'accepter les voix de l'extrême droite, insiste Jean-Marie Colombani dans *Le Monde*. M. Mitterrand avait lui-même donné l'exemple en acceptant celles de M. Tixier-Vignancour lors de la campagne présidentielle de 1965 ; une autre chose est de conclure une alliance politique avec elle. Bref, la droite a-t-elle mis, à Dreux, le doigt dans l'engrenage¹ ? » Pour quelques-uns de ses plus respectables leaders, cela ne fait aucun doute. Le secrétaire général du P.R. François Léotard, qui prend grand soin de dénoncer le racisme, « ce monstre à abattre », jus-

1. Jean-Marie Colombani, *Le Monde*, 6 septembre 1983.

tifie l'accord en raison de l'immigration, une « vraie question », et se hâte de prendre la défense de... Stirbois : « Qu'on me dresse la liste effective des propos racistes qu'on lui reproche. Ne lui fait-on pas un procès d'intention en amalgamant à son sujet immigration et racisme¹ ? » Simone ne pardonnera jamais à l'ex-ministre de la Défense la « légèreté » de ses propos, son absence de réflexion, cet appât du gain électoral. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., abonde dans le même sens : « Je soutiens la liste R.P.R.-U.D.F.-F.N. L'irruption du thème de l'immigration est due à la crise économique dans laquelle nous nous embourbons et au laisser-aller des pouvoirs publics. »

Jacques Chirac, lui, s'égaré dans le propos comptable : « Il est actuellement beaucoup plus dangereux de soutenir une coalition qui comporte des communistes que de soutenir une coalition qui comporte, au niveau des conseils municipaux de moyenne importance, des membres du Front national, ce qui a relativement peu d'importance ».

Il est rejoint par Jean-Claude Gaudin, président des députés U.D.F. : « À Dreux, ne nous trompons pas de combat. Il faut battre l'adversaire socialo-communiste. » Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., n'est pas en reste : « Ce type d'alliance doit rester une exception. Mais je souhaite l'échec de la gauche, à Dreux. Il faut donc soutenir la liste d'opposition. » Et Jean-Pierre Soisson, député-maire U.D.F. d'Auxerre, giscardien historique, de conclure : « Cet accord doit être considéré avant tout comme un désaveu de la politique du gouvernement. Si j'étais électeur à Dreux, je voterais pour que l'opposition gagne.

1. Fabien Roland-Levy, *Libération*, 6 septembre 1983.

Mais je suis hostile, cela va de soi, à toute politique extrémiste... »

Membre de l'U.D.F., Simone constate avec dépit que les ténors de la Confédération cautionnent la fusion de Dreux. Le silence pesant de Giscard ne l'étonne pas. De ce personnage ambigu, elle n'attend plus rien. À l'inverse, elle distingue, dans cette cohorte de lâchetés, le courage de Pierre Méhaignerie. « Nous ne soutiendrons jamais des sentiments, des actions ou des réactions xénophobes, contraires aux principes humanistes qui guident notre action », assène le président du C.D.S. Mais son impact est insuffisant et Simone n'a plus le choix : à elle d'agir, de prendre la parole, de dénoncer la trahison des principes qui régissent la démocratie française.

Invitée à « L'heure de vérité », interrogée par Alain Duhamel, elle le dit, avec des mots simples : « Je n'aurais pas conclu d'alliance avec le Front national et, électrice à Dreux, je m'abstiendrais. Ce qu'il faut, c'est chercher à apaiser, et non à accroître les tensions, notamment par le dialogue et la concertation. » Abstention : le mot fait mouche et provoque le trouble au sein de la droite. Ils se sentent mouchés, les Lecanuet, Pons, Léotard ou Gaudin. Ils s'empressent donc de lui donner la réplique, lui reprochant, comme à l'accoutumée, de ne « rien comprendre » à la stratégie électorale, de confondre « l'essentiel et l'accessoire ».

Simone a bien compris. L'essentiel ? Vaincre la gauche. L'accessoire ? Le respect de la morale... Dans cette cacophonie, seule la riposte de Raymond Barre la laisse sans voix. Un chef-d'œuvre de langue de bois : « Je ne suis pas de ceux qui s'abstiennent. Il faut savoir prendre ses responsabilités et choisir entre les inconvénients. L'abstention, c'est le contraire du devoir civique. »

Certes... Mais l'ex-Premier ministre désavoue-t-il l'union droite-extrême droite ? Il prend grand soin de n'en rien dire. Pour qui voterait-il ? Silence... Emboitant le pas à Simone, Michel Rocard, alors ministre du Plan, lance à son tour un appel à la « responsabilité républicaine » : « C'est bien de la démocratie dont il s'agit à Dreux, c'est-à-dire de notre manière de vivre. Il est sain pour notre pays qu'il se soit trouvé des responsables de l'opposition, Mme Veil notamment, assez lucides et courageux pour repousser les calculs et les combinaisons médiocres. » C'est ensuite au tour de Guy Bedos, Gérard Depardieu, Yves Montand, Annie Girardot et Claude Chabrol de demander aux électeurs « de dire leur refus d'une liste où figurent des extrémistes bafouant la liberté et la dignité humaines ». Eux aussi saluent le « courage exemplaire » de Simone. « Les démocrates et les vrais républicains doivent se rapprocher, travailler ensemble et faire barrage à la dérive vers l'extrême droite », insiste-t-elle. Elle ose, contre son camp. Ses « amis » politiques lui reprochent, avec véhémence, d'être instrumentalisée par l'intelligentsia de gauche ; elle s'en moque. Mais pour quel résultat ?

Dimanche 11 septembre. Dreux, la liste R.P.R.-U.D.F.-Front national l'emporte aisément : 55,53 %. Jean-Pierre Stirbois, troisième adjoint au maire, est chargé de la protection civile. Pour Simone, ce résultat est une défaite personnelle.

Moins de trois semaines après la « catastrophe » de Dreux, elle repart à l'assaut. Réunis à Divonne, les parlementaires U.D.F. n'ont qu'un souhait : oublier. « Nous sommes là pour parler de choses sérieuses, précise d'emblée Jean-Claude Gaudin, pas pour approfondir nos divisions provoquées par cette alliance avec le Front national. » Simone n'est pas disposée à en rester là. « Dreux n'est pas

une affaire mineure, leur dit-elle. Dreux marque un changement stratégique considérable. Je refuse ce changement. Aucun d'entre vous n'avait jamais songé à associer au gouvernement des ministres issus d'un parti d'extrême droite. Dreux signifie donc bien les prémices d'un tournant politique. Il valait mieux perdre à Dreux plutôt que se résoudre à cette alliance. Je vous ai rendu service car j'ai parlé au nom de la morale. » Jacques Chirac et Raymond Barre, tous deux postulants à la succession de François Mitterrand en 1988, ne vont pas tarder à en convenir.

Les sondeurs, Jérôme Jaffré de la SOFRES en tête, ne manquent pas de leur faire remarquer, statistiques à l'appui, que séduire les sympathisants du Front national – sans certitude d'y parvenir – entraîne de façon mécanique la fuite à gauche de l'électorat centriste. Une mauvaise affaire. « L'alliance avec le Front national est contre nature, admet le maire de Paris. Si le problème se présente dans d'autres communes que Dreux, il n'est pas question de signer un accord. »

Raymond Barre dénonce pour la première fois l'influence grandissante de thèses lepénistes au sein de l'opposition : « À quoi sert de condamner les hommes si l'on fait écho à certaines de leurs conceptions ? Il ne faut pas s'étonner, quand on sème le vent, de récolter la tempête. » Mais n'est-il pas déjà trop tard ? L'effet Dreux a balayé le champ politique et, d'une élection l'autre – cantonale, municipale, européenne ou présidentielle –, Jean-Marie Le Pen et son parti progressent. Des scores chaque fois plus impressionnants, jusqu'à dépasser 20 % dans les départements et les villes du Sud.

Simone salue le courage retrouvé de Chirac, elle apprécie la pédagogie antilepéniste de Barre. Mais cela ne suffit plus à endiguer la vague. Alors,

elle parle, elle ressasse, sans cesse, en appelant au courage et à la vigilance : « Le refus de tout accord électoral est une première chose. Mais on ne peut pas en rester là. Il faut aussi mener un combat d'idées contre l'extrême droite. Dire que la France du repli, de l'égoïsme, du racisme et de la haine n'est pas notre France. Il faut s'inscrire en faux, [...] quand Le Pen raconte n'importe quoi sur les immigrés. »

Elle l'aime trop, la France, pour se taire.

Celle de Tafik Ouannès, abattu un soir de ramadan à la Cité des 4000.

Celle d'André Jacob, son père ; la France qui donnait une chance à tous les enfants de la République.

Existe-t-elle encore, cette France rêvée de Simone ?

Les mensonges de l'ouverture

Les moralisateurs l'ont toujours exaspérée. Et Dieu que les socialistes donnent des leçons de probité sous la présidence de François Mitterrand ! Simone ne résiste pas au plaisir de les moucher, de les ramener à davantage d'humilité : « Je ne dirais pas que nous vivons sous un régime policier, mais sous un régime dans lequel, de plus en plus, on essaie de vous faire adopter le point de vue de l'idéologie dominante, sur un plan d'ailleurs plus culturel que politique. Petit à petit, on voudrait bien que j'aie les goûts de ceux qui sont au pouvoir, que je voie le cinéma que le pouvoir affectionne. Il y a tendance à vouloir décider pour les Français de ce qui est bien ou mal, de ce qui est beau ou laid. Cette prétention au monopole est insupportable. C'est tout juste si on ne vous dit pas que, désormais, on fera l'amour différemment¹. » Dans *Le Quotidien de Paris*, Paul Guilbert salue ce « remarquable procès » intenté aux « incroyables prétentions » des socialistes : « Simone Veil n'est pas une intellectuelle de profession ; elle ne théorise pas. Elle a seulement de justes réactions de liberté qui la conduisent à

1. Déclaration au « Club de la presse » d'Europe 1, 9 octobre 1982.

cette analyse d'une parfaite lucidité. » Simone a d'autant moins de scrupules que le président de la République l'insupporte. Non pas qu'elle conteste son talent politique ; mais Mitterrand le pourfendeur véhément de « l'argent facile » personnifie, selon elle, la roublardise et le cynisme en politique, le mensonge érigé en mode de fonctionnement, et l'incapacité chronique de la sincérité. Il est la parfaite synthèse de tout ce qui lui répugne chez un homme d'État ! À Olivier Todd, alors journaliste au *Nouvel Observateur*, elle rappelle ce qui se disait parmi les démocrates-chrétiens au sujet de Mitterrand : « Après lui avoir serré la main, il est indispensable de compter ses doigts. »

Juste (?) retour des choses, le chef de l'État lui aussi se méfie de Mme Veil. « Le président, remarque René Thomas, ex-P.-D.G. de la B.N.P., proche de François Mitterrand et des Veil, ne supporte pas les démocrates-chrétiens. À ses yeux, Simone Veil incarne cette démocratie chrétienne qu'il estime inutile, malfaisante. Simone n'a pas d'emprise sur un parti politique, elle n'a pas constitué autour d'elle un clan soudé. Or, Mitterrand n'a d'égards qu'envers les partis et les clans. » Ces deux-là ne s'apprécient pas.

François Mitterrand et Simone Veil partagent pourtant quelques amis proches : Philippe Boucher, l'ex-journaliste du *Monde* devenu conseiller d'État, ou encore Laurence Soudet, chargée à l'Élysée des « affaires personnelles » du chef de l'État. « Ils ont essayé d'arranger mes rapports avec Mitterrand », reconnaît-elle. Mais c'est surtout l'indispensable et influent André Rousselet, directeur de cabinet à l'Élysée puis P.-D.G. de Canal Plus, qui conduit au nom du président les tentatives de séduction politique. « Je n'y croyais guère, confie-t-il. Pourtant, je reste persuadé que,

dans un univers libéral, on ne peut pas faire plus à gauche que Simone. Elle a en effet des réflexes de gauche dans un environnement de droite. Seulement, envers Mitterrand, elle n'éprouve pas de respect humain. »

Pourtant, à l'approche de la première cohabitation, en 1986, le président songe à Simone Veil pour occuper l'hôtel Matignon. Est-ce sérieux ? Ou un chemin de traverse ouvert pour inquiéter les grands sachems de la droite, au moment où l'ensemble des sondages attestent que l'U.D.F. et le R.P.R. obtiendront la majorité absolue aux élections législatives de mars 1986 ? François Mitterrand, il le reconnaît aujourd'hui, a hésité : « Il y avait d'abord l'hypothèse douce : quelqu'un qui aménagerait une cohabitation agréable, cool. Existait aussi l'hypothèse dure, correspondant à la réalité politique : Chirac¹. » « Cool », Simone... ? L'épithète sonne mal.

Toujours est-il qu'André Rousselet entame son ambassade auprès d'elle. Leurs maisons de vacances respectives, à Beauvallon, sur la Côte d'Azur, sont distantes de quelques mètres seulement. « Je lui ai expliqué, indique-t-elle, qu'une cohabitation douce devrait être construite autour de l'aile la moins droitière de la majorité, celle qui ne tombait pas en pâmoison à chaque détail du programme ultralibéral préparé par Léotard, Longuet et Madelin, avec la bénédiction de Chirac. » Rousselet rapporte fidèlement le message à Mitterrand, tandis que Simone tente de persuader ses amis U.D.F. que la désignation du maire de Paris n'est plus inéluctable. « Je ne comprends pas, leur lance-t-elle, pourquoi vous baissez les bras et lui laissez ainsi le champ libre.

1. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, t. II, *Les Épreuves*, Éd. du Seuil, 1991.

Chirac et moi sommes des amis. Mais l'amitié et la politique sont deux choses différentes. » Ils l'observent avec incrédulité. Serait-elle à son tour frappée du syndrome Matignon ?

Cornaqué par Édouard Balladur, Jacques Chirac prend l'hypothèse Veil au sérieux. Il entreprend de désarmer sur-le-champ tout ce qui pourrait entraver sa marche en avant. « Il m'a téléphoné à Strasbourg, raconte-t-elle, sans chercher une seconde à dissimuler son jeu. Après m'avoir annoncé la conclusion d'un pacte avec Léotard, la neutralisation de Chaban ("Je lui ai garanti l'Assemblée nationale"), Chirac m'a demandé de "ne rien accepter". Et, avant de racrocher, il m'a promis tout ce que je voulais. » Avenu de François Léotard : « Avec Chirac, nous nous étions partagé les rôles. Mon parti, le P.R., devait faire barrage à l'option Chaban. Chirac et le R.P.R. étaient, eux, chargés de faire front contre Simone Veil et, accessoirement, Giscard¹. » La solution Veil a vécu. « Ils » ne laisseront pas faire, en aucun cas. D'ailleurs, François Mitterrand a-t-il jamais été sérieux en exigeant du fidèle Rousselet qu'il sonde Simone ? N'a-t-il pas pris exemple sur son prédécesseur Valéry Giscard d'Estaing qui, peu avant les législatives de 1978, serinait sur tous les tons que « Mme Veil allait succéder à M. Barre » ? André Rousselet évoque aujourd'hui une « hypothèse de salon ». Et le témoignage de Jean Glavany, à l'époque chef de cabinet à l'Élysée, ne laisse guère de doute : « Le président était persuadé que, comme Rocard, Simone Veil plaisait beaucoup, mais à des gens qui ne sont pas de son bord². »

1. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *op. cit.*

2. *Id.*, *ibid.*

Deux jours avant les élections législatives du 16 mars 1986, le président fait savoir qu'il n'a toujours que « l'embarras du choix ». Il bluffe. En réalité, François Mitterrand a été placé devant le fait accompli : l'U.D.F. s'est rangée derrière Chirac. Il est donc contraint de trancher et, redoutable combattant politique, il fait mine de s'en accommoder. « Le plus dur d'entre eux tous, c'est Chirac. C'est donc le plus dur qu'il faut prendre. Pour lui casser les reins en l'usant au pouvoir¹. » Il y parviendra ; « son » Premier ministre sortira laminé de Matignon.

« Tout ce que vous voulez », lui avait juré Chirac. Et il oublie sur-le-champ sa promesse. Sept ans plus tard, Jacques Chirac confesse, cela ne lui coûte rien, son erreur : « En 1986, j'aurais dû reprendre Simone. Elle aurait fait du bien au gouvernement. »

Mais prend-on, et se dépend-on, aussi facilement, de Simone Veil ? Chirac vu par Simone ? « Un homme épatant dans les relations humaines » ; mais un Premier ministre n'ayant « aucun sens de la politique étrangère »... « Son » candidat pour l'élection présidentielle de 1988 ? « Raymond Barre, en raison de sa conception très tolérante du pouvoir », alors que le président du R.P.R. et son mouvement sont « monopolistiques ». Il lui a manqué ; elle ne le loupe pas, c'est la règle en politique. Simone a fini par la retenir.

Le 8 mai 1988, François Mitterrand est élu, pour la seconde fois, président de la République. Au soir de cette écrasante victoire sur Jacques Chirac – 54 % contre 46 % –, Simone Veil évoque sur les plateaux de télévision une possible alliance du centre et de la gauche : « Il n'y a pas d'obstacle

1. *Le Monde*, 23 mai 1987.

de principe à gouverner avec les socialistes. Cela veut dire une coalition de formations politiques qui se mettent d'accord sur un programme de gouvernement. » De quel centre parle-t-elle ?

« Un vrai centre qui s'assume et soit accepté, indique-t-elle. Dans le schéma actuel – le carcan R.P.R.-U.D.F. –, tous ceux qui expriment une sensibilité sont récusés par la droite de leur parti. On les montre du doigt. Il faut bâtir ce centre avec tous ceux qui, d'ores et déjà, se sentent mal à l'aise sur des positions qu'ils estiment trop droitières. » Elle songe aux C.D.S. Bernard Stasi et Jacques Barrot, mais aussi aux gaullistes Alain Carignon, Michel Noir ou Michel Barnier. Et pourquoi Bernard Kouchner ne les rejoindrait-il pas à son tour ? Mais pour travailler avec quelle gauche ? « Je n'aime pas le socialisme français, tonne-t-elle. Il est tellement marxisant. Nos socialistes sont désarmés idéologiquement et intellectuellement, sans stratégie de rechange. C'est le vide absolu. » Voilà qui n'est guère encourageant au moment même où François Mitterrand s'est résolu à nommer Michel Rocard Premier ministre. L'heure est à l'« ouverture ». « Ouverture, s'interroge le nouveau chef du gouvernement. Je ne comprends pas ce vocabulaire de serrurerie¹. » Pourtant le secrétaire général de l'Élysée, Jean-Louis Bianco, a déjà pris contact avec elle entre les deux tours de la présidentielle. Cela, Rocard ne le sait pas.

Depuis quelques années déjà, Simone travaille à cette ouverture, éternel mirage de la politique française. En 1983, Antoine Veil a créé le Club Vauban. Il réunit, une fois par mois, « les modérés de droite et de gauche, plus proches entre eux qu'avec les extrémistes de chaque camp ». Antoine

1. Jean-Paul Huchon, *Jours tranquilles à Matignon*, Grasset, 1993.

préside, Simone participe ; « Vauban, c'est son truc », rappelle-t-elle. Le club devient l'un des lieux stratégiques où se nouent les échanges droite-gauche. La liste des membres « cooptés » est prestigieuse : Bernard Stasi et Martine Aubry, Alain Carignon et Dominique Strauss-Kahn, Jean Peyrelevade et Jean-Pierre Fourcade, Bernard Kouchner, et bien d'autres... Les intervenants « extérieurs » ne manquent pas non plus d'intérêt : Philippe Séguin, Raymond Barre, Nicolas Sarkozy et, à une seule et unique réunion, Michel Rocard. Le leader de la « deuxième gauche » a d'ailleurs souhaité que son lieutenant Jean-Paul Huchon intègre Vauban. Cela ne soulève aucune difficulté : ici, Rocard et les rocardiens sont « chez eux ». Vauban, le lieu de l'ouverture par excellence. À deux reprises au moins, le Premier ministre propose à Simone Veil d'entrer au gouvernement. Antoine se souvient d'un rendez-vous, quelques jours après l'accession de Rocard à Matignon, dans l'appartement de la place Vauban. Simone évoque la formation d'une coalition, la constitution d'une véritable majorité parlementaire, un changement du mode de scrutin, et donc le retour à une « forme » de proportionnelle, la possibilité d'appartenir à cette majorité nouvelle sans être pour autant contraint à l'allégeance envers le président. Elle lui signifie sans détour qu'elle est disposée « à aller très loin » dans un « pacte de gouvernement ». Rocard réplique en lui offrant... le ministère de la Justice...

Ce jour-là, elle trouve le Premier ministre touchant, arc-bouté à cette rigueur protestante qui lui a toujours plu. Touchant parce que lui expliquant sans relâche que « gouverner aujourd'hui suppose la recherche systématique du dialogue et du compromis, le renoncement au sectarisme et à l'esprit de revanche ». Or, que défend-elle d'autre

en politique ? Touchant, donc, mais pas à la hauteur, car rallié à la conception mitterrandienne de l'ouverture, à savoir le débauchage minable, un par un, de la volaille centriste. « Pour le scrutin proportionnel, madame, il ne peut pas en être question. J'ai démissionné du gouvernement à cause du rétablissement de la proportionnelle en 1983. » Lucide, André Rousselet explique : « Mitterrand et Rocard ont voulu faire de Simone un otage. Quelle erreur ! La confondre avec un Soisson ou un Durafour. J'ai été le dire au président : elle ne viendra qu'en rangs serrés. Mitterrand a feint de ne pas comprendre. » « Les centristes, le chef de l'État les veut, mais "un par un et à poil" », assure un rocardien dépité de la conversion mitterrandienne de « Michel ».

Rocard demande alors à la rencontrer une deuxième fois. Rendez-vous est pris dans une annexe discrète de Matignon, rue de Babylone. Simone insiste : « L'intérêt de notre pays impose de dépasser des dogmes et des schémas devenus archaïques. Renoncez à dissoudre l'Assemblée nationale, les centristes prendront confiance et ils vous rejoindront en bloc. » Elle lui laisse entendre que Raymond Barre, Jacques Chaban-Delmas et Jean François-Poncet, l'ex-ministre des Affaires étrangères de Giscard, partagent son avis, qu'elle s'en est entretenue avec eux. D'une phrase, Rocard met fin à l'échange : le président va dissoudre l'Assemblée nationale dans les heures qui viennent, et rien ni personne ne le fera changer d'avis. L'un comme l'autre comprennent que Mitterrand, une nouvelle fois, arrime les centristes à la droite. « Certes, Michel Rocard fut consulté sur cette dissolution, révèle son directeur de cabinet, Jean-Paul Huchon, mais le scénario était déjà écrit. Personne ne voulait prendre le risque d'affronter une situation parlementaire instable,

difficile à contrôler. On préfère se fier aux bonnes vieilles recettes, l'élection législative dans la foulée de l'élection présidentielle. Pour qu'il en fût autrement, il eût fallu attendre les centristes, les comprendre et les accompagner sur un chemin escarpé. J'ai vu le rêve de la recombinaison politique se défaire en quelques heures ! »

« Le piège est grossier, lâche-t-elle à Rocard. Vous n'espérez tout de même pas me récupérer ainsi... »

« — Vous savez, lui réplique-t-il, on ne peut rien faire dans ce pays quand on n'est pas président de la République... »

Moins d'un an après, au printemps 1989, Simone soutient les douze « jeunes » rénovateurs – Séguin, Pinte, Villiers, Fillon, d'Aubert, Bosson, Baudis, Noir, Barnier, Bayrou, Carignon et Millon –, les « douze salopards » qui prétendent faire exploser les structures partisans et archaïques de la droite. La mammy de la rénovation, c'est elle. Les douze salopards rentreront vite dans le rang ; pas elle.

À la tête d'une liste centriste aux élections européennes du 18 juin 1989, elle n'obtient « que » 8,4 % des voix. Un score honorable, mais François Bayrou, son directeur de campagne, avait promis... 18 %... Etrange période, d'ailleurs, où quelques ténors du C.D.S. – dont Bayrou – ont déjà rallié Valéry Giscard d'Estaing, numéro un de la liste R.P.R.-U.D.F., alors qu'officiellement ils soutiennent Simone. La trahison, encore et toujours.

« Pour Mme Veil, suggère Daniel Carton dans *Le Monde*, une page s'est sans doute, en ce 18 juin, définitivement tournée. » L'adieu à la politique ? Allons donc...

1. Jean-Paul Huchon, *op. cit.*

Cher Édouard

Il était acquis depuis fort longtemps qu'au lendemain du second tour des élections législatives de mars 1993, François Mitterrand appellerait Édouard Balladur à l'hôtel Matignon. Ainsi fut fait, le raz de marée R.P.R.-U.D.F. ne laissant prise à aucun subterfuge. Homme d'ordre et de méthode, le nouveau Premier ministre s'était souvent entretenu de la composition de « son » gouvernement avec ses trois confidents privilégiés : Nicolas Sarkozy, prochain ministre du Budget, Nicolas Bazire, prochain directeur de cabinet, et l'avisé Jacques Friedmann, par ailleurs meilleur ami de Jacques Chirac et P.-D.G. de l'U.A.P. À la veille du second tour, l'hebdomadaire *Le Point* et l'institut de sondage Ipsos organisent un petit déjeuner à l'hôtel Méridien où les ultimes estimations sont révélées à un public de *happy few*. Antoine Veil croise Patrick Devedjian. Le député R.P.R. des Hauts-de-Seine est un proche de Balladur et sa confiance secoue Antoine : « Balladur m'a encore répété hier, lui certifie Devedjian, qu'il veut votre femme au gouvernement. Il lui proposera la Justice. » Réplique d'Antoine : « Mais téléphonez-lui sur-le-champ pour l'avertir. » Et Devedjian de s'exécuter. Simone lui propose de venir déjeuner le lendemain dimanche place

Vauban. « J'y suis allé avec ma femme, raconte-t-il, Simone, un peu vexée, m'a dit que Balladur aurait pu au moins lui faire connaître ses intentions. J'ai compris qu'elle me demandait de répercuter le message. » Quelques heures plus tard, Jacques Friedmann entre alors en scène. « Balladur m'a demandé d'entrer en contact avec Simone, reconnaît-il. Il savait que nous étions proches, Simone et moi. J'en ai été étonné. Quelques mois auparavant, je lui avais suggéré d'appeler Simone au gouvernement. "Pas une bonne idée", m'avait-il répliqué. Jamais plus nous n'en avons reparlé. » Que s'est-il produit qui puisse expliquer ce revirement ? « Édouard a fini par lui trouver de très nombreuses et excellentes qualités : une femme, une Juive, une centriste extraordinairement populaire. Que pouvait-il souhaiter de mieux ? » ironise Friedmann. « Le choix de Simone m'a épaté, reconnaît Denis Baudoin, personnage clé de la V^e République, « communicateur » de Georges Pompidou puis de Jacques Chirac. « En ma présence, Balladur a souvent dénoncé la loi sur l'avortement. Mais, cette fois, il avait besoin d'elle : "La politique, Denis, mérite quelques sacrifices, et vous verrez, avec Mme Veil, cela se passera bien" », m'a-t-il dit.

À 16 heures, en ce dimanche électoral qui signe le triomphe de la droite, le téléphone sonne donc chez les Veil. Simone est absente, elle visite une galerie de peinture. « Antoine, que se passe-t-il si Édouard forme le gouvernement et l'appelle ? interroge Friedmann à brûle-pourpoint. – Je n'en sais rien. Rappelle-la dans deux heures. » Antoine Veil compte parmi les rares à tutoyer Balladur. Ils ont passé quelques mois ensemble à l'E.N.A. avant que la maladie contraigne Édouard à mettre ses études entre parenthèses près de deux ans. Antoine

compte parmi ses proches amis le banquier Jean-Paul Delacour, frère de Mme Ballardur. « Je savais pertinemment qu'avec Édouard nous n'allions pas gagner en humour, mais qu'il travaillerait bien », commente Antoine. À 18 heures, Friedmann rappelle. Il est alors convenu d'un rendez-vous entre Simone et Édouard.

Mardi matin, quelques heures après que le choix du président fut officialisé, Simone Veil s'installe dans le petit bureau d'Édouard Ballardur, boulevard Saint-Germain, une pièce gris et blanc à l'aspect monacal. « Elle est arrivée méfiante, indique Jacques Friedmann. Elle est ressortie séduite et stupéfaite. Parce qu'elle ne s'attendait pas à ça. » Ça ? Pendant une heure et demie, Édouard Ballardur lui explique sa vision de la France, puis détaille la méthode de travail qu'il entend établir avec les ministres, et parachève la démonstration en exposant les grandes lignes de son programme. « J'ai longtemps regretté l'échec de l'ouverture, sous Rocard, reconnaît-elle. Jusqu'à l'arrivée de Ballardur... » Il lui propose, comme prévu, la Justice, avec rang de ministre d'État. Ils promettent de se revoir dans l'après-midi. En principe, Simone s'envole le soir même vers le Botswana pour participer à un symposium.

Répondant ce même mardi à une lointaine invitation à déjeuner du service politique de *L'Événement du jeudi*, elle stupéfie les journalistes présents : « Je ne sais pas si j'entrerais au gouvernement mais, en tout état de cause, je soutiens Ballardur. C'est le seul qui puisse nous débarrasser du couple maudit Chirac-Giscard. Pour conduire cette œuvre de salubrité publique, les Français vont le plébisciter et l'installer à l'Élysée. » Secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature, Simone Veil s'était à l'époque entretenue

plusieurs fois avec Édouard Ballardur, secrétaire général de l'Élysée. Cette fois, elle a découvert un nouveau personnage, chaleureux et attentif.

Elle hésite pourtant à revenir au gouvernement. L'âge, la fatigue, le stress. Jean, Nicolas et Pierre-François, ses trois fils, lui reprochent ses hésitations : « Tu es obligée d'y aller, par respect pour tous ces gens qui t'aiment. » Antoine, lui, n'est pas « absolument hostile » à ce qu'elle accepte, enfin, la Justice : « Tu dois lui demander de l'argent, beaucoup d'argent pour le budget de la chancellerie, une maîtrise complète de l'action publique et aucune intervention de qui que ce soit sur les affaires. » À l'inverse, Étienne Garnier la supplie de « refuser » la place Vendôme : « Ne te ridiculise pas dans un rôle de mémé garde des Sceaux. Prends un poste qui sera utile dans un gouvernement de droite soutenu par une majorité très à droite. » Ce décalage continu entre Simone et sa majorité...

Ministre d'État chargé de la Santé, des Affaires sociales, au premier rang de la hiérarchie gouvernementale, voilà la proposition définitive d'Édouard Ballardur après quelques heures de marchandage avec les différentes composantes de la majorité. L'équilibre général exige en effet que le centriste Pierre Méhaignerie s'installe à la Justice. Elle accepte si Ballardur élargit encore son champ de compétences et lui « donne », en prime, le ministère de la Ville. Ses anciens collaborateurs, qu'elle a rameutés en quelques instants autour d'elle, tâchent de l'en dissuader : « Vous ne devez pas prendre à votre compte toutes les misères de la France. Hors l'économie et la sécurité, vous allez concentrer tous les grands problèmes de ce gouvernement. » Mais elle n'en démord pas : « Je veux faire, moi, de l'action humanitaire en France et m'intéresser à la vie

quotidienne des gens. » Balladur lui donne satisfaction et Chirac, morose, de commenter : « Simone, c'est vraiment une idée d'Édouard. »

Assise au banc du gouvernement, elle devra bientôt subir l'assaut du député R.P.R. de Seine-Saint-Denis, Robert Pandraud. Il exige que les enfants d'immigrés clandestins soient chassés des écoles publiques. Aussi atterrée qu'elle, Philippe Séguin, le nouveau président de l'Assemblée nationale, lui fait passer un billet ironique : « Comme vous pouvez le constater, madame, cet hémicycle est de plus en plus progressiste. »

Simone Veil-Édouard Balladur, couple paradoxal dont Étienne Garnier résume à merveille le mode de fonctionnement : « Le Premier ministre n'a pas assez de préjugés pour l'empêcher d'agir et elle s'en est rendu compte. Il l'écoute... avec l'intelligence de quelqu'un qui ne comprend pas ce dont Simone lui parle. » La vie banale de gens banals, voilà ce dont elle lui parle et qui provoque un étonnement certain chez l'excellent M. Balladur.

Simone Veil-Charles Pasqua, couple improbable formé à l'initiative du Premier ministre pour réconcilier l'autorité sécuritaire et l'humanisme social. Ainsi, bien peu d'électeurs peuvent échapper au filet présidentiel d'Édouard. « Moi, dit Chirac, je suis persuadé que Simone et Charles s'entendent comme larrons en foire. » À plusieurs reprises, Simone a pourtant menacé de se « tirer » à cause de Pasqua. Le Premier ministre l'a parfois soutenue, notamment à l'occasion d'un amendement à un projet de loi – le fameux amendement Marsaud – qui autorisait la « chasse au faciès » pour mieux contrôler l'identité des immigrés, ces fameux « éléments permettant de présumer la qualité d'étranger ». Elle en obtient l'annulation. « Il a fallu que je m'accroche », reconnaît-elle.

Mais au moins cette fonction de vigie justifie-t-elle sa présence au gouvernement. « Le tragique, prophétise un proche de Simone, c'est qu'elle finira son aventure politique avec Balladur, si convenable, si propre sur lui. Son contraire. » En est-on si sûr ?

Pour mémoire

Il faut lire avec attention les bons journalistes. Ainsi François Caviglioli du *Nouvel Observateur* relatant la campagne européenne de 1984 : « Simone Veil, ce monstre sacré que les sondages ont rendu intouchable, reste détestée. Pour la droite de base, elle reste l'ennemie, l'étrangère, l'avorteuse. Simone Veil reste tout juste tolérée. » Il faut lire avec attention les philosophes, Alain Finkielkraut notamment : « La haine se polarise avec la même unanimité sur Simone Veil que sur Léon Blum autrefois ou, plus récemment, sur Pierre Mendès France. Pourquoi Simone Veil ? Parce qu'elle est une déportée qui a connu la gloire, et qu'elle symbolise ainsi, dans toute sa pureté, le scandale juif moderne : cette volonté de jouer sur tous les tableaux, en étant à la fois le Puissant et l'Exclu, le Souverain et la Victime – et même, machiavélisme suprême, l'un par l'autre. » Quelques mots cernent le destin de Simone. Elle en convient elle-même sans chercher la moindre excuse : « Je suis mal à l'aise partout, aussi bien avec les gens de droite que de gauche, aussi bien avec les riches qu'avec les pauvres. » Ce qu'André Rousselet résume d'une formule lumineuse : « Simone a accepté d'être un accident. »

Accident que d'avoir survécu à Auschwitz.

Accident que d'avoir accédé au gouvernement. « Quelque temps après, j'avais expliqué à Yves Cannac, secrétaire général de l'Élysée sous Giscard, que mon profil était le plus mauvais possible : femme, juive, avorteuse, trop à gauche. » Le brillant haut fonctionnaire ajoute : « Vous êtes, madame, la revanche incarnée de Mai 68. »

Accident que de figurer, depuis vingt ans déjà, aux premières places des sondages. Psychologues et sociologues avancent et inventent moult explications pour justifier le phénomène. La plus conformiste ? Simone rassure, son côté maternel. Retenons plutôt l'analyse d'Étienne Garnier : « On ne peut pas se passer de Simone aisément. C'est une femme violente au cœur et à la générosité offerts. En cela, les épreuves de la vie lui auront été utiles. » C'est ce que prétend, sous une autre forme, Jacques Chirac : « Simone n'est pas une femme de gauche ; c'est une femme de cœur. » Un sondage, publié dans l'hebdomadaire catholique *La Vie*, la classe deuxième personnalité politique incarnant les « valeurs chrétiennes », y compris pour les catholiques pratiquants. Absoute, l'« avorteuse » ?

À la question : « Comment réagiriez-vous si l'un de vos fils vous apprenait qu'il vit avec un homme ? », Simone répondit : « Je les invite à dîner. » « La déportation, confia-t-elle, m'a beaucoup fait réfléchir sur l'homosexualité. S'il y avait des relations homosexuelles au camp, tant mieux. C'était la preuve qu'il subsistait un peu d'amour, un peu d'humain. »

Les bourgeois ne supporteront jamais cette Simone-là, magnifique d'insolence.

Postface

C'est une collaboratrice de *Marianne*, le journal que je dirige, l'un des piliers de notre communauté. La quarantaine, mère d'une jeune femme, homosexuelle. Parfois, dans un éclat de rire, nous la surnommons à sa fureur Louise Michel ou encore Rosa Luxembourg. C'est dire si ses racines culturelles, familiales, politiques, géographiques – la banlieue populaire de Paris – s'ancrent à gauche, une gauche de la liberté, une gauche anti-stalinienne. Les références de mon amie ? Ses référents personnels, ceux qui peuvent parfois lui éviter de s'égarer ? On songerait aussitôt, toute sa démarche intellectuelle et même vitale semble l'indiquer, à Simone de Beauvoir, à Marguerite Duras, à Gisèle Halimi, à Marguerite Yourcenar, à Doris Lessing, à la féministe américaine Kate Millett, ces femmes si essentielles au xx^e siècle à la cause des femmes.

Je n'ai évidemment cité aucun de ces noms au hasard. Ils appartiennent tous à l'itinéraire d'I., ils l'ont guidée dans sa démarche, ils lui ont donné, parmi d'autres, le courage des ruptures, de l'affranchissement et de l'affirmation. Mais, vous l'avez déjà compris, j'ai omis jusque-là de m'attarder sur la figure symbolique essentielle, pour mon amie comme pour tant d'autres, celle

qui rassemble, qui réunit toutes les autres, au-delà des clivages et des oppositions, des générations et des contradictions : Simone Veil, bien sûr.

Simone la bourgeoise du VII^e arrondissement, le plus huppé de Paris, Simone la droitière qui éprouve sympathie et tendresse sinon pour la politique de Nicolas Sarkozy, au moins pour la personnalité du président, sa force vitale, sa radicalité psychologique, cette Simone-là, en même temps, dans le même mouvement, balaie les résistances et les clivages les plus endurcis. Simone, I. l'aime ; Simone, elles l'aiment ; Simone, on l'aime. Les quelques pages précédentes n'avaient d'ailleurs que cette seule préoccupation : aider à démêler les nœuds de cette passion-là.

J'ai écrit ce livre, il y a seize ans déjà. Il fut pour moi un moment essentiel me permettant, en un sens, de devenir adulte : j'avais pu parler longuement d'Auschwitz, du camp, de la déportation, de la condition des femmes au camp, avec une déportée qui, à l'inverse de ma mère, elle aussi revenue du camp, racontait, expliquait, ne se retranchait jamais derrière le sempiternel : « Vous ne pouvez pas comprendre. » Comprendre, sans doute pas, mais entendre, au moins, entendre pour réfléchir, entendre pour savoir, un peu. Et Simone, jamais, ne chercha à dévier de ce chemin entrepris et balisé à deux, la déportée et le fils de déportée. Je ne suis pas forcément convaincu d'avoir à mon tour réussi cette transmission dans ce livre. Mais Simone Veil m'aura permis, et à tant d'autres, de nous extirper d'un sentiment infini de solitude. Ce n'est pas moi, ce n'est pas nous qui rassurons Simone la déportée. C'est elle qui nous ramenait à un embryon de sérénité, qui nous permettait de marcher la tête

un peu plus haute, un peu plus droite. J'étais le plus mal placé pour feindre la surprise face à cette situation en apparence paradoxale : au camp déjà, défiant toutes les règles de la déshumanisation imposée par les nazis, elle avait pris en main la vie des autres, celle de sa mère, celle de sa sœur, Milou. Elle ne fit ensuite que continuer, vaillamment, sans rien regretter jamais.

Car elle sut faire preuve, jusqu'à aujourd'hui, d'une incommensurable vaillance. Sa démarche politique, dès le lendemain de la guerre, en fournit une démonstration sans faille, notamment face à l'Allemagne, ou plus précisément face à la réintégration des Allemands dans la société des humains. Ce fut d'ailleurs, entre elle et moi, une zone d'ombre durant nos entretiens pour ce livre. Elle me le rappela lors d'un récent déjeuner où nous nous confions une fois encore des moments importants, intimes presque, de nos vies, les racines familiales, la relation (charnelle ? intellectuelle ?) à la France. « Vous ne compreniez pas, me fit-elle remarquer, qu'aussitôt après Auschwitz j'étais convaincue que l'Allemagne devait retrouver sa place en Europe, que notre sort, celui des Européens, dépendait en partie de ce retour. Vous n'entendiez rien à mon absence de haine, vous me demandiez sans cesse comment pouvais-je concevoir une telle démarche si peu de temps après être revenue du camp. Et je vous expliquais que Maman, là-bas, au camp, n'avait jamais dévié de cette certitude-là, que je l'avais entendue, que je savais qu'elle avait raison, que sa position était juste, raisonnable. » (Étrange, cet adjectif *raisonnable*, dans la bouche de Simone, une femme, si l'on se défait des clichés, des idées reçues et surtout des convenances, ces convenances qu'elle exécère même si elle s'y tient, si peu *raisonnable*...)

À propos de l'Allemagne, de la béance allemande, de cette (in)compréhension radicale du mal, de la nécessité du retour allemand parmi nous, elle sut, à l'époque, me convaincre, trouver les mots justes, parler d'eux sans haine ni tremolo. De la passion, oui, bien sûr, de la détestation jamais. Mais je ne lui dis rien de mon entendement, du chemin qu'elle avait réussi, par petites touches, à me faire parcourir. Les enfants, têtus, obstinés, ne rendent pas les armes aussi aisément que ça.

Lors de ce déjeuner, c'est une Simone somme toute différente que je retrouvais. « *Je suis vieille, vous savez* », me dit-elle, une lueur ironique dans le regard. Elle était surtout devenue un auteur à (immense) succès, une autobiographie vendue en France à 600 000 exemplaires, des traductions en Allemagne (quel symbole !), en Chine, en Amérique Latine, et... Académicienne Française, élue par ses nouveaux pairs au premier tour et à la quasi-unanimité, un processus rarissime.

« *Vous avez donc fait campagne, vous avez rendu ces ridicules visites aux Académiciens pour vous présenter, justifier votre candidature. Ça a dû vous faire drôle ?*

— *Vous plaisantez, n'est-ce pas... Lorsqu'ils m'ont approchée, lorsqu'ils m'ont fait savoir qu'ils m'accueilleraient volontiers dans leur confrérie, j'ai été flattée, mais j'ai aussitôt précisé qu'il allait de soi que je ne ferai pas campagne... »*

On ne résiste pas à Simone Veil, les messieurs du Quai Conti n'ont guère tardé à le comprendre. « *Celle qui disait toujours non* », maugréait son père.

Certains ne vont pas manquer de se moquer, de ricaner, de cancaner. Simone Veil à l'Académie Française, cette vieille maison longtemps

d'extrême droite, à la réputation antisémite, toujours machiste, rageusement, viscéralement hostile aux femmes, même si quelques-unes – Marguerite Yourcenar, Jacqueline de Romilly, Hélène Carrère d'Encausse, Florence Delay, Assia Djebar, Simone désormais – ont échappé à la règle (non écrite, bien sûr) d'airain. Des académiciennes alibi, des académiciennes potiches ! On vous l'avait bien dit, cette Simone qui, tant d'années, nous fit croire qu'elle était à nos côtés dans la bataille pour le progrès, femme de droite magnifiée, soutenue par la gauche, et qui finit sous le dôme de l'Académie Française. Médiocre revanche des petits esprits, des cœurs secs qui ne savent plus observer un destin, magnifier un parcours, aimer une admirable traversée du xx^e siècle, ce siècle des barbaries. Jamais Simone Veil ne s'est laissée égarer, emporter. Le nazisme, elle le défiera au camp ; le communisme, elle le dénoncera aussitôt après, insensible aux charmes vénéneux de l'idéologie des camarades. Le reste, tout le reste, n'en parlons plus.

Alors, l'Académie Française, alors Sarkozy, que d'aucuns réunissent en un même mouvement, en une égale désapprobation ? Remarquons d'abord – un minimum d'honnêteté politique l'exige – que l'Académie Française, depuis deux décennies au moins, n'est plus un repaire d'esprits étroits, réactionnaires et, silencieusement ou non, antisémites. Paul Morand, devant qui la bien-pensance culturelle exige genuflection puisqu'il serait un « grand écrivain », Morand donc, cet antisémite forcené – il suffit de jeter un œil sur son journal pour s'en convaincre une nouvelle fois – a tout de même disparu en 1976, trente-trois ans déjà. Depuis, l'Académie a accueilli... des pairs dont Simone Veil n'a pas à rougir. Je conçois qu'il lui soit parfois

étrange de siéger autour de la même table que le vieil hussard Michel Déon ou encore le si convenable Michel Mohrt qui, l'un et l'autre sous l'Occupation, écrivirent quelques articles dans la presse collabo. Mais, de tout cela, elle n'a jamais été dupe.

Elle a su, dès les premiers mois qui ont suivi son retour d'Auschwitz, que la grande lessiveuse du blanchiment avait été mise en route avec une redoutable efficacité, qu'hormis les plus virulents des collabos du Tout-Paris culturel et économique, quelques figures symboliques qui paieraient au prix fort parce qu'elles avaient appelé à la dénonciation des juifs et des résistants, à leur mise à mort, qu'hormis ceux-là, il lui faudrait, non pas vivre avec les autres, bien sûr, mais à leurs côtés, dans une société française en reconstruction, qui n'en avait que faire de ces pouilleux revenus d'Auschwitz. Tout cela, Simone l'assumait. Elle n'en pleurait plus depuis ce jour maudit où, lors d'une réception au Quai d'Orsay, un diplomate français lui demanda, avec le plus grand sérieux, si le numéro gravé sur son bras correspondait à celui du vestiaire... C'est aussi dans cette France-là, avec ces Français-là, qu'elle devait réapprendre à vivre. Elle s'exécuta, sans le moindre état d'âme.

Quel rapport avec son élection à l'Académie Française près de soixante ans plus tard ? Un rapport évident, si l'on prend toutefois la peine, un instant, de revenir loin en arrière, de s'intéresser sans jugement pseudo-moral à la psychologie, à la démarche patriote de ces familles israélites qui, à l'aurore du xx^e siècle d'Auschwitz et de la rafle du Vel' d'Hiv', surenchérisaient de passion, d'amour, de frénésie pour la France et, plus encore, pour la culture française. Chez les Jacob, il fallait lire les grands auteurs et admirer les

peintres majeurs. André Jacob, le père de Simone, ce père architecte avec qui elle n'aura pas de rapports faciles, était persuadé, comme tous les israélites, que jamais la France, leur France, leur patrie, leur amour incarné en une terre et une culture, pourrait les trahir. André Jacob était convaincu qu'on était français par les mots, la langue, les livres. Dans l'esprit de Simone Veil, l'amour de la France passe aussi et avant tout par les mots, la langue, les livres. On pourrait y déceler une conception juive, biblique, de la patrie. Mais tenons-nous en au fait : les filles Jacob et leur mère, au camp, tiennent, résistent, n'abandonnent pas un dernier espoir, tirent ensemble un fil ténu, notamment en récitant des poèmes. Les grimaçants, cette engeance emplie de certitudes, remarqueront précisément que l'Académie Française, après une telle cavalcade dans l'histoire... Sans doute, mais dans l'esprit de Simone, il faut y entendre comme une unité retrouvée, un destin recomposé, un retour à l'éthique républicaine et patriote de son père. Cela mérite, à coup sûr, l'entendement. Et c'est en songeant à ce destin judéo-français que Simone Veil est entrée à l'Académie Française en 2009.

Quelques-uns de ses fans (à sa manière, Simone est une rock star, une vraie) eurent des difficultés à accepter cette postérité littéraire-mondaine. Ils finirent par s'en satisfaire, admettant qu'une vieille dame aussi exceptionnelle puisse, elle aussi, avoir envie de palmes académiques. Autrement plus nombreux, ils furent troublés, quelques-uns furieux, par son engagement politique en faveur de Nicolas Sarkozy. *« Mais il n'y avait aucune surprise possible, s'emporte-t-elle presque. Je n'ai jamais dissimulé, jamais, la nature de mon engagement politique, au*

centre droit libéral. Je n'ai jamais dissimulé, jamais, les relations d'amitié qui se sont nouées entre Édouard Balladur, Nicolas Sarkozy et moi lorsque nous siégeons ensemble au sein du gouvernement de cohabitation entre 1993 et 1995. » Simone ne s'en sortira pas aussi aisément en arguant de « l'amitié ». Nicolas Sarkozy, et elle le sait, n'est pas un président anodin, ses engagements, ses décisions, ses conceptions apparaissant quelquefois radicalement contradictoires, antagonistes, avec ses démarches.

La présidente du comité national de soutien à Nicolas Sarkozy a frémi, forcément frémi, quand « son » candidat a annoncé qu'élu, il créerait un ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale. Elle a d'ailleurs aussitôt fait savoir que cette appellation – identité nationale – lui semblait, pour le moins, malvenue. Mais elle s'en est tenue à cette réprobation minimale, alors que certains d'entre nous, ses amis, ses admirateurs, ceux qui ont observé, fascinés et admiratifs, ce destin sans pareil, guettaient davantage, une admonestation en bonne et due forme au moins, un geste de rupture peut-être. Mais non, Simone a boudé quelques jours, puis elle est revenue auprès de Nicolas Sarkozy, prenant sa part à la victoire. Laquelle ? Rassurer un pan entier de la société française, cette frange non négligeable lui accordant une confiance aveugle : un candidat que soutient Simone ne peut pas être, par définition, aussi « mauvais », aussi « dangereux » que ça. Avec une redoutable efficacité, Simone Veil a en quelque sorte « blanchi » Nicolas Sarkozy.

Entre elle et lui, les désaccords eux aussi politiques, au sens le plus élevé du mot, ne sont pourtant jamais éteints. Leur conception de la laïcité à la française diverge. Simone, enfant de cette

laïcité stricte, sans compromis, reste favorable au respect de quelques règles intangibles, à une mise à l'écart renforcée des religions du champ scolaire, par exemple. Elle n'a pas davantage dissimulé sa désapprobation quand Nicolas Sarkozy proposa, sans la moindre préparation, ni réflexion, que chaque écolier de CM2 « parraine » un enfant disparu dans l'enfer de la déportation. Elle ne doutait pas que le président eût les meilleures intentions pédagogiques qui soient ; elle ne le soupçonnait pas de gadgétisation de la Shoah, ni même d'avoir tenté un « coup ». L'annonce lui était insupportable, voilà tout. Car, dans cette affaire de transmission de la Mémoire, elle exigea, à chaque instant, prudence, retenue, réflexion.

Ainsi ne fut-elle guère favorable à la pénalisation de la Mémoire, ces procès à répétition (Barbie, Touvier, Papon) confondant justice et histoire. Elle défendit avec acharnement, et raison, la primauté des historiens sur les juges, estimant, avec raison toujours, que la Mémoire, cette Mémoire à laquelle elle tient tant, à laquelle elle consacra tant de temps, d'efforts et de mots, cette Mémoire, sa transmission, ne supportaient que le témoignage des survivants, la minutie des historiens (Raul Hilberg, Henry Rousso, Jean-Pierre Azéma,...) et le génie des artistes, le *Shoah* de Claude Lanzmann, bien sûr. Quant au reste, elle se méfiait. Alors, l'initiative Sarkozy... Elle obtint d'ailleurs, sans aucune difficulté, qu'il y renonce. Mais pour lui, elle n'en conserve pas moins toutes les indulgences. Le lien mystérieux qui unit deux personnages si différents. En apparence, si différents...

Ils ont un trait commun, au-delà de multiples accointances politiques et de quelques divergences : le goût du combat, l'incapacité au renoncement. Car c'est cela la nature, la véritable nature

de Simone Veil, cette volonté de feu lui interdisant de passer outre, de baisser la tête, de défier sur le champ quiconque entend lui ordonner quoi que ce soit.

Il n'est pas venu celui qui fera plier, ployer Simone Veil. Un livre, une biographie pour comprendre cela, simplement cela.

Remerciements

Simone Veil m'a reçu aussi souvent que je l'ai souhaité. Mes questions, trop souvent, étaient douloureuses. Elle a toujours essayé d'y répondre.

Je ne me livrerai pas à l'exercice, habituel et fastidieux, consistant à citer tous ceux qui m'ont parlé. C'est en effet inutile : leurs noms, leurs témoignages, leurs souvenirs, leur mémoire figurent à chaque ligne de ce livre.

Mais il serait pour moi sacrilège de ne pas rappeler, ici, quatre noms : Tola Glowinski, Marceline Loridan, Anne-Lise Stern et Paul Schaffer. Ils ont pris la peine de me raconter Auschwitz, Simone Veil à Auschwitz.

Bibliographie

- ANTELME Robert, *L'Espèce humaine*, Gallimard, 1987.
- ARON Raymond, *Le Spectateur engagé* (avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton), Julliard, 1981.
- ARON Raymond, *Mémoires*, Julliard, 1983.
- ARON Raymond, *Essais sur la question juive contemporaine*, De Fallois, 1989.
- ARPAILLANGE Pierre, *La Simple Justice*, Julliard, 1980.
- BADINTER Robert, *Libres et égaux*, Fayard, 1989.
- BAVEREZ Nicolas, *Raymond Aron*, Flammarion, 1993.
- BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Dictionnaire historique des fascismes et du nazisme*, Éd. Complexe, 1992.
- BIRNBAUM Pierre, *Un mythe politique, la « République juive »*, Fayard, 1988.
- BIRNBAUM Pierre, *Les Fous de la République*, Fayard, 1992.
- BOTHOREL Jean, *La République mondaine*, Grasset, 1979.
- BOTHOREL Jean, *Le Pharaon*, Grasset, 1983.
- CAMON Ferdinando, *Conversations avec Primo Levi*, Gallimard, 1991.

COHEN Asher, *Persécutions et sauvetages*, Éd. du Cerf, 1993.

CONAN Eric, *Sans oublier les enfants*, Grasset, 1991.

CONTE Arthur, *Hommes libres*, Plon, 1973.

DELBO Charlotte, *Mesure de nos jours*, Éd. de Minuit, 1971.

EDELMAN Marek, KRALL Hanna, *Mémoires du ghetto de Varsovie* (préface de Pierre Vidal-Naquet), Liana Lévi, 1993.

ELEUCHE SANTINI Viviane, *Le Lycée de jeunes filles de Nice*, Éd. Serre, 1987.

ELGEY Georgette, *La République des illusions*, Fayard, 1965.

FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *La Décennie Mitterrand*, t. II, *Les Épreuves*, Éd. du Seuil, 1991.

FERRO Marc, *Pétain*, Fayard, 1987.

FINKIELKRAUT Alain, *Le Juif imaginaire*, Éd. du Seuil, 1980.

FINKIELKRAUT Alain, *L'Avenir d'une négation*, Éd. du Seuil, 1982.

FINKIELKRAUT Alain, *La Réprobation d'Israël*, Denoël, 1983.

FINKIELKRAUT Alain, *La Mémoire vaine*, Gallimard, 1989.

FORRESTER Viviane, *Ce soir après la guerre*, Jean-Claude Lattès, 1992.

FROSSARD André, *Le Crime contre l'humanité*, Robert Laffont, 1987.

GIRARD Patrick, *La Révolution française et les Juifs*, Robert Laffont, 1989.

GIROUD Françoise, *La Comédie du pouvoir*, Fayard, 1977.

GOLDMAN Pierre, *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France*, Éd. du Seuil, 1975.

HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valise*, Albin Michel, 1979.

HEFTLER Nadine, *Si tu t'en sors* (préface de Pierre Vidal-Naquet), La Découverte, 1992.

HILBERG Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 1988.

HUCHON Jean-Paul, *Jours tranquilles à Matignon*, Grasset, 1993.

JANKÉLÉVITCH Vladimir, *L'Imprescriptible*, Éd. du Seuil, 1976.

KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Éd. du Seuil, 1991.

KLARSFELD Serge, *Vichy-Auschwitz*, t. I et II, Fayard, 1983-1985.

KLARSFELD Serge, *Le Calendrier de la persécution juive en France, 1940-1944*, publié par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, juillet 1993.

LAZARE Lucien, *La Résistance juive en France*, Stock, 1987. *Les Annales*, mai-juin 1993, « Présence du passé », « Lenteur de l'Histoire », « Vichy », « L'Occupation », « Les Juifs ».

LEVI Primo, *Si c'est un homme*, Julliard, 1987.

LÉVY Bernard-Henri, *L'Idéologie française*, Grasset, 1981.

MERLIN Olivier, *Tristan Bernard ou le Temps de vivre*, Calmann-Lévy, 1989.

NAY Catherine, *La Double Méprise*, Grasset, 1981.

ORY Pascal, *Les Collaborateurs*, Éd. du Seuil, 1980.

Pardes, « Les Juifs de France dans la Seconde Guerre mondiale », numéro spécial, 1992.

Pardes, « Penser Auschwitz » (sous la direction de Shmuel Trigano), numéro spécial, 1989.

POLIakov Léon, *L'Auberge des musiciens*, Mazarine, 1981.

PICO Françoise, *Les Années mouvement*, Éd. du Seuil, 1993.

RAISKY Adam, *Le Choix des Juifs sous Vichy*, La Découverte, 1992.

- RIoux Jean-Pierre, *La Guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, 1990.
- ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy*, Éd. du Seuil, 1987.
- SCHNAPPER Dominique, *Juifs et israélites*, Gallimard, 1988.
- SCHWARZFUCHS Simon, *Du Juif à l'israélite*, Fayard, 1988.
- SERVENT Pierre, *Le Mythe Pétain*, Payot, 1992.
- SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites en France. Sensibilités*, Gallimard, 1992.
- TRIGANO Shmuel, *La République et les Juifs*. Les Presses d'Aujourd'hui, 1982.
- VEGH Claudine, *Je ne lui ai pas dit au revoir*, Gallimard, 1979.
- VIANSSON-PONTÉ Pierre, *Histoire de la République gaullienne*, Fayard, 1970.
- VIDAL-NAQUET Pierre, *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, 1987.
- WELLERS Georges, *L'Etoile jaune à l'heure de Vichy*, Fayard, 1973.



11-41

Résumé de la composition de la collection
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009



4140

Composition
PCA

Achevé d'imprimer en France (La Flèche)
par CPI BRODARD ET TAUPIN
le 3 mai 2009, 52789

Dépôt légal mai 2009. EAN 9782290017647
Premier dépôt légal dans la collection: mars 1996.

ÉDITIONS J'AI LU
87, quai Panhard-et-Levassor, 75013 Paris
Diffusion France et étranger : Flammarion